

Clark promet une nouvelle réforme de la constitution

par Pierre O'Neill

M. Joe Clark est candidat à la direction de son parti pour protéger les droits et pouvoirs que le Québec a acquis sous son gouvernement et il veut être premier ministre pour présider à une nouvelle réforme constitutionnelle qui fera que les Québécois se sentiront chez eux au sein du système fédéral.

Ce sont les deux principaux engagements que M. Clark a pris à l'occasion du lancement au Québec de sa campagne au leadership. Devant un millier de partisans réunis hier à Saint-Léonard, il a longuement parlé de constitution et a promis de réaliser trois réfor-

mes majeures aussitôt que son parti aura repris le pouvoir: la réhabilitation de la démocratie parlementaire, une nouvelle entente constitutionnelle qui respecte les droits et aspirations de toutes les régions du pays, relancer le système économique sur la base de la libre entreprise.

En somme, a souligné M. Clark, ce sont trois systèmes qui fonctionnaient efficacement avant que Pierre Trudeau devienne premier ministre et qu'il s'emploie à les saboter, l'un après l'autre. « Notre défi, c'est de les réformer et de les remettre en marche ».

Chaque fois qu'il a abordé la question de la réforme constitutionnelle et qu'il a

exposé ses intentions envers le Québec, M. Joe Clark a été longuement applaudi. Et davantage lorsqu'il s'en est pris à M. Trudeau. C'est à un ancien juge de la Cour suprême, Me Louis-Philippe De Grandpré, que l'on avait confié la présidence d'honneur de ce ralliement politique. Les 40 présidents d'associations de comtés favorables à la candidature de M. Clark ont été, un à un, présentés à l'auditoire ainsi que les principales vedettes de l'équipe: MM. Roch LaSalle, Martial Asselin, Arthur Tremblay, Jacques Flynn et Heward Graftey. À la table d'honneur, Mme Solange Chaput-Rolland avait pris place aux côtés de Mme Maureen McTeer.

À propos du Québec, M. Clark s'est efforcé de démontrer que l'entente constitutionnelle, quoique insatisfaisante pour le Québec, aurait pu être plus odieuse encore, n'eût été les pressions et les débats provoqués par les conservateurs aussi bien en Chambre que dans l'opinion publique. Le droit de retrait (opting out) avec pleine compensation financière est l'un des principes que M. Clark a tenté d'introduire à l'entente constitutionnelle mais que le premier ministre Trudeau a rejeté. M. Clark se dit aujourd'hui déterminé à en faire l'une des lignes de force de la réforme constitutionnelle qu'il se propose de mener à bon terme dès son retour au pou-

voir. Mais il y aura d'autres changements constitutionnels, a promis hier M. Clark aux délégués conservateurs du Québec: un nouveau partage des pouvoirs qui respecte la réalité géographique et régionale du pays; une redéfinition des mandats des institutions fédérales et notamment de la Commission canadienne de la radio et de la télévision (CRTC) et de la Commission des transports.

La restauration de la démocratie parlementaire figure également dans les plans réformistes de M. Clark qui propose de redonner aux simples députés

Voir page 12: Clark



M. Joe Clark

Acclamé par 25,000 fidèles à Gdansk

Lech Walesa discute de la situation en Pologne avec le cardinal Jozef Glemp

La Chine justifie sa riposte contre le Vietnam

PÉKIN (Reuter) — Les Chinois ont tiré samedi matin sur des positions vietnamiennes de long de la frontière en raison d'incursions répétées lancées par les Vietnamiens en territoire chinois, ont expliqué hier l'agence Chine-Nouvelle et le Quotidien du peuple.

Selon le poste d'observation de l'artillerie, les tirs ont atteint et détruit des ouvrages de défense terrestre des troupes vietnamiennes, écrit l'agence dans une dépêche datée de la zone frontalière sino-vietnamienne.

Le Quotidien du peuple souligne que les troupes chinoises ont été contraintes de lancer des contre-offensives sur les troupes vietnamiennes parce que leurs « provocations éhontées avaient atteint des proportions intolérables ».

Ces attaques étaient « absolument justes et nécessaires », ajoute le journal dans un commentaire publié à la une.

Le Quotidien du peuple accuse les Vietnamiens d'intensifier leurs provocations à la frontière sino-viet-

namienne et de lancer des incursions militaires en territoire chinois « pour détourner l'attention de la communauté mondiale afin de dissimuler leurs crimes d'agression au Cambodge ».

L'organe du Parti communiste chinois accuse également le Vietnam d'« aggraver la tension dans les régions frontalières » en abattant des réfugiés au cours de raids à la frontière thaïlando-cambodgienne et en faisant des incursions en territoire thaïlandais.

On estime dans les milieux diplomatiques que les contre-offensives chinoises sont directement liées aux raids vietnamiens à la frontière thaïlando-cambodgienne.

On note que ces deux dernières semaines, la presse chinoise a accordé davantage de place aux incidents à la frontière sino-vietnamienne et que l'annonce de la contre-offensive de samedi était la première faite par la Chine depuis plusieurs mois.

« Rien qu'en mars, les agresseurs vietnamiens se sont livrés à plus de 50 provocations armées contre les

régions frontalières, tuant et blessant plusieurs gardes et civils chinois », écrit Chine-Nouvelle.

« Au cours de la première moitié d'avril, les troupes vietnamiennes ont intensifié leurs provocations armées, menaçant sérieusement la vie et les biens des Chinois habitant la région », lesquels ont supplié les gardes frontières de riposter pour les protéger, ajoute-t-elle.

« Les autorités vietnamiennes ont augmenté leurs provocations à la frontière sino-vietnamienne pour tenter de ligoter la Chine et de l'empêcher de soutenir le juste combat des peuples cambodgien et thaïlandais », écrit le Quotidien du peuple.

« Mais les autorités vietnamiennes ont fait un mauvais calcul. Leur tactique du chaud et du froid ne peut ni tromper ni intimider le peuple chinois ».

Le journal souligne que Pékin souhaite entretenir de bonnes relations avec son voisin du sud. Les relations peuvent s'améliorer « pour autant que les autorités vietnamiennes re-

Voir page 12: Chine

GDANSK (Reuter) — M. Lech Walesa, dirigeant du syndicat Solidarité désormais interdit, a rencontré hier le cardinal Jozef Glemp, primat de Pologne, pour examiner la situation dans le pays après les nouvelles tensions entre les autorités communistes et l'opposition clandestine.

Le Père Henryk Jankowski, ami intime de M. Walesa et dont la paroisse comprend les chantiers Lénine où est né Solidarité, a déclaré que les deux hommes se sont entretenus pendant une demi-heure avant d'assister à la consécration d'un nouvel évêque à la basilique Sainte-Marie de Gdansk.

M. Walesa a été applaudi par les 25,000 personnes réunies dans l'immense basilique, la plus grande de Pologne, lorsqu'il y a fait son entrée en compagnie du cardinal Glemp.

Avec le prélat, le syndicaliste a sans doute évoqué les interrogatoires de la police auxquels il a dû se soumettre, ainsi que sa femme et son chauffeur après sa rencontre secrète avec des dirigeants de Solidarité, le week-end dernier.

Cette rencontre a été confirmée dans un communiqué publié par les syndicalistes clandestins qui ont appelé la population à manifester le 1er mai indépendamment des défilés officiels.

Si elles ont lieu, ces manifestations seront les premières depuis la levée de la loi martiale à la fin de l'année dernière. Elles risquent d'inquiéter l'Eglise à quelques semaines seulement de la venue du pape Jean-Paul II en Pologne prévue en juin.

À la suite de cet appel, le cardinal

Voir page 12: Walesa



Le cardinal Jozef Glemp, primat de Pologne, a pris part à une procession dans la vieille ville de Varsovie à l'occasion de l'accueil d'une reproduction de l'icône de la Vierge noire de Czestochowa, principal objet du culte du catholicisme polonais. (Photolaser AP)

le week-end sportif



Bassett frôle l'exploit

La Torontoise Carling Bassett, 15 ans, a reçu la consécration hier en perdant au terme de trois manches acharnées la finale du tournoi de tennis de Amelia Island devant l'Américaine Chris Evert-Lloyd, no 2 mondiale. Celle-ci a dû avoir recours à tout son métier pour vaincre Bassett, qui a émerveillé le public par la qualité de son jeu.

Page 9

Retombées du Cosmos retracées dans la Chaudière?

par Louis-Gilles Francoeur

Des chercheurs de l'Université Laval ont retracé, le 23 février, une augmentation sensible de particules radio-actives dans le bassin de la rivière Chaudière, qu'ils croient imputables aux retombées des différents éléments du Cosmos-1402 dans l'atmosphère terrestre au cours des semaines précédentes.

Les niveaux détectés ne représentent toutefois aucune menace pour la population de cette région, étant comparables aux niveaux naturels de radiation. C'est ce qu'a déclaré hier au DEVOIR M. Jean-Claude Roy, qui, avec son collègue Jacques Turcotte et leur équipe d'étudiants du département de chimie de l'Université Laval, ont fait ces constatations. Ce département continue d'effectuer chaque mois des relevés dans les boues d'un des usines de filtration de Charny, située en amont des chutes Chaudière, ainsi qu'à l'usine de Sainte-Foy. L'analyse de ces boues utilisées dans le traitement des eaux est fort utile aux chercheurs en radio-chimie car un seul gramme contient l'équivalent des particules que l'on devrait

Voir page 12: Retombées

Le chômage parmi nous

Si la relève veut trouver de l'emploi, du moins à l'issue de la crise, il lui faut dès maintenant faire un peu de futurologie, et savoir reconnaître les métiers de demain. Marie-Agnès Thellier a cherché déjà des éléments de réponse, et identifié les secteurs de pénurie, et de surplus.

par Marie-Agnès Thellier



Les emplois de demain

Pour choisir une orientation professionnelle, pour décider un changement de carrière, consulter chaque jour les petites annonces ne suffit pas: une réflexion sur l'évolution de la société s'impose pour viser juste à long terme.

Les annonces classées, même si elles reflètent les tendances du marché du travail, ne donnent pas d'indications sûres sur le futur: au bout de longues études, aura-t-on encore besoin de tel spécialiste? De plus, les annonces ne représentent que 20 % du marché du travail réel: quatre emplois sur cinq sont comblés sans recourir aux annonces.

Toute réflexion part d'une évidence: les changements technologiques vont perturber profondément certaines professions. Par exemple, les dactylos verront leur nombre diminuer avec l'entrée des machines de traitement de texte dans tous les bureaux de professionnels. Les robots élimineront l'emploi de certains travailleurs en usine...

Devenu hyper-sophistiqué, l'outil de travail éliminera des emplois d'ouvriers et de manoeuvres au profit d'emplois de réparateurs, de surveillants, de concepteurs. Quant à la société, elle s'orientera vers des nouvelles valeurs: conserva-

Voir page 12: Emplois

Le Canada remporte le Balai d'argent

Dirigé par le skip Ed Werenich de Toronto, le quatuor canadien a remporté le championnat du monde curling, hier à Regina. Il s'agit d'une deuxième victoire de suite du Canada et d'une huitième depuis 1968. Werenich a vaincu en finale l'Allemagne de l'Ouest 7-4.

Page 8

Lea sauve le week-end des Expos

Les Expos ont connu un séjour difficile à Houston où les Astros les ont battus deux fois en trois parties. Le lanceur Charlie Lea a cependant offert une solide performance samedi en limitant les Astros à un seul coup sûr obtenu par Terry Puhl après deux retraits en huitième manche. Page 10



GRATUIT: 600\$ d'équipement transmission automatique
OMNI 1983 pour seulement **\$7699.**

COMPRENANT:

- Prix de base: \$6588.00
- Transport: \$188.00
- Préparation: \$145.00
- Moteur 2.2 comme Aries: \$145.00
- Transmission automatique: \$89.60
- Console: \$89.60

- Instruments Rally: \$87.65
- Servo-direction: \$222.50
- Radio AM/FM MPX: \$199.60
- Roues Rally: \$53.00

- PLUS 600\$ D'ÉQUIPEMENT GRATUIT
- Seulement 142 en inventaire ou en commande

10.9% de financement sur tous les camions et voitures neufs 1983. Jusqu'au 31 mars 1983.



CHRYSLER

Automobiles
FORQUE
Inc.



Aujourd'hui,
ça prend une Chrysler.

"dans l'est, chrysler... c'est nous autres"

15,949 rue Sherbrooke est, Montréal

642-7411

Des étudiantes en génie dénoncent la « loto-sexe »

QUATRE étudiantes en génie de l'Université de Sherbrooke viennent de dénoncer publiquement la « loto-sexe » qui a eu lieu en janvier dernier, au 15e congrès des étudiants en génie du Canada tenu à l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver. Faire signer une pétition, ça demande du temps. Ce qui explique sans doute le délai entre les deux événements.

A la cérémonie officielle de clôture du congrès, les délégués de l'Université Queen's (Kingston, en Ontario) ont organisé, en marge des activités officielles, une « loto-sexe ». Le billet coûtait \$1.25 et on y inscrivait le nom d'une autre personne participant au congrès. Le premier prix était une prostituée; le deuxième, un comble et le troisième, un



Renée Rowan

numéro de la revue Playboy.

Dans une lettre adressée aux représentants des étudiants de l'Université de la Colombie-Britannique, aux organisateurs de la « loto-sexe », et à tous les participants au congrès, Danielle Boulanger, Linda Bourgeois, Pauline Cadieux et Anne-Marie De Larue, étudiantes en génie à l'Université de Sherbrooke, dénoncent ce qu'elles considèrent comme un geste de mépris à l'endroit des femmes et de leur sexualité, et trouvent inconcevable qu'en 1983, cela

puisse encore se produire.

« Le geste de dénonciation que nous posons n'est pas motivé par une quelconque pudibonderie ou puritanisme, écrivait-elles, mais bien par notre croyance profonde en des rapports hommes-femmes sains et équitables. Ce tirage a une portée sociale importante en ce sens qu'il consacre le privilège socioculturel des hommes sur les femmes. C'est ce privilège et ceux qui se l'octroient que nous dénonçons avec véhémence. »

Cette lettre de blâme a été

entérinée à l'unanimité par le conseil d'administration de l'Association générale des étudiants en génie de l'Université de Sherbrooke. Près de 70 étudiants et étudiantes ont également signé la pétition qui accompagne cette lettre.

Les femmes ingénieurs en congrès — Les femmes ne représentent que 1,5 % des 115.000 ingénieurs au Canada. « Pourtant, affirme Micheline Bouchard, ing., du bureau du p.-d.g. d'Hydro-Québec, et Maureen Lofthouse, ing., directrice des services techniques de KHD Canada, co-présidentes du deuxième congrès des femmes ingénieurs du Canada, le génie est une discipline d'avenir qui devrait permettre aux femmes de vivre de grandes satisfactions professionnelles. »

Selon Micheline Bouchard, beaucoup de jeunes femmes pourraient faire carrière en génie mais, à cause de préjugés tenaces, d'un manque d'appui de leur entourage, elles ne franchissent jamais les portes des facultés de génie au Canada. De fait, les fil-

les ne représentent en moyenne que 8 % de la population étudiante de ces facultés et cette proportion n'augmente que de 1 % par année.

« La mince proportion des femmes oeuvrant en génie devra augmenter », affirme Mme Bouchard. C'est le but que s'est fixé le deuxième congrès des femmes ingénieurs qui aura lieu à Montréal, les 28, 29 et 30 avril. Les présidentes de cette rencontre invitent toutes les femmes ingénieurs à venir échanger sur divers sujets d'intérêt: la microélectroni-

que, la télématique, le génie biomédical et l'environnement. Les résultats de deux sondages pan-canadiens y feront l'objet de discussions. L'un portera sur les femmes ingénieurs et l'autre sur les employeurs de femmes ingénieurs.

Le comité d'organisation du congrès a aussi fait produire par l'Office national du film un documentaire traçant le portrait de trois femmes ingénieurs, leur carrière, leur vie personnelle ou familiale. Présenté en première au congrès, le film sera par la suite distribué dans les milieux scolaires.

Femmes victimes de violence — Le Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal entreprend une recherche exploratoire dans la

région métropolitaine pour identifier les mécanismes qui permettent à des femmes victimes de violence conjugale de se libérer de cette situation.

Les travaux entrepris jusqu'à maintenant montrent que le problème de la femme battue a généralement été analysé dans une perspective victimologique. Ceci perpétue jusqu'à un certain point une vision traditionnelle qui veut voir la femme comme victime innocente et passive de l'homme. Sans nier la gravité de l'assaut non plus que le drame vécu par les personnes en cause, ce projet, note le Centre, vise plutôt à faire la lumière sur la femme qui interrompt ce processus de violence.

Vu sous cet angle, il s'agit de faire ressortir une dynamique favorable à la rupture

de cette violence conjugale et par le fait même miser sur les forces de la femme. Ainsi posé, le problème est envisagé par rapport aux choix que la femme se donne pour sortir d'une situation difficile et aux décisions qu'elle prend.

La recherche en cours est basée sur des entretiens semi-directifs d'au plus deux heures où le sujet raconte à sa façon les éléments qui lui semblent importants. Pour participer à cette recherche, il faut que les assautes aient cessé depuis plus d'un an et que les participantes soient québécoises. Les femmes intéressées à témoigner peuvent communiquer, durant la journée, avec Louise Langelier-Biron, au 343-6430. Aucune identification n'est requise et les documents sont confidentiels.

Les conclusions d'une recherche sur le ministère et la vie des prêtres

Le malaise de la prêtrise au Québec demeure entier

par Jean-Pierre Proulx

Les prêtres du Québec continuent d'être des hommes profondément tiraillés. Le fameux « malaise » qui les a atteints au début des années 70 et qui en a amené plusieurs à quitter leur état, ne semble pas s'être estompé.

Ce constat se dégage d'une recherche-action menée par le comité du clergé de l'Assemblée des évêques du Québec sur le « ministère et la vie des prêtres ». Ses résultats viennent d'être dévoilés jeudi et vendredi à Montréal au cours de l'assemblée annuelle des offices du clergé et des conseils presbytéraux.

Au total, 279 prêtres appartenant à 16 diocèses, âgés en moyenne de 48 ans, ont participé entre janvier et avril 83 à 34 tables rondes.

On leur a d'abord posé la question suivante: « Dans votre ministère et votre vie actuelle, quels sont les malaises, les souffrances, les lourdeurs que vous ressentez? »

Un ministère trop lourd, trop diversifié, mal planifié pour lequel on ne sent pas suffisamment préparé apparaît la cause la plus importante d'insatisfaction, d'essoufflement, d'écartèlement des prêtres.

La seconde cause, a-t-on constaté, a trait à l'état des relations entre prêtres. On a souligné le manque d'amitié fraternelle, de vérité dans les rapports, d'esprit d'équipe et de solidarité, d'où le sentiment d'être seul, d'être jugé ou mis de côté.

Troisième constatation: le prêtre porte « douloureusement », l'attitude du grand nombre de ceux qui se disent

chrétiens: mentalités nouvelles, indifférence, valeurs chrétiennes ignorées ou bafouées. Les gens refusent de s'engager dans la communauté mais se montrent très exigeants à l'égard du prêtre, d'où un sentiment d'impuissance, d'incompréhension, de frustration et parfois d'agressivité.

Quatrièmement, les prêtres vivent en perpétuelle état de tension entre les exigences de leur travail apostolique et celle de leur vie personnelle et particulièrement de leur vie intérieure.

Enfin, les prêtres ont apparemment du mal à supporter l'autorité hiérarchique. On souffre plus précisément des divergences dans les orientations pastorales des évêques, des lenteurs de Rome et d'une Eglise trop lourde dans ses structures.

Voilà pour le côté sombre. Mais pa-

radoxalement, les prêtres tirent leurs joies et leurs satisfactions des mêmes réalités qui les font souffrir!

Ainsi, la source première et non équivoque de leur satisfaction réside dans la prise de responsabilité des laïcs en solidarité avec le prêtre. Encore peu nombreux, ces laïcs, dit-on, témoignent d'une foi en Jésus-Christ, d'une générosité qui les interpellent.

Leur seconde source de joie se trouve chez un grand nombre de fidèles qui, disent-ils, « expriment une soif de Dieu, un désir de vie chrétienne plus profonde. Ils sont aussi dans l'émerveillement devant l'action de l'Esprit dans le monde, dans les personnes. Ils notent chez la majorité des fidèles une attitude de confiance, d'appréciation et même d'amitié ».

Parmi les satisfactions, viennent encore la qualité des liens avec les autres prêtres, le renouvellement de leur vie spirituelle, voire du ministère pastoral lui-même sinon du renouveau de l'Eglise.

L'étude du comité du clergé comprenait un autre volet fait celui-là d'un questionnaire individuel auquel 66 prêtres ont répondu. Les résultats n'en ont pas été dévoilés. On a signalé cependant que la vie affective des prêtres constituait le premier champ de leurs difficultés.

Commentant les résultats de ces études, l'abbé Jean Levert, de Mont-Laurier, qui est aussi sociologue, a expliqué que le tiraillement observé n'était pas une « lamentation ou un caprice ».

A son avis, le prêtre québécois « vit

actuellement un rajustement dans son agir pastoral » que lui a imposé deux changements majeurs. D'abord, il doit faire face à une nouvelle définition de l'Eglise qui modifie la position qu'il y occupait jusqu'ici: il était le patron. Il doit devenir un animateur dans un ministère dorénavant considéré comme un service. Ensuite, on a inversé l'ordre classique de ses tâches: il était d'abord l'homme du culte; on propose maintenant d'en faire d'abord l'homme de la parole.

Ensuite, le prêtre continue de subir les effets du changement social qu'a connu le Québec: l'Etat, a-t-il dit, qui a remplacé l'Eglise comme institution centrale de la collectivité, a touché profondément au statut social du prêtre, à son rôle social et à ses tâches au sein de la communauté ».

Formation d'un syndicat

Comterm comparaitra devant un commissaire

par Rodolphe Morissette

Les dirigeants de la firme Comterm de Pointe-Claire se retrouveront devant un commissaire du ministère du Travail dans deux semaines pour se défendre d'une accusation de congédiement pour activités syndicales de neuf employés qui faisaient partie de l'embryon d'un syndicat local FTQ.

Comterm conçoit, fabrique, vend et entretient des systèmes d'information pour l'industrie des télécommunications. Elle emploie quelque 200 personnes, dont 70 à la production. Le 10 décembre dernier, le Syndicat des ouvriers de l'électricité, radio et machinerie d'Amérique (FTQ) dépose une demande en accréditation pour les seuls employés de la production. Refus de l'employeur. « Il n'y avait qu'un tout petit, un trop petit noyau d'employés qui avaient signé, qui faisaient partie d'une grande variété de services. Nous voudrions avoir affaire à un seul groupe pour l'ensemble des employés », explique M. Laurent Nadeau, président de Comterm.

Le 3 mars une association indépendante d'employés dépose une autre requête en accréditation, qui se propose, celle-ci, de représenter tous les employés de la firme. Le syndicat FTQ accuse dès lors l'employeur d'ingérence, au sens du Code du travail, dans une association de travailleurs.

Le 5 avril, Comterm congédie neuf em-

ployés qui, allègue le syndicat, « constituaient le noyau » de la section FTQ qui prenait corps, dont le président, M. Luc Cabrol. Réplique des salariés congédiés: ils logent des plaintes au ministère du Travail; ils auraient été congédiés pour activités syndicales et ils demandent d'être réintégrés dans leur emploi. M. Aimé Campeau, commissaire au travail, entendra les parties le 28 avril.

Le président de Comterm affirme au DEVOIR que ces congédiements, « qui ne sont que temporaires, n'ont rien à voir avec le mouvement syndical. On a remercié pour un temps les employés qui avaient le moins d'ancienneté parce qu'il y avait un malaise à les garder à ne rien faire. Nous avions dans certains services un surplus d'inventaire. Nos employés sont libres de se syndiquer; ça n'a rien à voir avec la compagnie. »

La version du syndicat FTQ: l'employeur, en réaction à la première demande d'accréditation, a « monté de toutes pièces une association de boutique »; puis il congédie les instigateurs du groupe FTQ en riposte aux accusations d'ingérence.

Le président de Comterm réplique que la compagnie « n'a aucun problème ni avec ses employés ni avec le mouvement syndical ». Il précise qu'environ 30 % des actions de Comterm appartiennent aux employés de la firme.

Une première dans les universités du Québec

Les porte-parole étudiants auront des crédits

Les étudiants de l'Université Laval obtiendront jusqu'à trois crédits dans un programme de baccalauréat pour leur participation active à la vie de leur association et au gouvernement de l'université.

De plus, les associations étudiantes reconnues pour- ront maintenant désigner elles-mêmes les délégués étudiants aux instances universitaires, telles le conseil uni-

versitaire (8 étudiants sur une centaine de membres) et une demi-douzaine de ses commissions. A ce jour les représentants étudiants à ces divers organismes étaient choisis par des corps ad hoc (les collèges électoraux) et ils ne représentaient qu'eux-mêmes.

Dorénavant, les représentants étudiants à ces organismes auront pour ainsi dire

des comptes à rendre à leur association et pourront plus facilement se dissocier des positions de celle-ci quand ils siègent à des instances décisionnelles de l'université.

Il s'agit pour la Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval et pour l'Union des gradués du même établissement d'une « grande victoire », au terme d'un débat qui a duré depuis dix ans. Le vice-recteur aux Affaires étudiantes,

M. Pierre DeCelles, précise que l'institution avait arrêté récemment « la volonté de mettre à jour ses rapports avec les étudiants ». L'automne dernier, l'université avait fourni aux deux associations étudiantes une maison privée qui lui appartenait et où elles ont maintenant installé leurs pénates.

L'octroi de crédits pour activités étudiantes constitue une première dans le monde étudiant québécois. L'étu-

diant qui siège au conseil universitaire, à l'une de ses commissions, ou qui est actif à l'exécutif de son association étudiante, peut obtenir d'abord une ou des attestations de participation, qu'il soumet ensuite à la direction d'un programme de cours (baccalauréat de trois ans) et qui peuvent lui être reconnus comme l'équivalent d'un ou de plusieurs cours optionnels, jusqu'à concurrence de trois crédits par programme.

Deux meurtriers condamnés à vie

À l'issue d'un procès d'un mois, un jury de la Cour supérieure présidé par le juge Jacques Duros a délibéré trois heures avant d'en arriver à un verdict de meurtre au premier degré dans le cas de deux individus de Fableville.

Gilles Ouellette, 27 ans, et Gérald Tougas, 33 ans, étaient accusés d'avoir causé la mort de M. et Mme Ernest Ethier, âgés respectivement de 71 et 69 ans.

Le juge Duros les a immédiatement condamnés à deux sentences d'emprisonnement à vie, et comme il s'agit de meurtres au premier degré, Ouellette et Tougas ne peuvent être éligibles à une libération conditionnelle avant 25 ans.

Rappelons que les victimes avaient été tuées de coups de feu à la tête et au dos, en plus d'être poignardés, lors d'un vol survenu à leur domicile du 499, rue Foster, dans le quartier Fableville, à Laval. On croit que le méfait aurait été commis vers le 17 décembre mais ce n'est que le 23 décembre que le couple avait été découvert dans le sous-sol de la maison par des voisins.

C'est le 7 janvier que les policiers décidaient de perquisitionner le domicile des accusés, sis au 453, rue Eric, soit à quelque 1.000 pieds de la demeure des victimes. On y avait alors retrouvé des jeans tachés de sang et une expertise devait révéler qu'il correspondait à celui des victimes.

Pilote canadien tué au Nicaragua

TEGUCIGALPA, Honduras (AP) — Les rebelles qui combattent le gouvernement gauchiste du Nicaragua affirment qu'ils ont descendu un appareil de l'aviation du Nicaragua piloté par un Canadien.

Les pilotes étaient un citoyen canadien et un Nicaraguayen, dit l'émission, mais leurs noms n'ont pas été mentionnés et l'on n'a pas

dit s'ils avaient été tués ou capturés.

On n'a pu faire confirmer ces informations et les porte-parole de l'autorité militaire n'ont pas voulu les commenter.

Entre-temps, le président du Honduras, M. Roberto Suazo Cordova, a nié la prétention du gouvernement sandiniste du Nicaragua que son pays appuyait les rebelles.

L'INSTITUT DE LA RECHERCHE HUMAINE

RENCONTRER...

Partager votre vie avec une personne qui saura donner

« UN VISAGE À VOS RÊVES »

N'EST-CE PAS LÀ UN IDÉAL QUE CHACUN DE NOUS CARESSE AU FOND DE SON CŒUR?

MONTREAL 847 Cherrier 524-1176 QUEBEC 580 est Grande Allée 529-3363 CHICOUTIMI 1212 boul. Talbot 696-1666

Organisme à but non lucratif Ouvert du lun. au ven. de 10h. à 21h., sam. de 10h à 15h.



La prostitution chez les jeunes

La police réclame des mesures plus sévères

MONTREAL (PC) — La prostitution des jeunes sem-

guérin
l'éditeur
qui
édite

Droits et Lois du Québec

Sheilah Martin
264 pages — 12,95\$

DROITS ET LOIS DU QUÉBEC

Sheilah Martin

ble en hausse, notamment à cause de chômage, et, alors que la police réclame des lois plus sévères, des travailleurs sociaux craignent que certaines mesures de répression n'aggravent la situation.

Le comité parlementaire de la Justice à Ottawa a recommandé que les clients aussi bien que les prostitués soient également sujets à des poursuites, et que les clients de prostituées de moins de 18 ans soient

passibles d'une peine de prison allant jusqu'à deux ans.

M. Yvon de Grace, directeur de l'escouade de moralité de la police de Montréal, est en faveur de ces mesures. « Si l'on peut réduire le nombre des clients dans la rue, on réduira la prostitution juvénile, dit-il. Ces hommes (les clients) ne veulent pas être arrêtés. La plupart sont mariés ».

M. de Grace préfère que la prostitution se négocie dans les bars et hôtels plutôt que dans la rue. « Nous serons plus au courant, le contrôle sera plus facile. »

Un travailleur social, M. Kamal Fahmi, ne partage pas cet avis et pense que chaque cas de prostitution est particulier et mérite une attention individuelle. Il croit aussi que divers facteurs autres que le chômage incitent les jeunes à se prostituer.

guérin
éditeur limitée
4501 Drolet
Montreal H2T 2G2
Tel.: (514) 842-3481

- La personne et ses biens.
- Les obligations.
- Les contrats.
- La responsabilité civile.
- La protection du consommateur.
- Le droit du travail.
- Le droit des affaires.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tel.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tel.: (514) 677-6525

168 rue, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tel.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tel.: (514) 843-6241

Le nouveau BOURGAULT

"Bourgault, on le constate en lisant ce livre fascinant, est tout un personnage. D'ailleurs, il le sait."

Pierre Vennat, LA PRESSE

"Derrière le personnage public se révèle un homme attachant."

Anne-Marie Voisard, LE SOLEIL

Andrée LeBel

PIERRE BOURGAULT

Le plaisir de la liberté

(entretiens)



elle Optique

« Ce qui fait de moi PIERRE BOURGAULT, c'est que j'ose — on ne m'aura jamais. »

Nouvelle Optique

en bref...

■ L'indépendance fictive

Environ 200 militants péquistes se sont réunis samedi à Rouyn-Noranda pour dresser le bilan fictif de l'indépendance du Québec « un an après sa réalisation ». Il avait été convenu que le colloque se déroulerait en 1986. Le ministre délégué au Commerce extérieur, M. Bernard Landry, et le député de Prémontaine, M. Marcel Léger, ont notamment pris part aux discussions. Dans son intervention, M. Landry a particulièrement insisté sur l'importance d'une présence québécoise sur la scène internationale. De son côté, M. Léger a affirmé que les députés péquistes qui seront éventuellement élus à Ottawa joueront un rôle primordial dans la réalisation de l'indépendance du Québec.

■ M. Chrétien au Japon

TOKYO (AFP) — Le ministre canadien de l'Énergie, M. Jean Chrétien, est arrivé samedi à Tokyo pour des entretiens avec le gouvernement et des milieux d'affaires japonais sur la fourniture à long terme de gaz naturel liquide au Japon. Une coopération financière étalée sur 20 ans pour la fourniture annuelle de 2,9 millions de tonnes de gaz liquide sera évoquée aujourd'hui par M. Chrétien lors de réunions séparées avec son homologue japonais Sadanori Yamanaka et le ministre des Affaires étrangères Shintaro. M. Chrétien devrait également rencontrer cinq chefs d'entreprises japonais qui ont signé en mars un contrat d'achat de gaz avec la compagnie Dome Petroleum Ltd.

■ De l'eau propre

Le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, a signé au cours du week-end des protocoles d'entente relativement à l'assainissement des eaux usées des municipalités de Sherbrooke, Rock Forest, Fleurimont, Lennoxville et Canton d'Ascot. Ces protocoles d'entente prévoient des investissements de plus de \$69 millions sur des études EPIC (eaux parasitaires d'infiltration et de captage), ainsi que des travaux de réhabilitation des réseaux existants et d'interception et finalement le traitement des eaux usées. La participation gouvernementale à l'ensemble de ces travaux sera de \$58,6 millions, soit 86 % du coût total des travaux.

■ Injuste sanction

OTTAWA (CP) — La Garde côtière du Canada devra dédommager le capitaine Noël Demers du brise-glace Simon Fraser qui avait été relevé de ses fonctions, mis en congé puis suspendu pour une période de dix jours après que l'équipage de son navire eut négligé de répondre dans les plus brefs délais aux signaux de détresse envoyés par un pétrolier en flammes dans le Saint-Laurent le jour de Noël 1981. Un adjudicateur de la Commission des relations de travail de la fonction publique, M. Jean Galipeault, a décrété que le capitaine Demers avait été injustement pénalisé parce qu'il se trouvait au moment de cet incident en congé des Fêtes avec sa famille.

■ La conscription rétablie?

WASHINGTON (AP) — D'un rapport publié par un groupe d'études de l'université de Georgetown sur les besoins de l'armée américaine dans les années 1990, il ressort que la conscription devra peut-être être rétablie, à cause d'une diminution du nombre de jeunes recrues et de conditions économiques meilleures. « Face au triple impact d'une situation améliorée de l'emploi civil, de mouvements anti-nucléaires, anti-militaristes et pacifistes et de la diminution du nombre de jeunes hommes au milieu des années 1980, l'armée ne pourra même pas disposer d'une force active volontaire de 784.000 hommes (le niveau présent à peu près) du milieu à la fin des années 1990 », soulignent les auteurs du rapport.

■ Allo, j'écoute!

OTTAWA (PC) — La police a écouté des milliers de conversations téléphoniques privées au Canada en 1982 et a effectué dans cette foulée quelque 1.007 arrestations et obtenu 15 condamnations. L'écoute électronique a été autorisée par des juges qui ont approuvé 565 demandes et 160 demandes de renouvellement présentées par les corps policiers, indique le rapport annuel sur l'écoute électronique présenté par le Soliciteur général, M. Robert Kaplan. Les demandes de surveillance électronique doivent mentionner le nom du suspect et la nature du crime présumé.

■ Ghandi pour tout le monde

JOHANNESBOURG (AFP) — Les premières du film *Gandhi* de Sir Richard Attenborough, organisées dans les grandes villes sud-africaines, seront finalement ouvertes à tous les publics sans distinction de race. Le ministre sud-africain du Développement communautaire, M. Pen Kotze, a expliqué qu'en « raison de l'intérêt international exceptionnel suscité par le film, celui-ci pourrait être projeté devant des publics mixtes dans les véritables premières ». Le film *Gandhi* sera d'autre part projeté dans les salles d'URSS à la suite d'un accord conclu avec les autorités soviétiques. Le gouvernement indien, qui a participé au financement du film, s'est réservé les droits de distribution en Union soviétique et dans les pays de l'Est. Ces derniers devraient également recevoir *Gandhi*.

Le programme de restauration des lacs de villégiature

Ouellette annonce de nouvelles coupures

par Louis-Gilles Francoeur

Le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, a annoncé en fin de semaine de nouvelles coupures dans le Programme des lacs, qui finance les projets de restauration des plans d'eau en milieu de villégiature, sans toutefois préciser l'ampleur des réductions envisagées par le Conseil du Trésor pour l'année 1983.

M. Ouellette, qui était conféré d'honneur au congrès annuel de la Fédération des associations pour la protection de l'environnement

des lacs (FAPEL), a toutefois convié cette association, à examiner avec lui de nouveaux moyens pour « placer le Programme des lacs dans une situation beaucoup plus confortable » en le liant, par exemple à la problématique d'assainissement des eaux et en l'administrant à l'aide de nouveaux « critères objectifs » pour déterminer entre autres le choix des interventions gouvernementales.

La présidente de la FAPEL, Mme Hélène-Louise Elie, a réagi sobrement aux propos du ministre en laissant la « porte ouverte » à de

prochaines discussions sur ce projet. Mais les quelques centaines de congressistes présents ont généralement perçu les propos du ministre comme une « douche froide », selon l'expression de l'un d'entre eux.

Le Programme des lacs avait démarré en 1971 avec un budget de \$202.000 pour atteindre \$427.000 en 1976 dans le dernier budget du gouvernement libéral. Il passait de \$709.000 en 1977 à \$982.000 en 1980 pour décroître à \$866.000 en 81 et \$775.000 en 82. Ces budgets sont d'autant plus productifs, soutient la FA-

PEL, qu'ils s'appuient sur le bénévolat des 580 associations de villégiateurs du Québec, qui représentent près de 100.000 membres. La FAPEL ne touche elle-même qu'un maigre \$20.000 pour ses opérations, ce qu'elle juge insuffisant par comparaison avec d'autres groupes moins importants qui profitent de subventions comparables.

Le ministre de l'Environnement a déclaré « qu'il était devenu difficile d'augmenter les budgets d'un programme qui laisse au seul dynamisme des groupes concernés le choix des lacs » où intervient

son ministère. C'est pourquoi il souhaite ajouter à la volonté qui s'exprime dans le bénévolat des « critères objectifs ». Cela a fait sourcilier plusieurs congressistes qui se plaignent ouvertement des tentatives répétées de la haute administration de l'Environnement de démembrer le Programme des lacs au profit des bureaux régionaux du ministère.

L'idée avancée par M. Ouellette de lier le Programme des lacs à la politique d'assainissement des eaux du ministère est, d'autre part, apparue à plusieurs

comme une « réduction » de la portée du programme en vigueur dans la mesure où il vise autant la qualité de l'eau que la renaturation des berges par la plantation d'arbres et l'aménagement intégré des milieux de villégiature. Par contre, on laissait entendre dans l'entourage de M. Ouellette qu'il s'agit là d'une « stratégie interne » pour attacher ce programme à la plus puissante locomotive du ministère, l'assainissement des eaux, une politique qui aurait le « vent dans les voiles au cabinet » à cause de ses retombées économiques.

L'aide au démolissage

Le programme d'Ottawa ne soulage pas les sinistrés

par Gilles Provost

« Pour moi, cela a été un jour de deuil quand Ottawa a accepté de verser quelques milliers de dollars à chaque propriétaire de maison isolée avec de la mousse d'urée-formol (MIUF) ! Je suis un des rares qui ne peuvent pas en bénéficier et je savais qu'il ne serait plus possible d'obtenir davantage ».

« Je me suis battu pour tout le monde pendant deux ans mais, au bout du compte, je me retrouve tout seul, sans aide. Ma maison est une perte totale. Il en coûterait \$40.000 pour enlever la MIUF et je n'ai pas l'argent. J'aurais dû faire faillite au début; maintenant, après m'être tant battu, je ne peux plus l'accepter. Ils seraient bien trop fiers, à Ottawa! D'ailleurs, ce serait pour moi un déshonneur intolérable ».

Attablé devant un café, dans la cuisine de son foyer de Sainte-Dorothée (Laval), M. Guy Chevalier se vide le cœur. Depuis des semaines, il poursuit la lutte en solitaire pour obtenir d'Ottawa un programme d'aide spécial, à l'intention des cas exceptionnels dans son genre. Parce qu'à ses yeux, il n'y a aucun doute: le gouvernement est responsable de la tragédie de la MIUF, par sa négligence.

« Le programme d'aide prétend être humanitaire, dit-il, mais il ne fait rien pour les plus mal pris, pour la petite minorité des « sinistrés de la MIUF », comme je les appelle. Nous ne sommes pas nombreux, à toujours répéter M. Ouellette. Ça ne devrait donc pas coûter bien cher de nous venir en aide ».

La famille Chevalier a été une des plus durement touchées par les problèmes de la MIUF, si bien que sa situation médicale a souvent servi d'exemple pour sensibiliser les hommes politiques à la gravité du problème. Les dossiers médicaux de chaque membre de la famille, vierges avant l'isolation de leur maison avec cet isolant approuvé et subventionné par le gouvernement canadien, se sont brusquement mués en interminables listes de consultations médicales. Un des enfants a même connu des problèmes immunologiques inexplicables.

Encore maintenant, Mme Ginette Chevalier refuse absolument de pénétrer dans la maison, sur les conseils du toxicologue Albert Nantel. « La dernière fois que je l'ai fait, pour faire visiter un journaliste, j'ai perdu connaissance au moment de sortir ».

Dans les mois qui ont précédé l'évacuation de leur

maison, à l'été 1981, elle a perdu connaissance douze fois. L'examen médical a conclu que l'état de santé de Mme Chevalier et de ses deux plus jeunes enfants était « grave » tandis que celui de l'ainé (5 ans) était « modéré » et celui du père, « léger ». Dans la maison, les taux de formaldéhyde étaient de deux à trois fois supérieurs à la « norme » fédérale (0.1 partie par million), norme qui a dû être abandonnée parce beaucoup trop élevée.

Leur maison n'était pas luxueuse. Il s'agit d'un ancien chalet situé en bordure de la rivière Des Prairies que le couple avait décidé de transformer en résidence permanente. C'est pourquoi il avait fait injecter de la MIUF dans tous les murs extérieurs, dans le toit, etc. En raison de la construction peu orthodoxe de l'édifice, la mousse a pénétré dans les plafonds, dans les armoires de cuisine... bref, partout ou presque.

Plusieurs entrepreneurs agréés par le gouvernement fédéral ont évalué le coût des travaux à au moins \$40.000. « Je n'ai pas les moyens de payer un tel montant, même si Ottawa me remboursait \$8.000, le maximum présentement admis, dit M. Chevalier. D'ailleurs, je serais bien fou d'investir un tel montant dans des réparations puisque la maison originale n'a même pas cette valeur ».

Entretiens, toutefois, M. Chevalier demeure responsable des paiements hypothécaires et il se voit acculé à la faillite. L'ironie de la situa-

tion, c'est qu'il a été un des principaux militants des organisations de victimes, dès la première heure. C'est même lui qui a été le dernier président de l'Organisation des victimes de l'isolation au formaldéhyde (OVIF). Il avait dû régler toutes les formalités de son sabotage quand elle a été définitivement remplacée par la Fédération québécoise des associations de victimes de la MIUF.

Cette aventure a été pour lui un « suce-énergie » écrasant au moment même où il devait évacuer sa maison. (Il a maigri de 30 livres pendant cette période.) Malgré tout, cela ne l'aura pas empêché de demeurer un des leaders du comité des victimes de Laval jusqu'à récemment. Il est même question qu'il pousse encore le bénévolat jusqu'à représenter les autres propriétaires dans une cause-type provinciale devant le Bureau de révision de l'évaluation foncière: « Si ça peut servir à quelqu'un... ».

Selon Guy Chevalier, les principaux militants des organisations de victimes étaient généralement touchés beaucoup plus gravement que la moyenne par les inconvénients de la MIUF et ils bénéficiaient proportionnellement moins de l'aide fédérale. « C'est normal, dit-il, quand tu vois que toute ta famille est malade, tu deviens plus militant... Et des personnes comme Nicole Lamer ne pouvaient se laisser convaincre qu'il n'y avait rien là: elles avaient la preuve du contraire tous les jours, dans leur propre expérience ».



L'aide fédérale ne suffira pas à sauver Guy Chevalier de la faillite parce que les réparations coûteraient plus cher que la maison! (Photo Jacques Grenier)

L'affaire Mackasey

Joly nie et veut témoigner

M. Christian Joly a catégoriquement nié être le lobbyiste rétribué de l'affaire Mackasey, contredisant ainsi les propos du président du Board of Trade de Montréal, M. Robert Harrison.

La semaine dernière, ce dernier a déclaré devant un comité parlementaire spécial que M. Joly avait été président à un certain moment d'une compagnie à numéros, 109609, et qu'il avait été payé pour tenter de décrocher des contrats gouvernementaux à une autre compagnie, les Ateliers d'usinage Hall.

Le président du Board of Trade réfutait les articles que le journaliste William Marsden a écrit le mois dernier dans la *Gazette* rapportant que le député libéral Bryce Mackasey avait été propriétaire de 109609 et qu'il avait été un lobbyiste payé.

Ces articles ont soulevé la colère du député de Lincoln qui a réclamé et obtenu la convocation du Comité des élections et des privilèges pour faire la lumière sur cette question. M. Mackasey a mis son siège en jeu. Les députés n'ont pas le droit de recevoir ou de s'adonner au lobby payant.

En faisant la lumière sur une partie des événements, le président du Board of Trade a fait ressortir que M. Mackasey avait bien touché \$150.000 de 1969, qui avait acheté ses actions cotées à \$250.000. Il avait aussi précisé que M. Mackasey avait tenté d'aider les Ateliers d'usinage et qu'il avait été invité

à faire partie de son conseil d'administration.

109609 avait été mise sur pied pour aider les Ateliers Hall. Elle n'attendait aucune faveur de M. Mackasey, a déclaré M. Harrison, qui a bien insisté devant le Comité des élections pour dire que le député n'était pas le lobbyiste rétribué dont parlait la *Gazette*. M. Harrison, qui poursuit le quotidien, a déclaré que M. Joly avait fait du lobby pour les Ateliers.

Dans un communiqué, M. Joly réfute cette affirmation et il a fait savoir au Comité des élections et des privilèges, composé de députés des trois parties aux Communes, qu'il était disposé à aller témoigner. Ce comité a déjà donné une ampleur insoupçonnée à son enquête qui se poursuit depuis avec les témoignages de personnes de la Banque de Montréal puis du commissaire de la Gendarmerie royale du Canada. Fait très rare, les témoins sont invités à prêter serment.

M. Joly, pour sa part, estime « qu'il est la victime de personnes qui ont utilisé son nom pour des raisons qu'il ignore ».

Son avocat a laissé entendre qu'il pourrait intenter des procédures judiciaires contre les président du Board of Trade.

M. Joly qualifie de « bref passage » son séjour au sein des entreprises 109609 et les Ateliers d'usinage mais il nie avoir de quelque façon que ce soit agi comme lobbyiste.

Un bulletin donnant accès à une gestion professionnelle.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Pensez-vous que la gestion professionnelle d'un portefeuille n'est accessible qu'à ceux qui détiennent un actif important?

Notre bulletin *Informations financières* permet à toute personne, quel que soit son actif, de diversifier ses placements et de bénéficier des recommandations de nos gestionnaires professionnels.

Ce bulletin trimestriel, unique en son genre, va même jusqu'à vous proposer des scénarios d'investissements en fonction de divers niveaux de risques. Vous pouvez vous en procurer une copie à l'une de nos succursales.

Renseignez-vous auprès de nos conseillers. Et rappelez-vous que nous pouvons vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

desjardins

Zeev Sternhell

Ni droite, ni gauche

L'idéologie fasciste en France

414 pages \$25.95

Une analyse remarquable du phénomène d'imprégnation fasciste en France à la veille de la deuxième guerre mondiale.

Comment une certaine gauche peut-elle contribuer à l'apparition d'une idéologie anti-libérale et anti-égalitaire?

Zeev Sternhell, né en 1935 en Pologne, est professeur de science, politiques à Jérusalem. Il a déjà publié « *La droite révolutionnaire en France*. » (Seuil 1978)

Conférences de Zeev Sternhell

Québec, mercredi 20 avril 1983, 19 h 30 à l'Université Laval Pavillon de Koninck Salle 1A
Thème: *Ni droite, ni gauche: L'idéologie fasciste en France* (entrée libre)

Montréal, jeudi 21 avril 1983, 20 h 00 à l'Université de Montréal Pavillon Lionel Groulx
3200 Jean-Brillant, salle 3335
Thème: *L'Avenir de la société israélienne, après la guerre du Liban* (entrée libre)

École des Hautes Études Commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal

L'entreprise face à la révolution micro-électronique

Dernière Conférence H.E.C. de l'hiver 1983

Pierre J. Jeannot
Vice-président général
Air Canada

Le mercredi 20 avril
de 18:00 à 19:15
amphithéâtre 3068 de l'École des H.E.C.
5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V6

L'entrée est libre
Accès: routes 51, 62 et 165 de la C.T.C.U.M.
Stationnement: angle Jean-Brillant et McKenna (trais minimes)

Pour tout renseignement sur les conférences:
(514) 343-3838



Bonn veut resserrer les liens entre les USA et l'Europe « pendant l'année des fusées »

BONN (AFP) — Bonn veut resserrer les liens États-Unis / Europe pendant « l'année des fusées » et éviter toute nouvelle crise transatlantique : c'est l'objectif prioritaire du chancelier Helmut Kohl en 1983, a indiqué hier à l'AFP une source proche de la chancellerie.

« Ce sera déjà assez difficile de déployer les fusées américaines en RFA face aux pacifistes (dont 750.000 ont défilé à Pâques à travers

le pays) si les négociations de Genève échouent, sans avoir à résoudre en plus une nouvelle crise transatlantique du type de celle du gazoduc eurosibérien l'an dernier », explique-t-on de même source. On se déclare en outre « optimiste » sur le Sommet des pays industrialisés de Williamsburg qui, ajoutée-t-on ne devrait pas être centrée sur de nouvelles restrictions du commerce Est / Ouest.

C'est ce qu'avait déjà souligné le chancelier Kohl dans une interview, publiée hier par le journal dominical *Welt Am Sonntag*. Les États-Unis estiment-t-il, ne tenteront pas à Williamsburg d'obtenir de nouvelles restrictions du commerce européen avec l'Est. « Mes entretiens avec le président Reagan ont clairement montré que ce ne serait pas le cas », a dit M. Kohl.

« Le commerce Est-Ouest

sera également à l'ordre du jour mais ce ne sera certainement pas le principal thème, a ajouté le chancelier. « Nos amis américains, a-t-il poursuivi, sont d'accord avec nous sur le fait que le commerce constitue un facteur stabilisateur dans les relations Est-Ouest ».

Les points de divergence entre Européens et Américains, au moment où le chancelier Kohl souhaite le « maximum de cohésion » des Oc-

cidentaux pour convaincre Moscou de négocier sérieusement à Genève une « solution intérimaire » avant le début du déploiement des nouvelles fusées de l'OTAN, ne manquent pas, constatent les observateurs :

1- dans le cadre du « COCOM » (Comité de coordination du commerce Est-Ouest) et de l'OCDE à Paris, Washington insiste pour obtenir des Européens un ren-

chérissement des crédits européens (OCDE) et un renforcement des contrôles d'exportation de haute technologie (COCOM), à caractère militaire mais aussi à usage civil, souligne-t-on à Bonn. Les Européens ne veulent pas de leur côté de « guerre commerciale » avec Moscou. Bonn, en particulier, redoute d'éventuelles mesures de rétorsion soviétiques pour son commerce avec l'Est (21 milliards de marks d'échanges avec Moscou en 1982).

2- sur la conférence de Madrid de la CSCE (Sécurité et coopération en Europe) les Européens souhaitent une issue rapide à Madrid pour que la conférence sur le désarmement en Europe (CDE) puisse s'ouvrir. Washington se fait prier, dénonçant les infractions de l'Est sur les droits de l'homme.

3- sur la politique agricole, comme l'a reconnu le chancelier à son retour de Washington, les problèmes demeurent entre Européens et Américains, notamment concernant les subventions à l'exportation de produits agricoles.

Enfin, rappelle-t-on à Bonn, Washington entend se doter des moyens de « punir » les firmes américaines et européennes qui violeraient les interdictions commerciales avec l'Est décrétées par les États-Unis, malgré l'échec des sanctions américaines contre les firmes européennes engagées dans le gazoduc eurosibérien (sanctions levées en novembre dernier).

Le chancelier Helmut Kohl, après son voyage à Washington, va poursuivre sa tournée des grandes capitales par des visites en Grande-Bretagne le 22 avril et à Moscou au début de l'été. L'ambassadeur d'URSS à Bonn, M. Vladimir Semionov, a exprimé mercredi dernier lors d'une visite à la chancellerie, « la grande importance » qu'accorde M. Kohl à une « très prochaine » visite de M. Kohl à Moscou.

« Je serais heureux, a dit pour sa part dans une interview hier le chancelier fédéral, si mon voyage à Moscou pourrait contribuer à faire comprendre à l'URSS qu'elle n'est pas seule à avoir des intérêts de sécurité ».

Le comité de surveillance de l'OPEP se réunit pour la première fois

LONDRES (AFP) — Le comité de surveillance de l'OPEP, chargé de veiller à la stricte application des décisions prises par l'organisation, se réunit aujourd'hui à Londres, pour la première fois depuis l'accord « historique » conclu par l'OPEP il y a un mois dans la capitale britannique.

Les quatre ministres du comité — Émirats arabes unis, Venezuela, Algérie et

Indonésie — pourront constater qu'en un mois le marché pétrolier s'est largement stabilisé. La décision de l'OPEP, le 15 mars, de baisser le prix de référence de son pétrole de \$34 à \$29 le baril et de fixer des quotas de production à chacun de ses 13 membres, pour que la production totale ne dépasse pas 17,5 millions de barils/jour (mbj), a commencé à porter des fruits.

Le semaine dernière a été

marquée par un véritable événement : le prix du pétrole de référence de l'OPEP, l'arabe léger, a atteint sur le marché libre une quasi-parité avec son prix officiel, \$28,80 contre \$29. Ceci ne s'était pas produit depuis janvier 1982. Dans le même temps, le prix du pétrole de la mer du Nord était traité pratiquement au niveau demandé par les Britanniques, \$29,85 le baril, contre \$30.

Ces bonnes nouvelles ont été accueillies avec soulagement par les pays producteurs. « Le marché semble véritablement s'être stabilisé », a déclaré ainsi le ministre britannique de l'Énergie, M. Nigel Lawson. Si cela était le cas, nous n'assistons pas à un troisième choc pétrolier du type de ceux que nous avons connu dans les années 70.

A l'intérieur de l'OPEP, la satisfaction est encore plus évidente. Le danger d'une guerre des prix n'a pas seulement diminué, a déclaré le ministre du Koweït, cheikh Ali Khalifa, il n'existe plus ».

Les pays du Golfe ne tarissent plus d'éloges sur ceux qui, il n'y a pas si longtemps, étaient accusés de vouloir précipiter l'écroulement de l'OPEP, les Iraniens. « Il ne faut pas se hâter de condamner l'Iran, déclarait ainsi cheikh Ali Khalifa. Nous devons apprécier l'étendue et les circonstances de leurs sacrifices ».

Le retour de la stabilité sur le front des prix autorise même quelques ministres à parler d'ores et déjà d'une hausse. L'un de ses défenseurs les plus ardents est le ministre algérien, M. Belkacem Nabi, qui préconise deux hausses de \$0,50 par baril, en juin et septembre, pour ramener le prix de référence de l'Organisation à \$30.

Le Koweït, l'Indonésie et

l'Irak sont favorables à ce réajustement, alors que le ministre de l'État des Émirats arabes unis, Maneh Said Al Oteiba, parle, lui, d'un « gel » du prix actuel « jusqu'en 1985 au moins ».

La stabilisation des prix ne règle pas tous les problèmes. La production de l'organisation n'a pas atteint dans la première quinzaine d'avril 14 mbj, bien loin des 17,5 millions fixés comme plafond. Le risque existe que certains membres recommencent à tricher et dépassent le quota autorisé.

Certains ministres doivent

profiter de leur présence à Londres pour approfondir les contacts noués le mois dernier avec les responsables britanniques de l'Énergie. Le vénézuélien Humberto Calderon Berti doit ainsi rencontrer M. Lawson. Même si Londres continue à affirmer que les prix et le niveau de production de pétrole de la mer du Nord sont « fixés par le marché », les contacts entre l'OPEP et les producteurs non membres s'intensifient.

Dans une entrevue publiée

le 13 avril par le *Wall Street Journal*, le ministre de l'État des Émirats arabes unis, qui présidera à Londres le comité de surveillance, a même été plus loin : le Mexique et la Grande-Bretagne, a-t-il dit, ont donné leur accord à l'OPEP pour maintenir leur production aux niveaux actuels.

Le ministre israélien de la Défense, M. Moshe Arens, a estimé hier que « le processus de paix au Proche-Orient n'était pas mort » et qu'un accord de paix « entre Israël et le Liban serait conclu » dans un avenir pas très lointain.

Interviewé sur la chaîne de télévision ABC, M. Arens a ajouté que « de nombreux progrès » avaient été réalisés dans les actuelles négociations entre les deux pays et que « l'optimisme régnait à Beyrouth comme à Jérusalem ».

Le ministre israélien de la Défense a par ailleurs rejeté l'idée d'un gel des implantations israéliennes « en Judée et en Samarie », souhaitée par le gouvernement américain. Les Juifs ne constituent que 3% de la population de la Cisjordanie, a-t-il dit, et ne peuvent par conséquent créer « un obstacle à la paix ».

« Les négociations doivent être menées sans aucune condition préalable », a ajouté M. Arens. « Le roi Hussein (de Jordanie) est à tout moment le bienvenu à Jérusalem et je suis sûr

Le procès des responsables de la catastrophe de Seveso débute aujourd'hui

MONZA (Italie) (Reuter) — Près de sept ans après la catastrophe écologique de Seveso, où une explosion dans une usine chimique avait libéré un nuage de dioxine dans l'atmosphère, cinq hauts responsables de la firme suisse Givaudan comparaissent aujourd'hui devant le tribunal de Monza.

Parmi les accusés, l'ancien président de l'entreprise, M. Guy Waldwogel, et son directeur général, M. Herwig Von Zwehl. Ils sont inculpés de responsabilité dans la catastrophe, en raison du système de sécurité insuffisant de l'usine, et d'avoir causé des blessures parmi la population locale.

Coincidence, leur procès s'ouvre alors que « l'affaire » Seveso fait à nouveau la une de l'actualité après la disparition de déchets contaminés par la dioxine qui avait pollué une zone de 1.800 hectares.

Un camion transportant 41 fûts de déchets a quitté Seveso, une petite cité industrielle au nord de Milan, en septembre dernier pour une destination inconnue. Sa piste a été perdue après son passage de la frontière française et malgré le mouvement de protestation qui se développe en France et en Allemagne fédérale, ces déchets n'ont toujours pas été retrouvés.

De source autorisée, on indique que les avocats de Givaudan demanderont probablement le report du procès lors de la première audience.

Deux raisons devraient les y inciter, ajoute-t-on, la controverse sur la disparition des déchets, de nature à dramatiser encore plus les débats, et la poursuite des négociations entamées avec la commune de Seveso sur le versement d'indemnités.

Ce procès, ajourné à plusieurs reprises étant donné la complexité du dossier, portera sur deux affaires distinctes, la responsabilité des dirigeants de Givaudan et les plaintes déposées à titre individuel, avec demande de dommages et intérêts, par les habitants et la commune de Seveso.

Outre MM. Waldwogel et Von Zwehl, MM. Giovanni Radice, directeur technique de l'usine, Fitz Moeri, l'homme qui l'a conçue, et Jorg-Anton Sambeth, un directeur technique de Givaudan, seront au banc des accusés.

Un sixième, M. Paolo Paoletti, ancien responsable de la production de l'usine, est tombé sous les balles de Prima Linea en février 1980.

La loi italienne n'exigeant pas la présence physique des accusés, on ne sait pour l'instant si tous les cinq seront présents aujourd'hui.

Le procès s'ouvre par ailleurs alors que les travaux de démantèlement de l'usine dont le réacteur chimique avait explosé au cours d'une opération de synthèse de trichlorophénol, un puissant défoliant, se poursuivent encore.

Selon M. Luigi Noe, commissaire spécial chargé par le gouvernement italien de la réhabilitation de Seveso, les opérations de nettoyage devraient s'achever l'an prochain.

D'ici là, le réacteur aura été démonté, la terre contaminée enfouie dans un vaste fossé de 160.000 mètres carrés, et un bois aura été

planté sur 53 hectares autrefois habités.

Givaudan, propriété de la multinationale suisse Hoffmann-La Roche, a déjà versé en 1980 103 milliards de lires (72 millions de dollars d'alors) à la Lombardie ainsi que de fortes indemnités à des particuliers et aux communes proches de Meda, Cesano Maderno et Desi.

Mais l'indemnisation de Seveso même et des habitants est toujours en discussion. « Je leur demanderai le nom de la compagnie qui s'en est occupé, et où ils sont passés, dit-il, bien que Mannesmann ait déjà démenti savoir où étaient les déchets.

WASHINGTON (AFP) — Le ministre israélien de la Défense, M. Moshe Arens, a estimé hier que « le processus de paix au Proche-Orient n'était pas mort » et qu'un accord de paix « entre Israël et le Liban serait conclu » dans un avenir pas très lointain.

Interviewé sur la chaîne de télévision ABC, M. Arens a ajouté que « de nombreux progrès » avaient été réalisés dans les actuelles négociations entre les deux pays et que « l'optimisme régnait à Beyrouth comme à Jérusalem ».

Le ministre israélien de la Défense a par ailleurs rejeté l'idée d'un gel des implantations israéliennes « en Judée et en Samarie », souhaitée par le gouvernement américain. Les Juifs ne constituent que 3% de la population de la Cisjordanie, a-t-il dit, et ne peuvent par conséquent créer « un obstacle à la paix ».

« Les négociations doivent être menées sans aucune condition préalable », a ajouté M. Arens. « Le roi Hussein (de Jordanie) est à tout moment le bienvenu à Jérusalem et je suis sûr

de la Jordanie, a-t-il dit, et ne peuvent par conséquent créer « un obstacle à la paix ».

« Les négociations doivent être menées sans aucune condition préalable », a ajouté M. Arens. « Le roi Hussein (de Jordanie) est à tout moment le bienvenu à Jérusalem et je suis sûr

de la Jordanie, a-t-il dit, et ne peuvent par conséquent créer « un obstacle à la paix ».

« Les négociations doivent être menées sans aucune condition préalable », a ajouté M. Arens. « Le roi Hussein (de Jordanie) est à tout moment le bienvenu à Jérusalem et je suis sûr

de la Jordanie, a-t-il dit, et ne peuvent par conséquent créer « un obstacle à la paix ».

« Les négociations doivent être menées sans aucune condition préalable », a ajouté M. Arens. « Le roi Hussein (de Jordanie) est à tout moment le bienvenu à Jérusalem et je suis sûr

de la Jordanie, a-t-il dit, et ne peuvent par conséquent créer « un obstacle à la paix ».

« Les négociations doivent être menées sans aucune condition préalable », a ajouté M. Arens. « Le roi Hussein (de Jordanie) est à tout moment le bienvenu à Jérusalem et je suis sûr

de la Jordanie, a-t-il dit, et ne peuvent par conséquent créer « un obstacle à la paix ».

qu'un jour il viendra ».

Il nous est possible de parler avec le roi Hussein, mais je ne pense pas qu'il y ait la moindre chance pour que nous parlions avec l'OLP », a poursuivi M. Arens, estimant que le fait que « l'OLP soit hors du processus de paix était bon » pour ce processus.

Auparavant, au cours de la même émission, l'ambassadeur d'Égypte aux États-Unis, M. Ashraf Ghorbhal, avait estimé qu'un gel, même temporaire, des implantations israéliennes créerait un « état d'esprit totalement différent » dans le monde arabe et s'était déclaré convaincu que l'Organisation de la libération de la Palestine laisserait, en ce cas, le roi Hussein de Jordanie négocier en son nom.

L'ambassadeur a ajouté qu'il y a quelques jours, les Palestiniens avaient demandé à l'Égypte de transmettre un message aux États-Unis et à la Jordanie dans lequel ils se déclaraient « toujours intéressés à négocier », malgré l'échec des discussions jordano-palestiniennes.

Par ailleurs, interrogé sur l'embargo imposé par le gou-

vernement de M. Reagan sur la livraison de F-16 à Israël, M. Arens a estimé que cette décision était « probable-ment sans précédent » dans les relations israélo-américaines et qu'elle pourrait amener Israël à rechercher d'autres sources d'approvisionnement pour ses armements.

M. Arens s'est cependant vivement félicité de la décision de l'administration américaine d'autoriser la fourniture à Israël de certains matériaux nécessaires à la construction de l'avion de combat Lavie. « J'espère que c'est une indication d'une amélioration des relations israélo-américaines et aussi une indication que l'embargo sera levé dans un proche avenir ».

« Les négociations doivent être menées sans aucune condition préalable », a ajouté M. Arens. « Le roi Hussein (de Jordanie) est à tout moment le bienvenu à Jérusalem et je suis sûr

de la Jordanie, a-t-il dit, et ne peuvent par conséquent créer « un obstacle à la paix ».

« Les négociations doivent être menées sans aucune condition préalable », a ajouté M. Arens. « Le roi Hussein (de Jordanie) est à tout moment le bienvenu à Jérusalem et je suis sûr

de la Jordanie, a-t-il dit, et ne peuvent par conséquent créer « un obstacle à la paix ».

« Les négociations doivent être menées sans aucune condition préalable », a ajouté M. Arens. « Le roi Hussein (de Jordanie) est à tout moment le bienvenu à Jérusalem et je suis sûr

de la Jordanie, a-t-il dit, et ne peuvent par conséquent créer « un obstacle à la paix ».

« Les négociations doivent être menées sans aucune condition préalable », a ajouté M. Arens. « Le roi Hussein (de Jordanie) est à tout moment le bienvenu à Jérusalem et je suis sûr

de la Jordanie, a-t-il dit, et ne peuvent par conséquent créer « un obstacle à la paix ».

le monde

35e anniversaire d'Israël

JERUSALEM (Reuter) — Israël a commencé hier soir à célébrer le 35ème anniversaire de sa création, la commémoration de l'événement est officiellement célébrée aujourd'hui. Une procession aux flambeaux a eu lieu au coucher du soleil sur le mont Herzl. Théodore Herzl, fondateur du sionisme à la fin du XIXème siècle, et plusieurs dirigeants israéliens y sont enterrés. « Plus notre puissance économique et militaire s'accroît, plus ceux qui croient nous conquérir faibliront dans leur projet et meilleures seront les chances de paix avec tous nos voisins », a déclaré le président de la Knesset, M. Menahem Savidor. Plus tôt dans la journée, les Israéliens avaient observé une minute de silence en mémoire de leurs compatriotes tués dans les six guerres israélo-arabes depuis 1948.

Sommet en préparation

WILLIAMSBURG, États-Unis (AFP) — Les conseillers des sept chefs d'État et de gouvernement des grands pays industrialisés sont réunis ce week-end à Williamsburg pour mettre la dernière main à la préparation du neuvième sommet des Sept, qui se tiendra dans cette ville de Virginie du 28 au 30 mai, a-t-on appris de source diplomatique. Les « sherpas » (ainsi nommés parce qu'ils aident les chefs d'État à accéder au « sommet ») doivent notamment discuter de l'organisation matérielle du sommet et de l'ordre du jour des travaux. Cette réunion présidée par M. Allen Wallis, sous-secrétaire d'État pour l'assistance à la sécurité, est la troisième et l'avant-dernière réunion préparatoire avant le sommet. La dernière doit avoir lieu à la mi-mai. Les problèmes de la relance économique en Occident ainsi que les relations commerciales entre l'Est et l'Ouest devraient être abordés au cours du sommet de Williamsburg, qui réunira les chefs d'État et de gouvernement des États-Unis, du Canada, du Japon, de Grande-Bretagne, d'Italie, de la France et de la République fédérale d'Allemagne.

Mgr Rivera réclame justice

SAN SALVADOR (Reuter) — Mgr Arturo Rivera y Damas, archevêque de San Salvador, exige que justice soit faite contre les meurtriers de milliers de Salvadoriens. Mgr Rivera a rappelé hier dans une homélie que 444 personnes avaient été assassinées en une semaine et 30.000 tuées en quatre ans. « Curieusement, lorsqu'il s'est agi de citoyens nord-américains, des membres des forces de sécurité ont été arrêtés, tandis que pour des milliers de Salvadoriens assassinés, jamais justice n'a été rendue ». Il a de nouveau invité le gouvernement à réconcilier les guérilleros de gauche et les forces de sécurité, soutenues par les États-Unis. Il a demandé aux partis politiques de chercher les racines du mal et de trouver des solutions. Il ne suffit pas de se féliciter de la tenue d'élections le 28 mars 1982, sans chercher à savoir si elles ont permis d'empêcher d'autres difficultés, a-t-il ajouté.

Soldats français attaqués

BEYROUTH (Reuter) — Une charge explosive a été lancée hier soir sur un poste militaire français à Beyrouth sans faire de blessés, a annoncé un porte-parole militaire français. L'engin a été jeté d'une Mercedes blanche et l'explosion a endommagé un mur. L'incident s'est produit près du camp palestinien de Chatila, théâtre du massacre de réfugiés en septembre dernier par des milices de la droite libanaise. Des soldats français ont aussitôt dressé des barrières routières dans Beyrouth pour essayer de retrouver les assaillants. « Nous arrêtons toutes les Mercedes blanches », a précisé le porte-parole. Cet incident est le dernier d'une série d'attentats contre des soldats français, 5.000 hommes de la Force d'interposition franco-américano-italo-britannique dans la capitale libanaise.

Le Service

Contact direct!

LE SERVICE 800 LAISSEZ-LE VOUS AIDER

Réseau téléphonique transcanadien

Traiter avec une entreprise de l'extérieur offrant le Service 800, c'est établir un contact direct, sans frais; c'est obtenir des résultats rapides. Notez les numéros 800 des entreprises avec lesquelles vous faites affaire régulièrement; utilisez-les, ce sera profitable pour vous. Pour vérifier un numéro 800 ou encore pour déterminer si le Service 800 d'une entreprise est offert dans votre région, consultez l'Assistance-annuaire du Service 800 en appelant, sans frais, au 1 800 555-1212

Appel de Soljenitsyne contre le communisme

PARIS (AFP) — Alexandre Soljenitsyne, le romancier soviétique dissident exilé de son pays depuis neuf ans, a lancé un appel aux peuples contre le communisme, « phénomène antihumain, d'ordre métaphysique » que « même ses vices, ses absurdités, ses échecs » servent à renforcer.

Dans une « lettre ouverte aux Japonais » à paraître dans la *Revue politique internationale* et dont *Le Figaro-magazine* de Paris publie cette semaine un extrait, Soljenitsyne estime que « contre le communisme, il n'existe qu'un seul remède: une résistance de fer ».

« Il est vain, poursuit l'écrivain, d'espérer que le communisme en URSS ou dans tout autre pays puisse s'effondrer de lui-même ou s'amender ». Il ne faut pas non plus selon lui s'attacher trop aux « variantes nationales » du communisme mais se concentrer sur l'étude de son idéologie, ni faire confiance à « ceux qui endorment l'Occident en prétendant que l'idéologie communiste est « morte » en URSS ou dans tel autre pays communiste ».

Évoquant « le mythe du socialisme qui jouit d'un si grand prestige dans le monde entier », Soljenitsyne affirme que le socialisme a beau promettre toutes les variantes modérées possibles, « il n'en vise pas moins à instaurer par la violence l'irréalisable et abstraite égalitarisation des individus ». L'auteur s'insurge contre la « pusillanimité » de l'Occident et contre le fait que les socialistes dans le monde, qu'ils soient ou non au pouvoir, « tentent de cacher les crimes et les infamies perpétrés sous la bannière rouge en niant leur réalité ».

L'OUEST CANADIEN 13 à 15 jours 859\$

Les Rocheuses, Vancouver, Victoria, Stampede de Calgary, autocar de Calgary, avion en sus

Voyage entièrement en autocar de Montréal 23 jours 1 295\$

VOYAGES

TRAVELAIDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

845-8225 (Montréal) - 579-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)

Permis du Québec

Mise en garde contre le protectionnisme

BRUXELLES (Reuter) — Un rapport du comité de politique économique de la CEE déconseille vivement aux pays membres de mettre en place de nouvelles barrières douanières pour favoriser leur développement industriel et empêcher l'aggravation du chômage.

Ce rapport, communiqué à Reuter avant publication, est l'oeuvre de hauts responsables financiers des « Dix ». Très critique envers les dangers d'une montée du protectionnisme, il doit être présenté aujourd'hui à la réunion des ministres des Finances prévue à Bruxelles.

Le document servira ensuite aux travaux de la Communauté préalables au Sommet de Williamsburg (Virginie), qui réunira les sept principaux pays industrialisés du bloc occidental.

Le comité juge vitale pour toute reprise économique durable une politique commerciale plus ouverte de la part de la CEE. Dans les milieux diplomatiques, on s'attend à

le voir bien accueilli par la RFA et la Grande-Bretagne, mais avec beaucoup moins d'enthousiasme par la France.

Ses auteurs réfutent les principaux arguments avancés depuis quelques années en faveur du protectionnisme dans les capitales européennes.

« On peut trouver séduisants, voire convaincants, les arguments en faveur du protectionnisme qui émanent de certains groupes d'intérêts. Le coût global (de telles pratiques) est le plus souvent dissimulé, mais les responsables politiques devront le prendre en compte », souligne le rapport.

Ses auteurs dénoncent la politique commerciale adoptée envers des pays comme le Japon en repoussant l'idée de barrières sélectives comme moyen d'aider l'Europe à s'adapter aux bouleversements économiques provoqués par l'accélération du progrès technologique.



Saison printemps 1983

Mai 1983

3 rencontres
SPÉLÉOLOGIE: EXPLORATION ET ETUDE DES CAVERNES (exposés et visite)
EDP 0968-A — Daniel Caron
Mardi 3 et 10 mai à 19:30 et samedi 14 mai de 09:00 à 12:00. Frais: 20 \$.

3 soirées
PERSONNALISEZ VOTRE TERRAIN: PLAN D'AMÉNAGEMENT
EDP 0968-B — Jean-Marc Latreille
Mercredi 4, 11 et 18 mai à 19:30. Frais: 20 \$.

3 rencontres
L'ÉDITION D'ART (exposés et visite)
EDP 0968-C — Alma de Chantal Brazeau
Jeudi 5, 12 et 19 mai à 19:30. Frais: 20 \$.

3 rencontres
GASTRONOMIE ET COMMUNAUTÉS ETHNIQUES (exposés et sortie)
EDP 0968-D — Patrick Schupp
Mardi 3, 10 et 17 mai à 19:30. Frais: 35 \$ incluant un repas.

3 rencontres
OBSERVER LES OISEAUX (exposés et excursion)
EDP 0968-E — Jean-Marc Gagnon et Alain Gauthier
Jeudi 5 et 12 mai à 19:30 et samedi 14 mai de 07:30 à 11:30. Frais: 20 \$.

3 soirées
MIEUX VIVRE LES RUPTURES ET LES CHANGEMENTS DE VIE
EDP 0968-F — Nicole Trudel
Mercredi 11, 18 et 25 mai à 19:30. Frais: 20 \$.

1 soirée, 1 journée
LE SAINT-LAURENT À MONTRÉAL (exposés et visites: ports, écluses, centrale de Beauharnois)
EDP 0968-G — Gilles Boileau
Mercredi 4 mai à 19:30 et samedi 7 mai de 09:00 à 17:00. Frais: 30 \$.

6 rencontres
PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES (exposés et excursions)
EDP 0968-H — Denise Allaire
Mercredi 4, 11, 18 et 25 mai à 19:30, samedi 14 et 21 mai de 09:00 à 12:00. Frais: 35 \$.

2 journées
L'ORDINATEUR DOMESTIQUE: LANGUAGE, CLAVIER ET MÉMOIRE (exposés et travaux)
EDP 0968-I — Claude Lefebvre
Horaire particulier: samedi, dimanche 7 et 8 mai, de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:30. Frais: 85 \$.

6 soirées
ACCROÎTRE SA CRÉATIVITÉ (cours-ateliers)
EDP 0968-J — Marité Perron
Mardi, du 3 mai au 7 juin à 19:30. Frais: 70 \$.

3 soirées
L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE (cours-atelier)
EDP 0968-K — Alfred Chariand
Mardi 3, 10 et 17 mai à 19:30. Frais: 35 \$.

3 soirées
L'AFFIRMATION DE SOI (cours-atelier)
EDP 0968-L — Rose-Marie Charest
Jeudi 5, 12 et 19 mai à 19:30. Frais: 35 \$.

3 soirées
LA GÉSTALT (cours-atelier)
EDP 0968-M — Villeneuve Paquin
Jeudi 5, 12 et 19 mai à 19:30. Frais: 35 \$.

6 soirées
ATELIERS DE DÉGUSTATION DE VINS II (cours-atelier)

EDP 0968-N — Jules Roiseux
Lundi, du 2 mai au 13 juin (sauf le 23 mai) à 19:30
lieu: 2332 boul. Édouard Montpetit, salle B-2405
Frais: 110 \$

OU
EDP 0968-O — Jules Roiseux
Mercredi, du 4 mai au 8 juin à 19:30
lieu: 2332 boul. Édouard Montpetit, salle B-2405
Frais: 110 \$

Cet atelier présuppose un cours d'initiation aux vins ou des connaissances équivalentes sur les vins.

* Retour aux Études à l'Université: Atelier de réflexion et d'information EDP 0968-P — Anne Bélanger le mercredi 11 mai à 19:30. Aucun frais.

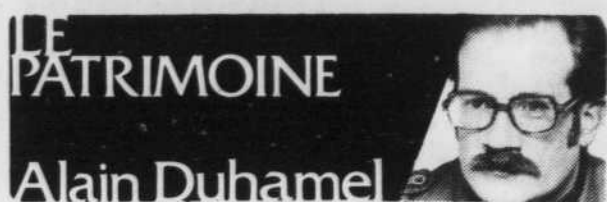
Lieu: Pavillon 3200, sauf exception 3200, rue Jean-Briant, Montréal
Inscriptions: il est préférable de s'inscrire à l'av

La Corporation du Grothé s'impatiente

DEPUIS près d'un an, elle a entrepris des démarches auprès des pouvoirs publics pour le recyclage de l'immeuble L-O. Grothé, dans le centre-ville de Montréal, et rien, à ce jour, ne lui permet d'espérer mettre en chantier à brève échéance.

Non seulement cet immeuble, propriété du gouvernement québécois, reste-t-il, depuis plusieurs années, inoccupé, mais plusieurs autres grands édifices se trouvent aussi dans le même état de telle sorte que tout le secteur Saint-Jacques du centre-ville montréalais dépeuple. Le gouvernement du Québec possède, directement ou indirectement, le couvent du Bon-Pasteur, le collège Mont-Saint-Louis et l'ancienne École technique, tous situés rue Sherbrooke, tous ayant une signification patrimoniale et architecturale indubitable. Mis à l'abri des menaces de démolition qui ont pesé contre eux autrefois, ces immeubles demeurent dans l'attente d'une nouvelle vie.

Toutes les solutions imaginées, voire tentées,



LE PATRIMOINE

Alain Duhamel

échouent ou doivent attendre une éventuelle prospérité économique. Au Bon-Pasteur, la Société d'habitation du Québec a interrompu un chantier de recyclage à des fins d'habitation qui devenait de plus en plus coûteux tellement les problèmes techniques à résoudre sont importants; le Mont-Saint-Louis, démolit en partie pour éviter qu'il ne dévale la côte, ne paraît avoir d'autre perspective d'avenir que celle de l'agone; l'ancienne École technique, que l'Université du Québec occupe encore, se trouve régulièrement intégrée tantôt à un projet de cité culturelle, tantôt à un projet de siège social, tantôt à un projet de musée de la science et de la technologie.

L'immeuble L-O. Grothé, situé à l'angle des rues Saint-Laurent et Ontario, porte le

nom de son constructeur, hommes d'affaires et fabricant de cigares réputés. Il offre 83,000 pieds carrés de superficie utilisable sur cinq étages. En 1975, ses propriétaires souhaitaient le démolir pour vendre le terrain à une compagnie désireuse d'y construire une station service. Le ministère des Affaires culturelles a fait objection et, en 1980, l'a acquis pour une somme de \$ 443,000. L'édifice a une architecture représentative des immeubles commerciaux et industriels du début du siècle dont il subsiste peu d'exemplaires aussi peu retouchés dans le centre-ville montréalais.

Une société paramunicipale de Montréal, la Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA), doit en devenir propriétaire dans quelques jours. Dans quel-



L'immeuble L-O. Grothé où plusieurs organismes culturels tels les Films du crépuscule, Tangente-Danse, Mime-Stop, ou sociaux, tels L'AFEAS et le CLSC Centre-ville, souhaiteraient s'établir tout en contribuant à la revitalisation d'un secteur du centre-ville montréalais.

ques semaines, la SIMPA, dont les fonds proviennent de l'administration municipale et de l'État québécois, lancera des appels d'offres pour le recyclage du Grothé.

La Corporation du Grothé, un organisme sans but lucratif constitué par une quin-

zaine de groupes à caractère culturel ou social, se rappelle au bon souvenir des pouvoirs publics. « Plusieurs projets se dessinent pour le secteur et tôt ou tard des pressions spéculatives se feront sentir. C'est pourquoi il nous semble important qu'au moins un

immeuble dans ce secteur soit enlevé du marché spéculatif et réservé aux organismes sans but lucratif » affirme la Corporation du Grothé dans les documents au soutien de son projet.

Son projet consiste à recycler ce vaste immeuble en

locaux pour des organismes sans but lucratif à caractère culturel ou social. Le projet se financerait grâce aux loyers, en particulier les loyers commerciaux du rez-de-chaussée. Il aurait l'avantage, croit-elle, d'accorder à des organismes pignon sur

rue, de constituer un pôle de rayonnement culturel et de lancer, immédiatement, par une initiative originale, la revitalisation d'un secteur urbain en voie d'abandon.

La Corporation du Grothé évalue son projet à un peu plus de \$ 4 millions qu'elle se propose de financer par des subventions de \$ 1,1 million et un prêt hypothécaire de \$ 3 millions. Elle compte toucher des revenus d'exploitation de \$ 550,000 la première année d'occupation. Dès l'été 1984, l'immeuble pourrait accueillir ses premiers locataires.

« Après un long hiver de tensions sociales, de débats chiffrés entre le gouvernement et ses employés, d'angoisse collective concernant le chômage et l'économie en général, nous croyons que notre projet offre, de façon modeste peut-être, une possibilité intéressante de collaboration entre le secteur public et les organismes culturels et socio-communautaires. Nous aussi nous attendons depuis longtemps des gestes tangibles de bonne volonté ».

Aucune campagne de publicité massive cette année

Le Centre d'information sur l'unité canadienne veut rejoindre le public des foires et des expositions

par Rodolphe Morissette

Le Centre d'information sur l'unité canadienne, l'organisme fédéral chargé de promouvoir l'unité du pays, réduit cette année les activités de ses « roulettes de l'unité » pour se lancer davantage dans les foires.

L'organisme, créé après l'arrivée du Parti québécois au pouvoir à Québec, va plutôt « faire sentir la présence fédérale au niveau local à l'occasion de festivals et de foires et appuyer les efforts des parlementaires à l'occasion des fêtes commémoratives et de l'inauguration d'immeubles gouvernementaux ».

Le Centre sera présent, annonce-t-il, à l'Exposition nationale de Toronto, à celles de la côte ouest et de Québec (coût prévu: \$927,000), puis à des foires secondaires, telles la foire d'hiver de l'Atlantique, la foire agricole de Saint-Hyacinthe et à quatre autres

(budget des foires secondaires: \$799,000). A quoi il faut ajouter des manifestations spéciales, dites « Portes ouvertes » et des « journées d'information » un peu partout pour rendre plus visible la présence fédérale. En contrepartie, le budget des expositions itinérantes sera réduit à 600,000, une économie d'un million de dollars.

Ces données sont contenues dans une brochure qui expose en détail le budget 1983-84 du Centre en vue de servir de document de référence aux députés. A moins que le conseil des ministres ne l'exige, le Centre « ne lancera aucune campagne de publicité gouvernementale (cette année) en vue de démontrer les avantages du fédéralisme » - une économie de \$3,5 millions, dit-il.

Le budget total du Centre s'élève en effet à \$21,5 millions cette année, une baisse \$4 millions par rapport à l'an dernier. Les dépenses d'information en forment la majeure partie (\$11,4 millions);

suivent les services professionnels donnés à contrat (\$3,6 millions) et les salaires payés aux employés (\$3,4 millions), dont le nombre équivaut à 89 personnes y oeuvrant à temps complet pendant un an.

Le salaire moyen des neuf cadres supérieurs est de \$64,200 cette année, en hausse de 27,2 % depuis 1981-82 (à peine + 5 % en 1983-84, cependant). Celui des 48 administrateurs et chargés du service extérieur était passé l'an dernier à \$36,542, en hausse de presque 27 % sur l'année précédente; cette année, il est réduit de \$2,400. Enfin, le salaire moyen des 32 techniciens et employés de soutien avait cru de 25,7 % l'an dernier (à \$18,263) et il augmente de 17,5 % cette année, à \$21,466.

L'information et les publications, essentiellement à visée publicitaire ou promotionnelle, forment les principales activités du Centre, qui entament 82 % de son

budget, ou \$16,4 millions, et emploient 38 % de ses employés. Il s'agit de dépenses pour la conception, l'impression et la distribution des publications (\$10,1 millions) et la préparation et distribution de documents écrits, sonores et visuels de nature publicitaire pour les mass-médias (\$6,2 millions). Dans le premier groupe, on compte 43 publications depuis mai 1981, distribuées à plus de sept millions d'exemplaires - sur la constitution canadienne et tous sujets se rapportant au gouvernement canadien et à l'unité du pays. Quant au matériel publicitaire, le programme « Magasins à la canadienne » a coûté \$3 millions et un autre sur la constitution, \$2,6 millions.

Autre volet des activités du Centre, les productions audio-visuelles destinées aux écoles et à maintes organisations canadiennes, puis le centre de documentation, qui offre au public, aux députés, sénateurs et ministères des

« trousseaux d'information » sur des sujets d'actualité en rapport avec l'unité canadienne (la constitution, les ressources sous-marines, etc.). Le Centre dépensera ici \$1,2 million cette année (contre \$1 million l'an dernier).

Enfin, le volet « Liaison et projets spéciaux » engage

12 % du budget du centre (\$4 millions) et 40 % de ses ressources humaines. Ces activités visent à relier les groupes qui s'occupent de projets d'unité canadienne et à coordonner les communications, à cet égard, des ministères du gouvernement canadien. Les activités de liaison

proprement dites comprennent surtout des démarches de relations publiques, dont la présence du fédéral aux divers « salons de la femme », comme à ceux d'agriculture et jeunesse ». Les activités de « recherche » qui s'y greffent et coûteront \$1,4 millions, consistent essentiel-

lement en sondages de l'opinion publique et en « recherches sur des attitudes, sur les plans national et régional » qui visent tant à mesurer les stratégies du Centre qu'à « prendre le pouls de la population canadienne à l'égard des questions touchant l'unité et l'identité nationales ».

Des experts pétroliers canadiens aux Indes

NEW DELHI (AFP) — Un groupe d'experts pétroliers, de nationalité canadienne, sont arrivés dimanche à New Delhi pour s'entretenir avec le gouvernement et les milieux d'affaires indiens d'un possible transfert de technologie en matière d'exploration et de production de pétrole.

Les 15 membres de la délégation, qui resteront deux semaines en Inde, représentent 12 entreprises canadiennes spécialisées dans la four-

niture d'équipements ou de services à l'industrie pétrolière, a précisé la haute commission canadienne à New Delhi.

Leur visite est parrainée par la division de coopération industrielle de l'Agence

canadienne de développement international (CIDA) et par la haute commission. La CIDA fournit une assistance aux entreprises canadiennes souhaitant prospecter les marchés des pays en développement et collaborer avec les entreprises de ces pays.

Horaires en vigueur le 1^{er} mai.

Delta vous propose un choix de 3 envolées vers Philadelphie.

Tous les jours (sauf le samedi) à 15h20, Delta vous mène directement avec une escale à Philadelphie. Delta vous propose également trois autres envolées avec correspondance, tous les jours à 7h, 10h45 et 17h55. Communiquez avec Delta au 337-5520 ou consultez votre agent de voyages. Delta est toujours là. (MD)

ADELTA



Détenteur d'un permis du Québec. Départs de l'aéroport de Dorval. Horaires sujets à changement sans préavis.

Serpent à deux têtes

MOSCOU (AFP) — Le musée zoologique d'Ukraine vient d'acquiescer une pièce de collection insolite qui provient de Kirghizie (Asie centrale) mais qui pourrait aussi sortir d'un bestiaire mythique: un serpent à deux têtes.

L'agence Novosti, qui rapporte la nouvelle dans son dernier bulletin, indique que, selon les savants soviétiques, cette anomalie est due à une perturbation survenue au cours du développement embryonnaire de l'animal. Au demeurant, le serpent a un comportement tout à fait naturel et réagit « très rapidement aux sons, aux odeurs et à la lumière », indique l'agence soviétique.

Des rapports parus dans des revues scientifiques partout au monde indiquent que les enfants exposés au plomb courent des risques pour leur santé.

Les chercheurs affirment à l'unanimité que de fortes concentrations de plomb dans le sang entraînent de graves lésions du système neurologique (cerveau et nerfs).

Même en l'absence de preuves tangibles de toxicité, le plomb peut avoir des effets nocifs, surtout chez les bébés et les jeunes enfants.

Il existe très peu de documents scientifiques qui fixent un taux minimum qui soit absolument sécuritaire.

Il n'est pas prouvé que le corps humain ait besoin de plomb, ni que le plomb soit bon pour la santé, même en quantités infimes (c.-à-d. comme oligo-élément).

Il importe par conséquent non pas de prouver que le plomb est dangereux pour la santé, mais qu'il ne l'est pas.

Le plomb émis lors de la combustion d'essence au plomb se précipite sur le sol. Il n'est pas biodégradable et ne se prête pas à la lixiviation; il persiste donc là où il est déposé.

Le plomb étant un polluant particulièrement toxique pour le cerveau et le système nerveux des enfants en pleine croissance, sa présence constitue un risque pour leur santé. Étant donné qu'ils mettent tout ce qu'ils trouvent dans leur bouche et qu'ils jouent dans le sable et la poussière, ceux-ci absorbent plus de plomb par la bouche et les voies respiratoires que les adultes.

Ce sont les petits citoyens qui sont les plus exposés aux méfaits du plomb, les concentrations de plomb atteignant dans certaines villes trois à six fois la moyenne nationale. Au mille carré, Montréal, Toronto et New York ont des indices de plomb semblable.

Dans les années 30, le Canada a été un des premiers pays à interdire l'usage de plomb dans les peintures intérieures. Aujourd'hui, il accuse un retard sur les États-Unis et la plupart des pays d'Europe, qui se sont déjà penchés sur le problème de l'essence au plomb. Les normes américaines de protection de l'environnement ne permettent que le tiers du plomb permis dans l'essence selon les normes canadiennes.

C'est pourquoi nous avons accueilli avec bonheur l'annonce faite le 11 mars 1983 par l'honorable John Roberts, et nous appuyons le projet de réduction graduelle du taux de plomb dans l'essence.

Les règlements qui viendront, entraîneront sans doute des dépenses et quelques inconvénients. Pour cette raison, nous trouvons particulièrement bien avisée la décision du Ministre de prévoir une période de 60 jours (se terminant le 15 mai 1983) pour des discussions en public et pour recueillir de la documentation avant qu'il ne présente ses recommandations finales au Cabinet.

Il importe que le plus de gens possible écrivent avant le 15 mai à l'honorable John Roberts, Ministre de l'environnement, Édifices du Parlement, Ottawa, afin de lui faire connaître leur opinion à ce sujet.

Il serait bon aussi de communiquer avec vos députés et autres politiciens des paliers provincial et local pour faire en sorte qu'ils soient au courant du problème et qu'ils connaissent votre opinion.

Cette annonce est présentée dans l'intérêt public par les organismes suivants, voués à la santé et au bien-être des enfants du Canada.

Société canadienne de pédiatrie
Victor Marchessault, M.D., vice-président exécutif
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec J1H 5N4

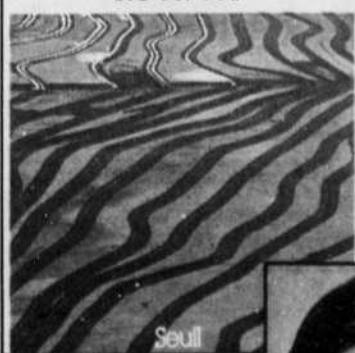
L'Association canadienne des enfants et des adultes
ayant des troubles d'apprentissage
323, rue Chapel
Ottawa, Ontario K1N 7Z2

Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse
323, rue Chapel
Ottawa, Ontario K1N 7Z2

Institut canadien de la santé infantile
17, rue York, suite 201
Ottawa, Ontario K1N 5S7

Les dons faits aux organismes ci-dessus faciliteront leur travail en tant que porte-parole des enfants et défenseurs de leur santé. Un reçu vous sera remis aux fins d'impôt. Pour de plus amples renseignements concernant l'essence au plomb, communiquez avec un des organismes sus-mentionnés ou avec Environnement Canada, Ottawa, K1A 1C8.

JOËL de ROSNAY
Les chemins
de la vie



JOËL DE ROSNAY "Les chemins de la vie"

192 pages \$14.95

"J'ai voulu dans cet ouvrage, analyser l'émergence de nouvelles valeurs, de nouvelles formes d'organisation ou de gestion.

Situé par formation à une croisée de chemins, j'ai utilisé l'approche systémique pour dégager les grands courants scientifiques et techniques, les défis qui nous guettent dans les domaines de la biotechnologie et de l'intelligence artificielle".

Joël de Rosnay



Nouveauté
Seuil

Annonces classées 286-1200

■ Appartements/logements

CHEQUERS COURT
3055, ouest rue Sherbrooke
Westmont
Appartements de luxe à louer avec foyer, 2 chambres, s. à diner, dans un édifice de style victorien.
937-7978
23-04-83

DES ÉCOLES, 2^e, chauffage électrique, boiseries, libre immédiatement. 722-9580.
25-4-83

GRAND ALCOVE, centre-ville, 1^{er} étage, piscine intérieure, sauna, cuisine, réfrigérateur inclus, balcon individuel, idéal pour professionnel. \$302, tout compris. Jor. 282-3659. Mlle Lamarche. 19-4-83

MÈS DE L'ORATOIRE, 3^e à sous-louer, 1^{er} mai, jolie vue, tranquille, piscine, sauna, \$335/mois, 340-1870. 25-4-83

LONGUEUIL, grand 4^e, propre, bien éclairé, entrée laveuse/sécheuse, tapis, eau chaude et taxes d'eau payées, stationnement extérieur, transport facile. Après 7h, 466-4738. 22-4-83

OUTREMONT rue Stuart, haut de duplex luxueux, 3^e chambre, 4 chambres à coucher, 1^{er} s. b., boiseries naturelles, 2 balcons, garage, \$950. Références. 271-6529, 274-8900. 22-4-83

ÉDOUARD MONTPEIT, près du bois, 4^e, boiseries, appareils, impeccable. 1^{er} mai, \$400. 5^e, 1^{er} juillet, superbe. \$525. 389-2090. 15-04-83

CHATEAU DECELES, sur Côte-des-Neiges, bel appartement de grand luxe à louer, 4^e, semi-meublé. Garage, piscine, 272-8455. 19-4-83

CEDAR, 2^e hôpital Général de Montréal, 1^{er} 3^e à 4^e, Concorde 935-5321. 1-5-83

BOUL. ST-JOSEPH EST, luxueux logement 4^e, rénovation, boiseries naturelles, cachet ancien, ensolonné, 2 balcons, sécuritaire, près métro, libre, chauffé, \$500/mois. 522-8497. 21-4-83

SNOWDON face au parc, bas de duplex 5^e, sous-sol fini, foyer, chauffé, disponible 1^{er} mai ou 1^{er} juillet, prix raisonnable. Références demandées. 481-4218. 15-04-83

FACE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, 3^e, grand duplex, \$400. Références. 735-1740. 19-04-83

PENTHOUSE meublé, pour 1 an seulement, face U. de M., grand patio, distingué, plusieurs extras. \$1200. Références. 739-7143. 19-04-83

VIEUX-MONTRÉAL, Cours Le Royer, 2 étages, c.c., ensolonné, cheminée, poêles, cuisine, réfrigérateur, lave-vaisselle, \$600, 1^{er} juillet. 482-5613. 21-04-83

■ Bureaux à louer

COIN SHERBROOKE St-Hubert, tout rénové, de 200 à 2000 p.c., près métro, 825 est Sherbrooke, stationnement. 667-4336. 276-5203. 23-4-83

■ Cours

ANNE RIOUX psychologue présente: stage de relaxation physique et mental, balancement d'énergie, do-ing, méditation, programmation de votre subconscient et communication avec soi-même. Cours de tarot-hypnose. Informations: 9 h 30 à midi, 727-9017. 19-4-83

L'UNIVERSITÉ SUR CASSETTES Cours, conférences, interviews exclusives, données par des communicateurs et des universitaires de réputation internationale. Documentation sur demande. Info-Cassettes, 800 Berni, Montréal, H2Y 3E7, 842-4388. 11-5-83

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT (ADJACENT)
Condominiums à vendre, 1 300 p.c., redévisés et refaits à neuf, 1 chambre ou deux. 4617, "Hutchison" \$55,000 et \$78,000.
Pour informations après 19 h, 272-7868. J.N.O.

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble en pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3 1/2 en copropriété, 25 000\$, comptant 7 500\$, charges mensuelles approximatifs comprenant: hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien 200\$. Possibilité terrasse. S. de lavage au sous-sol. Grands "lockers". Sants agent. 849-0709. 29-4-83

■ Commerces à vendre

RESTAURANT sur Duluth à vendre. Sur rendez-vous seulement, après 5h (PM) 321-2062. 21-4-83

■ Demandes d'emplois

POSTE recherché: Anna, 28 ans, Baccalauréat en langue: le français. Baccalauréat en sciences. capable de travailler dans un contexte français/russe. Les sciences adaptées à un milieu médical, artistique, ou sportif. Possibilité temps partiel, références, appelez avant 9h-am - après 21h-pm. 332-2833. 19-4-83

■ Déménagements

DISPONIBLE en tout temps pour déménagement. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local et longue distance. Aussi emballage, entassement et assurance complète. Permis M304695, 253-3275. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 537-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIIS déménagements de tous genres. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local et longue distance. Aussi emballage, entassement et assurance complète. Permis M304695, 253-3275. J.N.O.

■ Divers

BIOGRAPHIE, connaissez vos bons et mauvais jours et antécédents votre efficacité. Carte personnelle informée pour 12 mois \$115.5. Faire parvenir vos noms, adresse et date de naissance à l'Institut MAXI-VIE, 233 Laval, Laval, H7N 3V8. (514) 563-1212. 25-4-83

■ Entretien/Réparation

A BON PRIX, peintures et réparations diverses, travail soigné. Tel. Frédéric de 9 h à 9 h p.m., 353-7079. Estimation gratuite. 23-4-83

■ Maisons à louer

A LOUER, SECTEUR OUTREMONT près U. de M., grand duplex 8^e, garage portes électriques, \$800, chauffé, Tel. 735-3108. 21-4-83

OUTREMONT "EN HAUT", luxueux maisons de ville de 3 étages, P. \$1200/mois, comprenant chauffage, taxe d'eau, déneigement, entretien des gazons et garage intérieur. 340-9646. 1-5-83

■ Oeuvres, objets d'art

BRESIL, peintures, sérigraphies, prix intéressés. 288-9514. 20-04-83

■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE médicale expérimentée, dictation, s. fin, matériel, pour clinique privée. 272-8455. 21-4-83

■ Propriétés à vendre

NOTRE DAME DES BOIS à vendre, très belle maison centenaire, près observatoire. Mont. Mégantic, pièce sur pièce, fenêtres à la française, environ 40x20, 2 étages, chauffage au bois et électrique, eau chaude au gaz, 1^{er} arpent terrain. Québec: (418) 656-6523 après 18 h. 25-4-83

DROLET — DULUTH, maison 4-6 étages, restaurée, possibilité copropriété, cour arrière, pas d'agent. AM 484-1306, PM 288-5903. 20-4-83

N.D.G., près métro Snowdon, cottage détaché, 3 chambres à coucher en haut, garage double, très grand terrain, libre juillet ou avant. \$72 500. 486-3628. 683-9414. Bernard. 19-4-83

ST-BRUNO, grand bungalow, cuisine moderne, s. fin, garage. Piscine creusée, secteur de choix. \$125 000. Louise Blodau. 653-2496, 461-2588. Montréal Trust Courtier. 19-4-83

ST-LAMBERT, Splendide demeure du 18^e siècle, style ancestral et champêtre unique en son genre. Appelez Latifa ou Louise Dorion, 651-5300, 679-5772, Montréal Trust Courtier. 19-4-83

ST-HUBERT, Cottage historique tout pierre, électrique, beaucoup d'espace, très grand terrain. Fernand Lévesque. 656-8000, 354-5646, Montréal Trust Courtier. 19-4-83

ST-OURS Vous aimez l'originalité? Elle est pour vous, murs, portes et boiseries sculptées, 8 pces, très grand terrain. Y. Dubois, 462-1880. Trust Général, courtier. 19-4-83

PRÈS ANJOU, magnifique split-level 78, 9 pces, 3 s.b., grand bain tourbillon, 2 foyers, Sarcinco. C. Malo, 255-5022, 585-3722. Ré/M. Métro Courtier. 19-4-83

PRÈS GOUIN et LACORDAIRE, bungalow unique 37x42, 4 chambres, s/s, foyer, 2 s.b., garage, piscine, condition A-1. \$109 000. C. Malo, 255-5022, 585-3722. Ré/M. Métro Courtier. 19-4-83

■ Terres à vendre

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 332-0841. 2-5-83

RÉGION STE-ADELE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en franc de montagne. 84 000 p.c. et plus, 5 et 6 p.c. 620-5863, 3

Le retour de Bruce Cockburn

par Mireille Simard
collaboration spéciale

Sur son dernier album, *The Trouble with Normal*, Bruce Cockburn affiche plusieurs chansons qui parlent de la lune. À dire vrai, cette coïncidence fortuite (?) colle tout à fait à la réalité: avec son chandail rose, ses boucles d'oreilles diamantées et ses pantalons de cuir flottant, le compositeur canadien semble tout à fait descendre d'une autre planète.

Mais là ne s'arrête pas le sentiment d'étrangeté. En cette décennie bercée par les «no future» agressifs et une conscience poli-

tique qui s'abreuve aux analyses de C. G. J. Bruce Cockburn chante l'injustice sociale et... Jésus-Christ. Pendant une seconde infinitésimale, la machine à remonter le temps nous transporte à l'ère psychadélique, mais l'illusion ne dure pas: 15 années ont passé et il est trop tard pour que renaisse l'espoir.

Bruce Cockburn dénonce depuis 12 ans l'horreur du monde et l'intolérance, tel un «John Lennon» canadien. Si sa musique s'est adaptée au goût du jour (reggae, rock loud) et si ses thèmes ont subi l'influence des grands courants sociaux (*Tropic Moon*, est dédié aux martyrs de la révolution fémi-

niste), sa démarche est restée résolument celle d'un homme épris de justice.

Au Spectrum vendredi, tous les inconditionnels du blond chanteur y étaient, fondant de bonheur dès qu'ils reconnaissent les trois premières notes des classiques *Tokyo*, *On the Coldest Night of the Year* ou *Justice*. Ce public dans la trentaine, aux cheveux courts mais au regard d'ex-contestataire, s'est également régalé de *Waiting for the Moon* ou de *The Candy Man's Gone*, nouvelles compositions du musicien, qui raffole décidément du violon électrique et des effets de guitare mé-

talique. Et c'est sur *Put our Hearts Together* que le tour de chant se termine, avant les deux rappels traditionnels et «arrangés» qui semblent de mise cette saison-ci.

Absent depuis deux ans de l'échiquier musical, l'apôtre refait surface dans ce spectacle intitulé *Le retour de Bruce Cockburn*. À la différence de son homologue disparu, Martin Guerre, sa réapparition ne semble causer de surprise à personne. Tout au plus suscite-t-il l'étonnement propre à ceux qui s'acharnent à dénoncer cette «planète de clowns» à une époque où plus rien n'a vraiment d'importance.

disques / Ces mystérieux troubadours

par Carol Bergeron

Musique du Moyen-Âge et de la Renaissance interprétée par l'ensemble Anonymus.

Réalisation musicale et arrangements, Claude Bernatchez. Sisco SC 04208 (distribution Select), texte de présentation en français.

Troubadours, œuvres de Marcarbrun, de Raimon de Miraval et de Jaufre Rudel interprétées par le Clemencic Consort, dir. René Clemencic. Harmonia Mundi HM B 398, texte de présentation en français.

Josquin Des Prez (1445-1521): *Missa Pange Lingua* et quatre Motets; The Boston Camerata; dir. Joël Cohen. Harmonia Mundi HM 5119, texte de présentation en français.

Clément Janquin (1485-1558): *Le Chant de Oyseaulx* et 19 autres chansons. Ensemble Clément Janquin. Harmonia Mundi HM 1099, texte de présentation en français.

PAS simple, cette musique des troubadours. Loin d'être l'écho d'un passé médiéval, elle intrigue presque autant qu'elle séduit. Elle doit son pouvoir de séduction à son apparente simplicité, à son naturel, à un curieux mélange de couleurs exotiques (des instruments étranges: psaltes, vièle, orpharion, darabouka, etc.) et d'allures familières, folkloriques. Elle intrigue parce que, parvenue jusqu'à nous sous une forme

très schématique, elle prête à bien des interprétations, fort différentes parfois, et qui prétendent toutes être authentiques.

Marcarbrun (v. 1100-v. 1147), Raimon de Miraval (v. 1135 - v. 1216) et Jaufre Rudel (v. 1100 - v. 1150) sont des troubadours, des trouvères, des inventeurs de poésies et de mélodies. Ils chantèrent leurs amours en occitan, langue vernaculaire du sud de la France. C'est à eux, ainsi qu'à un de leurs collègues du temps, que le dernier disque du Clemencic Consort (HM B 398) est consacré.

Le moins qu'on puisse dire c'est que le résultat nous fascine. On a l'impression que le Clemencic Consort est en symbiose parfaite avec les œuvres qu'il interprète, qu'il arrive à les recréer de l'intérieur. On accepte tout, même qu'il puisse se tromper (par exemple sur l'importance qu'il semble accorder à l'influence arabe venue d'Espagne et qui aurait, selon René Clemencic, plus ou moins modélisé la technique d'exécution des chansons monodiques des troubadours). On ne résiste pas à la magie de ce disque, il nous transporte dans un ailleurs, peu importe que cet ailleurs soit vraiment le XIIe siècle de Marcarbrun ou de Jaufre Rudel.

Le Midi de la France ne fut toutefois pas le seul foyer de musique profane: les troubadours eurent des émules en Italie, en Espagne. Dans le nord de la France ils s'appellèrent *trouvères*, en Allemagne *minnesänger* et en Angleterre *minstrels*. C'est à partir de là et en se hissant jusqu'au XVIe siècle que l'ensemble Anonymus de Québec a conçu le programme de son premier enregistrement discographique. Il s'agit de 14 courtes pièces instrumentales dont certaines font appel à la voix.

Anonymus existe depuis 1978 et est formé de cinq diplômés du Conservatoire de Québec. C'est donc le fruit de cinq années de fréquentations d'un répertoire qui s'étend de la monodie à la polyphonie que ce disque nous offre. On se rend compte d'emblée que ces jeunes musiciens s'adonnent à cette musique avec beaucoup d'enthousiasme. C'est peut-être là la principale qualité de cette première expérience discographique. Cela représente une belle réalisation de groupe, une excellente carte de visite, (Sisco SC 04208).

Qu'il soit considéré comme flamand ou français, Josquin des Prez est l'une des figures dominantes du début de la Renaissance (deuxième moitié du XVe siècle). Sa renommée fut si grande qu'au XVIe

siècle certains n'hésitèrent pas à le comparer à Michel-Ange. Puis le nom et l'œuvre ont failli sombrer dans la nuit de l'oubli. Aujourd'hui, la tâche est grande pour ceux qui s'emploient à les redécouvrir. Il faut donc saluer avec enthousiasme la parution d'un enregistrement consacré à un chef-d'œuvre de Josquin Des Prez, la *Missa Pange Lingua* et à cinq Motets dont le magnifique *Nymphes des Bois* (la déposition de Johannes Ockeghem), (HM 5119).

Pour apprécier l'extraordinaire travail de ce merveilleux ensemble *The Boston Camerata* que dirige Joël Cohen il faut presque le comparer à celui de *Pro Musica Antiqua*, dirigé par Safford Cape (Archiv 198 171). Dans la *Missa Pange Lingua*, par exemple, des années lumières les séparent: avec Safford Cape la polyphonie à quatre voix est lourde et monotone, on s'ennuie; avec Joël Cohen, c'est l'émerveillement total, tout est marqué d'une pensée, d'une imagination et d'une inspiration admirable. Voilà un exemple éloquent de ce que peut devenir cette musique entre les mains d'interprètes exceptionnels.

Remarque: la traduction française de l'intéressant texte de présentation de Joël Cohen souffre d'avoir été

trop fidèlement calqué sur l'anglais. Ce mal qui ronge outrageusement tant de pochettes de disque canadiennes gagnerait-il la France?

Digne représentant de la chanson polyphonique française du XVIe siècle, Clément Janquin est probablement plus connu parce que sa musique semble avoir facilement trouvé le chemin des répertoires de chorale. Ses œuvres descriptives comme *La Bataille de Marignac*, *Les Cris de Paris* ou encore *Le Chant des oiseaux* sont assez connues pour que la présence de l'une d'elles sur un disque en favorise grandement la diffusion. C'est le cas du présent enregistrement qui s'intitule *Le Chant des oyseaulx* (HM 1099) et qui renferme en outre 19 chansons polyphoniques dont deux d'entr'elles transcrites pour luth par Guillaume Morlaye et Albert de Rippe.

L'Ensemble Clément Janquin, composé de cinq voix d'homme, dépoussière cette musique en lui insufflant une vigueur, une transparence et une poésie dont devraient s'inspirer tous ses futurs interprètes.

ÉCHOS

Anna Prucnal donne deux spectacles additionnels à la salle Maisonneuve de la Place des Arts, les 18 et 19 avril à 20 h. Marjorie et Jimmy Tanaka accompagnent cette artiste polonaise, dont le dernier disque a pour titre: *Loin de la Pologne*.

Le Carrefour culturel de l'amitié Québec-Cuba organise le vendredi 22 avril à 20 h 30 une soirée culturelle commémorant le 22e anniversaire de Playa Giron, c'est-à-dire la victoire sur les mercenaires débarqués à la Baie des cochons dans le but de renverser le régime castriste. À cette occasion, on pourra entendre Lionel Villeneuve et Hélène Loiselle lire des traductions françaises de poèmes cubains, accompagnés à la guitare classique par le Cubain Pedro Canas. Plus tard, des chanteurs salvadoriens se produiront, avant que ne débute une fiesta cubaine. (Information: 843-8470). L'événement se déroule au Centre latino-américain de Montréal, 1224 de la rue Champlain.

L'Institut Simone-de-Beauvoir de l'université Concordia invite le public à rencontrer la romancière Michèle Perreault, qui parlera de son écriture et de son dernier roman *Ave Caesar*, le mercredi 20 avril à 18 h 30 au Salon de l'Institut, 2170 rue Bishop. Renseignements: 879-8521.

La Cinéma-thèque québécoise présente le mardi 19 avril trois exemples éloquent de l'originalité de la danse moderne en Allemagne fédérale: une reconstruction d'un ballet d'Oslo Schlemmer bâti autour du chiffre trois et impliquant une relation rigoureuse homme-espace; une mise en scène pour la télévision de *Rondo* de John Neumeier; et une répétition du *Sacre du printemps* avec Pina Bausch et le Wuppertal Dance Theater.

Crise et concerts

Les effets de la crise économique se font ressentir partout, y compris au sein des principales sociétés de concerts de Montréal, qui annonçaient ces jours derniers la programmation de leur saison 1983-84.

À partir de septembre prochain, donc, diverses mesures entreront en vigueur à la suite de rajustements d'ordre budgétaire. Il s'agira, selon les cas, d'une réduction du nombre des concerts, d'un changement de salle ou d'un changement de journée pour la présentation des concerts.

Ainsi, la salle Maisonneuve de la Place des Arts coûte un peu cher le dimanche après-midi, et les mélomanes montréalais hésitent à se déplacer ce jour-là. *Pro Musica* présentera donc les concerts de sa 36e saison dans la même salle mais le lundi soir.

D'autre part, pour changer un peu du ronron coutumier de ses programmations de musique de chambre, *Pro Musica* donnera son nom à un orchestre de 14 à 20 musiciens. *L'Ensemble Pro Musica* sera placé sous la direction de Charles Dutoit qui puisera, à même l'Orchestre symphonique de Montréal, les musiciens dont il aura besoin. Ce nouvel ensemble donnera ses deux premiers concerts les 30 avril et 14 mai 1984.

Les autres récitals nous feront entendre Le Trio Beaux Arts, le Quatuor Cleveland, le violoncelliste Leonard Rose, les pianistes Cecile Licad et Brigitte Engerer et surtout la merveilleuse soprano Benita Valente.

Le Studio de musique ancienne de Montréal, dont les directeurs artistiques sont Christopher Jackson et Réjean Poirier, célébrera son 10e anniversaire de fondation par une saison de six concerts, tous présentés le dimanche à 20 h à la salle Pollack, sauf le dernier, le 6 mai 1984, qui aura lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste de la rue Rachel, où que seront repris les *Vespro della Beata Vergine* de Monteverdi.

Les autres programmes feront entendre *King Arthur* de Purcell avec solistes, chœur et orchestre (25 septembre), *Cinq Pièces de clavecin en concert* de Rameau avec des solistes du groupe Tafelmusik de Toronto (23 octobre), *Musique de Noël* avec l'ensemble vocal du SMAM et l'Ensemble Claude-Gervaise (11 décembre), *Il Combalimento di Tancredi e Clorinda* de Monteverdi avec le baryton Max van Egmond (26 février), *La Suite, de d'Anglebert à Mozart* avec la claveciniste Mireille Lagacé (25 mars).

La saison 1983-84 du *Ladies' Morning Musical Club*, la 92e de son histoire, se tiendra à la salle Pollack au lieu du théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, où les concerts étaient présentés depuis 1971. La présidente, Mme Constance V. Parth, a expliqué cette décision par suite de contraintes financières et matérielles de plus en plus lourdes imposées par la Place des Arts au point où «le coût de la salle s'avère plus élevé que les cachets des artistes». Les dix concerts auront lieu le dimanche à 15 h 30.

La saison débutera le 2 octobre avec le Trio Tortelier, composé du célèbre violoncelliste Paul Tortelier, de son fils Yan Pascal, violoniste, et de sa fille Maria de la Pau, pianiste. Suivront le violoncelliste Yo-Yo Ma (16 octobre), le Quatuor à cordes de Tokyo (30 octobre), le pianiste Richard Goode (13 novembre), le mezzo-soprano Janice Taylor (27 novembre), le violoniste Pierre Amoyal (5 février), le Trio Haydn de Vienne composé de Heinz Medjimorec, pianiste; Michael Schmitzler, violoniste et Walther Schulz, violoncelle (26 février), la pianiste Angela Hewitt (18 mars), le Quatuor Orford (8 avril) et l'Ensemble de chambre Orpheus de New York, un septuor instrumental (29 avril).

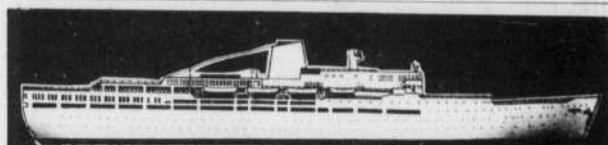
Les *Tudor Singers* (l'Ensemble Vocal Tudor) ne biseront plus leurs concerts de la salle Pollack. La crise économique les obligera, eux aussi, à réduire leurs activités montréalaises à cinq concerts. Le dimanche 16 octobre, 20 novembre, 12 février, 18 mars et 13 mai.

Le programme de cette nouvelle saison est fort éclectique: du Moyen Âge au XXe siècle les Tudor Singers chantent seuls ou accompagnés d'un piano, d'un continuo ou d'un orchestre de chambre. Des quatre compositeurs canadiens retenus, (Derek Healey, Walter Kemp et John Beckwith) il faut surtout souligner *Cantate pour une joie* de Pierre Mercure. À côté de Ravel, Debussy et Poulenc, des œuvres de Britten, Vaughn Williams et de l'Américain Copland auxquels s'ajoute encore *Trois chansons Bretonnes* du compositeur néerlandais Henk Badings. Voilà ce

qui, du XXe siècle, attend les habitués des concerts des Tudor Singers: pas de quoi effrayer un moineau.

Les huit concerts de la 44e saison de l'*Orchestre de chambre McGill* sous la direction d'Alexander Brott auront lieu les lundis soir à 20 h 30 au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, sauf celui du 31 octobre qui se tiendra à la salle Wilfrid-Pelletier, où le trompettiste Maurice André sera le soliste dans des concertos d'Albinoni et de Haydn.

Les solistes des autres concerts seront le pianiste Menahem Pressler (26 septembre), le hautboïste Malcolm Messier (21 novembre), la danseuse Karen Kain (30 janvier), le soprano Colette Boky (13 février), le contrebassiste Gary Karr (19 mars), le guitariste Alexander Lagoya (9 avril), le violoniste Franco Gulli et la pianiste Enrica Cavallo (7 mai).



7e FESTIVAL DE THÉÂTRE EN MER à bord de m.s. MERMOZ du 20 mai au 4 juin 1983

Mme Elisabeth Chouvalidzé

accompagnera les Québécois participant à cette croisière exclusive



LA CROISIÈRE	
Tunisie	— Sfax
Grèce	— Rhodes — Kos — Santorin
	— Le Pirée/Athènes
Turquie	— Bodrum
Italie	— Salerne



A L'AFFICHE	
La voix humaine et Le bel indifférent de Jean Cocteau	Les grands moments de Jean Racine
La Jalousie de Sacha Guitry	Le Cid ou "L'honneur Castillan" de Pierre Corneille
Les grands monologues ou soliloques du théâtre	Lysistrata d'Aristophane
La Baby-Sitter de René de Obaldia	Les poètes et... La Fontaine
La Navette d'Henry Becque	



LA DISTRIBUTION	
Sophie Desmarest	Charles Level
Dominique Arden	Pauline Macia
Régine Blass	Robert Manuel
Christian Bujau	Yves Marchand
Jacqueline Cartier	Annie Monnier
Claudine Coster	René de Obaldia
Paul-Emile Deiber	Robert Party
Georges Descrières	Guy Piérol
Marc Dudincourt	Philippe Rondet
Alain Faivre	Annie Sinigaglia
Alain Fiedeau	Jean-Noël Sissia
Jean-Pierre Gernez	Claire Versane
Philippe Houvet	Jacques Rosner



prix à partir de: 2700\$ CA incluant transport aérien, transferts et taxes

AIR FRANCE

CONSULTER VOTRE AGENT DE VOYAGES détenteur d'un permis du Québec

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.23 Le téléjournal
12.30 Allo Bou Bou
13.30 Au bout du jour
14.30 Cinema
"La Belle Affaire" (Histoire de voyous) Comédie policière réalisée par Jacques Beaudet avec Michel Serrault, Rosy Varte, Michel Galabru et Paul Préboist (Fr. 72)

16.00 Bobino
16.30 Au jeu
17.00 La femme bionique
18.00 Ce soir
18.40 Nouvelles du sport
18.50 Télé arts
19.00 Le vagabond
19.30 Terre Humaine
20.00 La soirée du hockey
22.30 Le téléjournal
23.05 Nouvelles du sport
23.20 Survivre

10 CFTM
12.15 Le dix vous informe
12.30 Cinq-quiz
"Ne me laissez pas seul, papa!" Il coule 1978. Mélodrame réalisé par Michel Massimo, avec Massimiliano Monti, Craig Hill, Martine Brochu et Giorgio Onorato

15.00 Forum

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — "Les bronzés font du ski" 7 h 00 — "Le fou de la classe" 8 h 55 — "La chèvre" 10 h 10.
ASTRE II: — "Dévotion mortelle" 7 h 10 — "Descente aux enfers" 8 h 50.
ASTRE III: — "Je vous ferez aimer la vie" 7 h 15 — "Pour toi mon amour" 9 h 00.
ASTRE IV: — "Scanners" 7 h 00 — "Hurlements" 8 h 40 — "New York 1997" 10 h 15.
AVENUE: (937-2747) — "We of the never never" 6 h 30, 9 h 10.
BERRI I: (288-2115) — "Le cristal magique" 1 h 30, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
BERRI II: — "Le Verdict" 1 h 05, 3 h 40, 7 h 15, 9 h 50.
BERRI III: "Le hif" 12 h 20, 2 h 40, 4 h 00, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.
BERRI IV: — "Le retour de Martin Guerre" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 40.
BERRI V: — "Diva" 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45.
BOAVENTURE I: (861-2725) — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 10.
BOAVENTURE II: — "E.T." 7 h 15, 9 h 20.
BROSSARD I: (465-3851) — "Ghandi" 8 h 20.
BROSSARD II: — "À la recherche de la panthère rose" 7 h 40, 9 h 40.
BROSSARD III: — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 25.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 15.
CHAMPLAIN II: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h 10, 9 h 20.
CHATEAU I: (271-1103) — "L'écouteur de Hong-Kong" 2 h 55, 6 h 25, 9 h 50 — "Les fénêtres sur New-York" 1 h 10, 4 h 30, 8 h 05.
CHATEAU II: — "Le chef se déniaise" 2 h 35, 5 h 00, 7 h 25, 9 h 55 — "Lévi's chaises" 1 h 25, 3 h 50, 6 h 15, 8 h 40.
CINÉMA LUMIÈRE: — "Les frères Coen" 7 h 00.
CINÉMA DE PARIS: — "Let's spend

the night together" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉMATHEQUE: (842-9763) — Relâche.
CINEPLEX I: (849-4519) — "The sword and the stone" et "Winne the Pooh" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 30, 9 h 25.
CINEPLEX II: — "My favorite story" 1 h 35, 3 h 40, 9 h 45 — "Victor Victoria" 3 h 15, 7 h 10.
CINEPLEX III: — "Stripes" 1 h 35, 3 h 40, 5 h 45, 7 h 50, 9 h 55.
CINEPLEX IV: — "Quest for Fire" 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 20.
CINEPLEX V: — "The verdict" 2 h 00, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 30.
CINEPLEX VI: — "Missing" 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 20.
CINEPLEX VII: — "Frances" 1 h 50, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30.
CINEPLEX VIII: — "Winter Kills" 1 h 35, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
CINEPLEX IX: — "Life of Brian" 1 h 45, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 00.
CINÉMA MONTREAL I: (521-7870) — "À la recherche de la panthère rose" 2 h 20, 6 h 10, 10 h 00 — "Le temps du Rock'n'roll" 12 h 15, 4 h 05, 7 h 05.
CINÉMA MONTREAL II: — "Dumbo l'éléphant volant" 12 h 25, 3 h 30, 6 h 35, 9 h 40 — "Nagou fils de la jungle" 1 h 10, 4 h 45, 7 h 50.
CINÉMA NEW YORKER: — "Circle of deceit" 7 h 30 — "Clarence & Angel" 9 h 10.
CLAREMONT: (486-7395) — "The Outsiders" 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS I: — "Les Rouges" 12 h 20, 4 h 00, 7 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Victor Victoria" 12 h 45, 1 h 20, 5 h 55, 8 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Journal érotique d'une Thaïlandaise" 12 h 05, 2 h 15, 4 h 25, 6 h 35, 8 h 45 — "Recettes très spéciales au chef" 1 h 10, 3 h 20, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Moments de la vie d'une femme" 12 h 10, 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "Seraphita's diary" 8 h 30.
Côte Ste-Catherine, salle 1020 (343-6479) 14 h. Conférence audio visuelle de Léo Kuper. 20 h. Concert des œuvres sur bande Léo Kuper.
SALLE GERMAINE MALEPART: 100 Notre-Dame est — Récital de Violoncelle 18 avril 12 h 00.
SALLE WILFRID-PELLETIER: Count Basie et son orchestre 20 h 30.
L'AVANT-SCÈNE: 111 Laurier Ouest (485-1952) Soirée d'improvisation.
L'AIR DU TEMPS: 191 O. rue St-Paul (842-2003) — "L'ensemble de Chris Hunter".
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS: (526-2527) — "Old Orchard", "connaiss past" du lundi au samedi, 20 h 00. Jusqu'au 30 avril.
QUÉBEC
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave-Crémazie. Les Concerts du Conservatoire 20 h.
OTTAWA
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Studio: A Midsummer Night's Dream 20 h 00. Théâtre: A toi pour toujours, la Marie-Lou.

SUR SCÈNE

Café Campus: (735-1259) Mat'chum 21 h 30.
CHAPÉLLE LOYOLA: Groupe de chambre Antonin Bartas 18 avril 20 h 30.
CLUB SODA: 5240 Avenue du Parc Les Lundis des Hal Hal 21 h.
CAPÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384) Le Alentendi jusqu'au 1er mai 20 h.
QUAT' SAOULS BAR: 100 est. av. des Pins (845-0840) — "Portrait de Dora", 20 h 00.
THÉÂTRE ST-DENIS: La Dorée (819-4211) Jusqu'au 17 avril.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington Hull (8771-6669) L'Hippocampe jusqu'au 24 avril.
THÉÂTRE ENCORE: (739-7944) Godspelle jusqu'au 30 avril.
LA SPEC: 1670 Desjardins (524-8565) Fait pas payer. Jusqu'au 24 avril 20 h 30.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2375

14 h. Conférence audio visuelle de Léo Kuper. 20 h. Concert des œuvres sur bande Léo Kuper.
SALLE GERMAINE MALEPART: 100 Notre-Dame est — Récital de Violoncelle 18 avril 12 h 00.
SALLE WILFRID-PELLETIER: Count Basie et son orchestre 20 h 30.
L'AVANT-SCÈNE: 111 Laurier Ouest (485-1952) Soirée d'improvisation.
L'AIR DU TEMPS: 191 O. rue St-Paul (842-2003) — "L'ensemble de Chris Hunter".
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS: (526-2527) — "Old Orchard", "connaiss past" du lundi au samedi, 20 h 00. Jusqu'au 30 avril.
QUÉBEC
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave-Crémazie. Les Concerts du Conservatoire 20 h.
OTTAWA
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Studio: A Midsummer Night's Dream 20 h 00. Théâtre: A toi pour toujours, la Marie-Lou.

TVFQ (Câble)

12.30 L'ame des poètes
13.30 Thalassa
14.15 Téléfoot
15.15 Scènes de la vie en province
15.46 S'il vous plaît
15.55 Actualités régionales
16.00 "Les aux enfants"
17.20 Les quat' z'amis
17.30 Trente millions d'amis
18.00 Aboul coure
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie
20.20 Concert
21.20 Thalassa
22.15 Téléfoot
23.00 Scènes de la vie en province
23.15 Le théâtre de Boulevard
23.25 S'il vous plaît
23.38 Les actualités régionales

RADIO-QUÉBEC

12.30 Téléservice
13.00 Pierre Nadeau rencontre
13.30 Marché aux images
14.30 Mémoires du Québec
15.00 Retraite-action
15.30 Planète ukrainienne
16.00 Anna Prucnal
17.00 Marche aux images
18.00 Passe-Partout
18.29 La minute à Gérard D. Lafrique
19.00 Téléservice
19.30 Pierre Nadeau rencontre
20.00 Le choc des Amériques
20.30 Histoire d'un pays
21.30 S.O.S. jeunesse
21.30 L'économique
22.00 Justice pour tous
22.30 La patience des femmes fait la force des hommes

CBMT

12.00 The Midday News
12.10 Midday
12.25 Community Announcements
13.30 With with Yan
13.58 Program Highlights
14.00 All my Children
14.00 Take Thru
14.29 Weather Report
14.30 Coronation Street
15.00 Daytime Challenge
15.30 Telescope Revisited
16.00 Do It For Yourself
16.29 Newswatch 6
16.30 Ark on the move

Happy Days

17.30 Three's Company
18.00 Newswatch
19.00 Private Screening
19.30 Happy Days
20.00 NHL Hockey Playoffs-Finales
23.00 The National
23.05 The Journal
00.00 Newswatch Headlines and the National Update
00.05 Newswatch
00.27 Barney Miller

CFCF

12.30 Pulse
13.00 The Alan Thicke Show
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.

SPORTS

Le Canada vainc la RFA Ed Werenich enlève le Balai d'argent

REGINA (PC) — Si le skip Ed Werenich a hérité du surnom de « Capitaine Vidéo », les dons prophétiques de son coéquipier Paul Savage ont été confirmés, hier, et le Canada a remporté le championnat mondial de curling avec une victoire de 7-4 sur l'Allemagne de l'Ouest. Savage avait prédit, vendredi, que le quatuor torontois remporterait la demi-finale par au moins trois points et la finale par cinq pour remporter le Balai d'argent.

Après avoir défait l'équipe suédoise 8-5, menée par le skip Stefan Hasselborg, samedi. Cette victoire contre la Suède fut d'ailleurs très appréciée par le quatuor canadien qui avait déjà accusé le skip suédois d'avoir volontairement laissé échapper des brindilles de son balai pour ainsi nuire aux chances des Canadiens.

Les Canadiens ont pris le contrôle de la finale dès le premier bout quand le capitaine allemand Heiner Martin a échoué à ses deux tentatives.

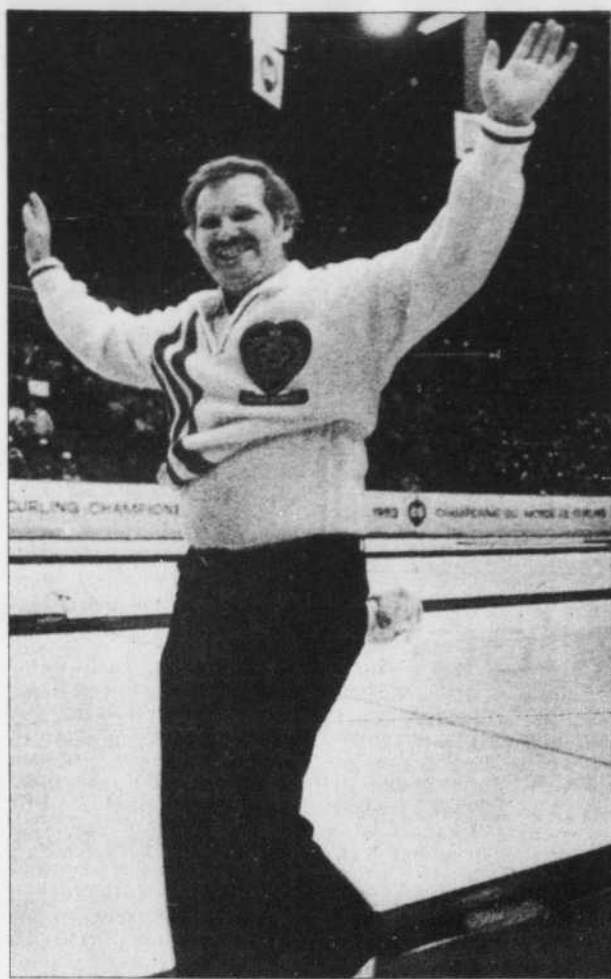
Il s'agit d'un huitième titre pour le Canada depuis 1968 et d'un deuxième consécutif. L'année dernière, la victoire était allée à l'équipe du skip Al Hackner, de Thunder Bay.

Après que le Canada eut enregistré deux points au premier bout, les deux équipes se sont échangées des points par la suite avant que le Canada règle définitivement le cas des Allemands au septième bout avec une récolte de deux autres points.

La victoire était déjà assurée même si Werenich a enregistré un autre point au huitième bout.

« Je suis soulagé, a soupiré Werenich après la rencontre. Quand vous portez les couleurs de votre pays et vous subissez la défaite, on vous demande pendant des années par la suite: « Qu'est-ce qui est arrivé? »

« Le Torontois Alfie Phillips a perdu en 1967 et il dit l'avoir toujours regretté. Il s'est toujours demandé: « Qu'est-il arrivé, Alfie, qu'est-il arrivé? »



Le skip Ed Werenich salue le public après avoir dirigé le quatuor canadien à une victoire de 7-4 contre l'Allemagne de l'Ouest en finale des championnats du monde de curling, hier à Regina.

(Photolaser CP)

Renault et Alain Prost dominant le GP de France

LE CASTELLET, France (AFP) — Décidément, le Grand Prix de France de formule un réussit à la régie Renault. Pour sa sixième participation, hier, sur le circuit Paul Ricard au Castellet (sud-est de la France), l'écureuil française a remporté son quatrième succès, grâce au Français Alain Prost.

Un Prost intouchable, qui a dominé l'épreuve tant aux essais qu'en course... excepté du trentième au trente-troisième tour, quand il dut abandonner provisoirement la première place au Brésilien Nelson Piquet. A ce moment-là, Prost venait de ravitailler (29e tour) de façon peu concluante.

« Tout est de ma faute, devait-il avouer. Je craignais tellement cette opération et j'éprouvais tant de difficultés à tenir le régime du moteur

au ralenti, que je suis arrivé trop vite dans le stand. J'ai bloqué mes roues arrière et j'ai calé.

Un épisode sans conséquence pour le Français, tant sa domination était grande. Le Brésilien Nelson Piquet lui-même ne fut jamais en mesure d'acquiescer vraiment le vainqueur, même si le pilote de la Brabham occupa la tête trois tours durant. Piquet dut se contenter d'assurer sa deuxième place devant l'autre Renault-Elf, celle de l'Américain Eddie Cheever. Derrière cet intouchable trio de tête, le Français Patrick Tambay et le Ferrari « limitèrent les dégâts » pour demeurer dans le même tour que Prost.

Ce ne fut pas le cas des deux Williams de Keke Rosberg et de Jacques Laffite qui, toutefois, surprisent. Dès

le départ, en effet, le Finlandais surtout se lança dans une poursuite effrénée et infructueuse derrière les turbo. Cette vaillance devait pourtant être récompensée, le champion du monde en titre et son coéquipier parvenant à « rentrer dans les points », profitant des problèmes de quelques turbo, ceux d'Arnoux (Ferrari), de Cesaris et Baldi (Alfa Romeo) notamment.

Et les grands malchanceux de ce Grand Prix de France auront été ceux qui, parmi les pilotes dont les voitures sont équipées de moteurs atmosphériques, espéraient le plus: l'Autrichien Niki Lauda et l'Irlandais John Watson (McLaren).

Si Lauda put croire, un long moment, en une issue relativement favorable, ef-

fectuant une belle remontée jusqu'à la huitième place, mais en renonçant au 33e tour, victime d'un problème de roue arrière, Watson, en revanche, abandonna très vite tout espoir.

Dès le premier tour, en effet, l'Irlandais était victime d'un incident, arrachant son aileron avant. Après un arrêt au stand et un nouveau départ, Watson devait, peu après, renoncer définitivement.

Cette domination écrasante de Renault et des turbo enleva tout suspense à la course et il fallut les ravitaillements pour tenir le public en haleine. Un exercice dangereux, peut-être, mais spectaculaire, au cours duquel les écuries Williams et Ferrari se montrèrent les meilleures. En pure perte...

Le manque de contrôle de Gullickson inquiète Virdon

par Bernard Cyr

HOUSTON (PC) — Steve Rogers et Bill Gullickson, les deux lanceurs partants des Expos qui devaient faire des ravages en ce début de saison 1983 à la suite d'un camp d'entraînement prometteur, ont failli à la tâche en fin de semaine dans une série de trois matches contre les Astros de Houston, les Expos s'inclinant encore une fois 6-3, hier à l'Astrodome, devant seulement 9,334 spectateurs.

Les Expos se sont butés pour leur part à un Nolan Ryan en bonne forme, même s'il en était à son premier départ de la saison. En sept manches de travail, Ryan a retiré sept frappeurs sur des prises pour devenir seulement le deuxième lanceur de l'histoire à atteindre le total de 3,500 retraits au bâton en carrière. Il ne lui manque plus que sept retraits sur des prises pour égaler la marque (3,508) de Walter Johnson, qui s'est retiré en 1927.

Gullickson a quant à lui quitté le match après seulement trois manches de travail, après avoir donné six coups sûrs et quatre points mérités. Virdon aurait pu lui donner un peu plus de travail si les circonstances avaient été différentes, puisqu'il s'est ressaisi pour retirer les Astros dans l'ordre en troisième manche, après qu'il eut accordé trois points en première manche et un en deuxième.

Mais il devait se présenter au bâton en première moitié de quatrième manche avec deux retraits et trois coéquipiers sur les buts. Virdon, dont l'équipe tirait de l'arrière 4-1, a plutôt décidé de le retirer et d'envoyer Terry Francona au marbre.

A son dernier départ, Gullickson avait aussi été malmené par les Cubs de Chicago, donnant quatre points dès la première manche et cinq au total en cinq manches au monticule. Sa moyenne de points mérités est maintenant de 6.47.

« Ce qui m'inquiète le plus chez Gullickson, a mentionné

le gérant Bill Virdon après la rencontre, c'est son manque de contrôle, ce qui n'était pas le cas à l'entraînement. Ses balles sont hautes et il est souvent en retard sur les frappeurs. Je ne sais pas s'il utilise toujours le même modèle, mais il doit être obligé d'utiliser son meilleur lancer, la balle rapide. C'est ce qui fait qu'un frappeur de 200 à l'air d'un gars qui présente une moyenne de 400.

« Plutôt que d'essayer de toucher les coins de marbre, il lui faudrait lancer des prises », a encore dit Virdon. Gullickson a pour sa part déclaré ce qui suit: « Je ne crois pas que j'avais des problèmes de contrôle, parce que je n'ai pas donné de buts sur balles. Mais je dois admettre que j'étais en retard

sur les frappeurs et qu'ils s'attendaient donc à avoir des prises. »

Les Astros ont marqué trois points dès la première manche, lorsqu'après un retrait, Bill Doran a cogné un triple dans la droite. Doug Flynn a par la suite échappé le relais de Warren Cromartie et Doran a croisé le marbre. Après un deuxième retrait, Gullickson a donné des simples consécutifs à Phil Garner, Jose Cruz et Ray Knight, ce dernier produisant le deuxième point, puis un double à Terry Puhl, qui a ainsi poussé Cruz au marbre. Knight a aussi tenté de marquer sur le jeu, mais il a été retiré grâce au bon relais de Tim Lincecum, qui a dû récupérer la balle hors ligne. Les trois autres points des

Astros ont été le résultat de ballons-sacrifices d'Omar Moreno et Dickie Thon et du circuit de Knight, contre Bryn Smith, en huitième manche.

Les Expos ont marqué leur premier point en deuxième reprise, grâce à l'imprécision de Ryan, qui a donné des buts sur balles à Al Oliver et Gary Carter avant d'accorder un simple à Tim Wallach. On avait d'abord donné une erreur à l'arrêt-court Thon sur le jeu, mais le marqueur officiel a plus tard renversé sa décision.

Les deux autres points de la formation montréalaise ont été réussis en sixième manche quand, après un but sur balles à Oliver, Carter a suivi avec un circuit, son premier de la saison.

Lea lance très bien devant les caméras

HOUSTON (PC) — Charlie Lea a lancé, de son propre aveu, le deuxième meilleur match de sa carrière, n'accordant aucun coup sûr aux Astros de Houston pendant sept manches et deux tiers et menant les Expos à une victoire de 2-0, samedi à l'Astrodome devant 12,182 spectateurs, les caméras de NBC et celles de Radio-Canada.

« Le meilleur match que j'ai lancé au cours de ma carrière est celui de l'an dernier, ici, alors que j'avais aussi limité les Astros à un coup sûr, a indiqué Lea après le match. Au cours de ce match, il n'y a pas eu un seul moment où mon rythme a fait défaut, tandis qu'aujourd'hui, en cinquième manche, j'ai un peu perdu mon contrôle (il a alors donné deux coups sûrs sur balles). Lorsque je suis rentré à l'abri, Woodie Fryman m'a fait remarquer que j'avais changé quelque chose dans mon élan et tout s'est remplacé par la suite. »

Le seul coup sûr des Astros a été réussi par le frappeur suppléant Terry Puhl, après deux retraits en huitième manche. Avec un compte de trois balles et une prise, Lea a effectué un tir haut, à l'intérieur, et Puhl l'a frappé en lieu sûr au champ droit, juste hors de la portée d'Al Oliver.

« C'aurait été une quatrième balle si Puhl ne s'était pas élané. Mais ce fut un mauvais tir de ma part parce que je ne cherchais pas à lui donner un but sur balles. Le pointage n'était que de 1-0 et, en premier lieu, je devais penser à la victoire. De toutes façons, même si le pointage avait été 6-0, j'aurais tenté de le retirer. On ne gâche rien à donner des buts sur balles. »

Lea a déjà lancé un match sans point ni coup sûr contre les Giants de San Francisco, le 10 mai 1981 au Stade olympique.

Lea semble par ailleurs très à l'aise devant les caméras. En effet, samedi dernier contre les Dodgers de Los Angeles, Lea a lancé un match parfait pendant cinq manches et deux tiers et il en était à son premier départ.

Les Expos ont fourni à Lea, dès la deuxième manche, le seul point dont il a besoin pour gagner le match. Après un retrait, Carter a obtenu un simple au centre puis Chris Speier a poussé une balle en lieu sûr dans la droite. Un simple de Doug Flynn a permis à Carter de marquer.

Andre Dawson a produit et marqué le point d'assurance, à l'aide d'un dynamique circuit claqué à plus de 500

pièdes du marbre, en neuvième manche. La balle est allée choir au troisième balcon, dans les gradins du champ gauche. C'était seulement la sixième fois qu'une balle atteignait cette hauteur à l'Astrodome. La dernière à réussir l'exploit a été Greg Luzinski, alors qu'il jouait pour les Phillies de Philadelphie, en 1977.

Samedi

EXPOS (2)	ASTROS (0)
Raines cg..... 4 0 0 0	Moreno cc..... 4 0 0 0
Wallach cf..... 4 0 0 0	Doran 2b..... 4 0 0 0
Dawson cc..... 3 1 2 1	Thon cf..... 4 0 0 0
Oliver 1b..... 4 0 1 0	Garner 3b..... 3 0 0 0
Franco 1b..... 0 0 0 0	Cruz cg..... 3 0 0 0
Carter r..... 3 1 1 0	Spiller 1b..... 2 0 0 0
Wallach 3b..... 4 0 1 0	Boss cf..... 2 0 0 0
Speier c..... 3 0 1 0	Mizero r..... 2 0 0 0
Flynn 2b..... 3 0 1 1	Puhl cf..... 1 0 1 0
Lea l..... 3 0 0 0	Pujols r..... 0 0 0 0
	Knepper l..... 1 0 0 0
	Walling fu..... 1 0 0 0
	LoCorte l..... 0 0 0 0

Houston	000	000	000	0		
PP victorieux — Flynn (2).						
E—Garner, DJ—Montréal 1, Houston 1, LSB						
—Montréal 4, Houston 3, CC—Dawson (3).						
	ml	cs	p	pm	bb	rb
Montréal						
Lea g,2-0	9	1	0	0	3	6
Houston						
Knepper p,0-2	8	6	1	1	1	4
LoCorte	1	1	1	1	1	1
T-2 h 03. A-12,182.						

Laheurte enlève la deuxième épreuve du circuit Loto-Québec

LONGUEUIL (PC) — L'excellent Philippe Laheurte, que rien ne semble

vouloir arrêter sur 15 kilomètres, a remporté, hier, sa deuxième victoire d'affilée

sur le circuit Loto-Québec, décrochant un gain relativement facile dans l'épreuve principale de la journée — le 15 km de Calo, présentée par une température froide, dans les rues de Longueuil.

Pas moins de 1,141 coureurs ont complété les quatre épreuves inscrites au programme, mais Philippe Laheurte, déjà vainqueur de la première étape du circuit Loto-Québec présentée au mois de février dans le cadre de la course des Pichous, a fait fi de toute cette bande d'excellents coureurs franchissant le fil d'arrivée en 44,29 soit un peu moins de cinq secondes sur son plus proche rival, Alain Bordeleau, le meilleur Québécois lors du dernier marathon de Montréal.

A souligner que Philippe Laheurte avait inscrit l'année dernière lors de cette même course la meilleure marque provinciale de l'an-

née sur 15 km et ce, avec un chrono de 46,8.

Le Polonais d'origine, Leopold Tomaszewicz, également de la métropole, a pris la troisième position, accusant un recul de plus d'une minute sur le vainqueur. C'est tout dire de la très forte domination de Laheurte et Bordeleau qui ont décidé, semble-t-il, de s'imposer cette année sur le circuit Loto-Québec.

Si Laheurte et Bordeleau se sont quelque peu moqués de leurs adversaires chez les hommes, on peut en dire tout autant d'Ellen Rochefort, de Québec, qui a su imposer sa loi avec une facilité déconcertante.

Ellen s'est accomplie en un temps de 55,29 devançant par plus d'une minute la deuxième, Hélène Blais, de Ste-Foy. Monique Piowachyck, de Montréal, a pris la troisième place avec un chronométrage 56,57.

CARTES D'AFFAIRES

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
(Ci-devant ALAN SWABEY & CIE)
Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél. (514) 845-7126. Télex 05-24355

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1922
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels — Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél. (514) 934-0272
Télex 05-268556. Cable MARION
Télécopier international Xerox 400

SPECIAL
MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE PORTATIVE
OLIVETTI PRAXIS 35
10-12-15 lettres au pouce.
Dispositif de correction.
Élément d'écriture (marguerite) et cartouche-ruban interchangeable.
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, Montréal
270-1141.

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec
Toronto
Vancouver
Sherbrooke
Kitchener
Gaspé
Hinton
Montréal
Calgary
Rimouski
Saint-Hyacinthe
Sept-Îles
Coaticook
Ottawa
Edmonton
Trois-Rivières
Matane
Amos

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOIS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1—Sorte de petit chien. — Fis des faux pis.
- 2—Extraction. — Première femme.
- 3—Quantité de fil de trame déroulée et insérée par la navette du métier à tisser, d'une lisière à l'autre. — Petit de l'oe.
- 4—Lui. — D'Irlande.
- 5—Corps simple. — Se trompe.
- 6—Fais usage d'une chose pour la première fois.
- 7—Attache. — Édouard. — Oiseau.
- 8—Rongeur. — Marchand d'images.
- 9—Lassitude morale. — Sert à lier. — A toi.
- 10—Action d'enlever un organe.
- 11—Science qui traite de la vie et du culte des saints.
- 12—Point cardinal. — Intersection espagnole. — Francium.

Verticalement

- 1—Racine secondaire, très petite. — Intersection.
- 2—Ponte ovulaire. — Or.
- 3—Pronom relatif. — Action de drainer.

- 4—Dernier, final. — Pierre précieuse.
- 5—Alcaloïde de la fève de Calabar. — Petite île.
- 6—Titane. — Jour. — Argent.
- 7—Conscience. — Chemin de fer souterrain.
- 8—Coup. — Relatif à l'espace.
- 9—Poisson d'eau douce. — Argent. — Trou dans le mur.
- 10—État d'une personne profondément troublée. — New-Hampshire.
- 11—Posséder. — Propre. — Conifère.
- 12—Qui a du bon sens. — Manoeuvrer la rame.

Solution de samedi

1 BUT LUMIÈRE
2 ASILE ANIER
3 TURIOR CRUEL
4 OCEANIQUE AI
5 NARRE ULTIME
6 NP D WATT BU
7 AIL A REELU
8 TOUNDR SILO
9 NEURONE MER
10 E T OCTROI L
11 RATAI ESSE O
12 GUELTE ETRON

Coup de fil de Virdon

HOUSTON (PC) — Pour la première fois de sa carrière, le gérant Bill Virdon a fait un appel téléphonique à la galerie de presse pour demander au marqueur officiel de changer une décision, celle concernant l'erreur décernée à Dickie Thon sur un coup de Tim Wallach.

On a donc annoncé à la septième manche, après l'appel de Virdon, qu'on avait plutôt accordé un simple à Wallach pour sa première présence au bâton, en deuxième manche.

« Je pense que la balle a été frappée avec tellement de puissance que Thon a réagi en retard. Il n'est même pas venu près de capter cette balle. J'ai téléphoné au marqueur officiel parce que j'avais le sentiment qu'il avait commis une injustice », a expliqué Virdon.

Quant à Wallach, qui a ainsi obtenu son premier coup sûr en carrière contre Ryan, il a avoué qu'il ne savait pas que son gérant avait posé ce geste.

« Mais je sais que j'étais très déçu lorsque je me suis arrêté au premier but pour m'apercevoir qu'on avait décidé qu'il s'agissait d'une erreur de l'arrêt-court. J'avais tellement hâte de frapper un premier coup sûr contre Ryan que je me suis tourné vers Vern (Rapp, l'instructeur au premier but) pour lui demander ce que je devais faire de plus. »

Résultats

Date	15-04-83	9	10	11	27	32	33	no complet-mentaire	26
6/6	1								
5/6+	4								
5/6	116								
4/6	5 445								
Ventes totales	2,506,624.00\$								

Date	15-04-83	981561	50 000\$
81561	5 000\$	561	50\$
1561	250\$	61	5\$

Date	15-04-83	1689425	500 000\$
689425	50 000\$	9425	100\$
89425	1 000\$	425	25\$
		25	10\$

Date	15-04-83	222547	250 000\$
22547	2 500\$	678865	10232
2547	250\$	694395	2 500\$
547	50\$	620680	7480
47	10\$	620680	474
		620680	50\$

Date	15-04-83	9639	9719	1859	1344	3828	1686
Numéros bonis	7 777\$						
192151	944149	304488	588177	828414	077659		

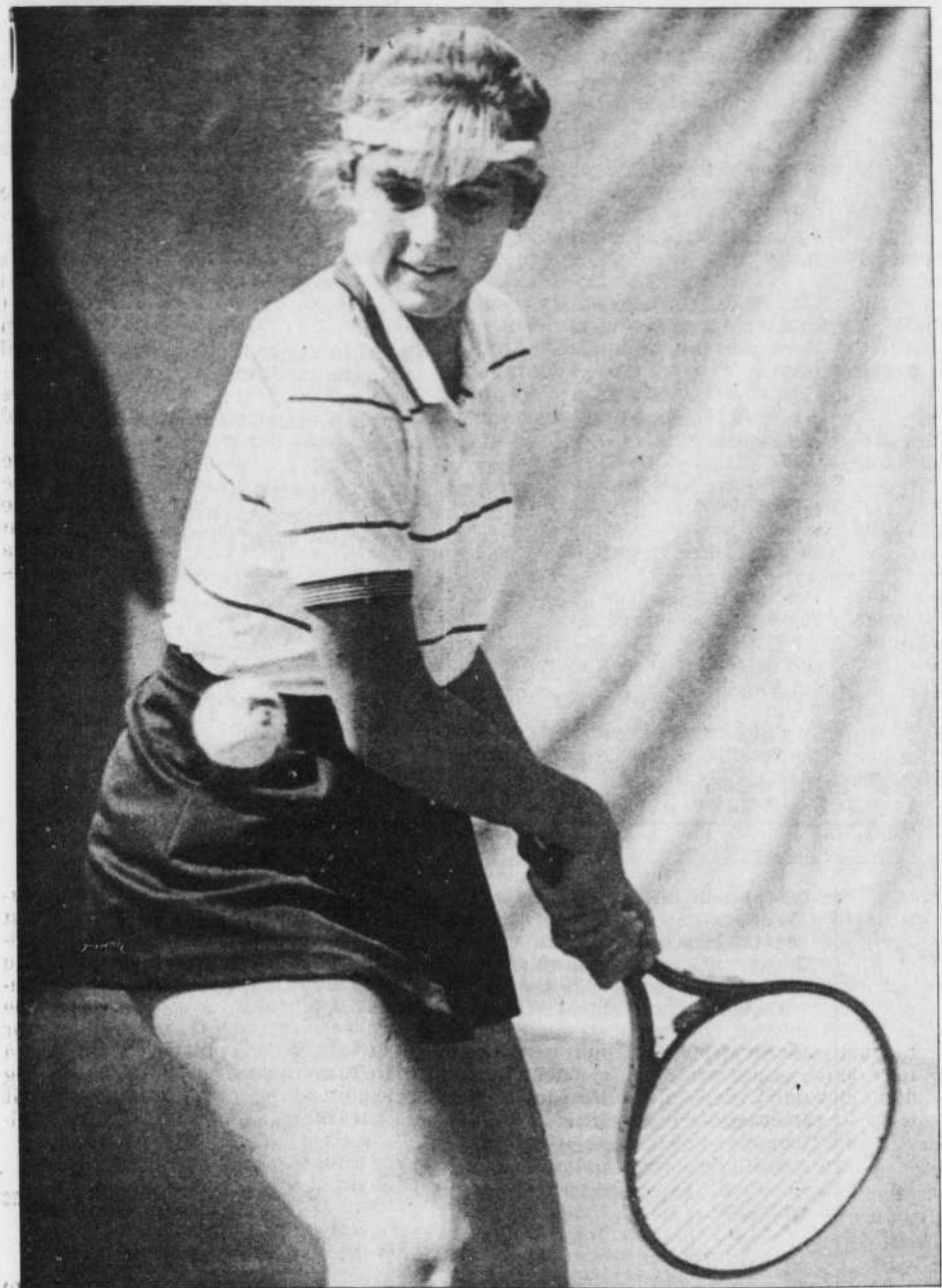
Date	16-4-83	1	3	19	31	32	47
6/6	0						
5/6+	1						
5/6	55						
4/6	3750						
3/6	78776						
Ventes totales	5,428,063.00\$						

la course à pied... un sport une victoire une fête
Les courses du printemps YMCA MONTREAL 24 avril
Les modèles d'encasement des lots paraissent au verso des billets et des fiches de sélection. En cas de départ entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SPORTS

Chris Evert-Lloyd remporte la finale en trois manches

Le rêve de Carling Bassett s'est presque réalisé



La Torontoise Carling Bassett, 15 ans, a donné beaucoup de mal à Chris Evert-Lloyd avec son revers des deux mains, hier, en finale du tournoi de tennis de Amelia Island. (Photolaser AP)

AMELIA ISLAND (CP) — Il y a quelques années, la Torontoise Carling Bassett ne pouvait que rêver de battre Chris Evert-Lloyd en finale du tournoi de Wimbledon.

Bassett, la plus jeune joueuse sur le circuit professionnel, a failli réussir l'exploit s'inclinant en trois manches 6-3, 2-6 et 7-5 en finale du tournoi de Amelia Island, hier.

Evert-Lloyd, numéro 2 au classement ATP, a dû se défendre pendant 2 heures et 18 minutes pour finalement vaincre la jeune canadienne déterminée. Après le match, la championne s'est souvenue de ses premières heures sur le circuit, alors qu'elle donnait du fil à retordre à ses adversaires.

«Maintenant, je ressens exactement ce que Billy-Jean King subissait lorsqu'elle m'affrontait quand j'avais 15 ans, a dit Lloyd. Je ne pensais pas que Carling avait suffisamment de talent pour jouer un aussi bon match.»

Ces rencontres sont pour moi une source d'inspiration. J'aime me sentir pousser par l'adversaire. Je l'ai laissée aller au filet au début de la rencontre et elle a pris le contrôle du match. La prochaine fois, je saurai à quoi m'en tenir face à Carling. Elle m'a surpris par son jeu précis tout au long de la rencontre.

La jeune canadienne n'a pas été déçue de sa défaite. «Je suis satisfaite de m'être

rendue en finale, a dit Bassett. Je pense avoir donné le maximum. Un certain moment, je pensais bien remporter la victoire, mais à la fin, Chris ne ratait aucun de ses placements.»

Le père de la Canadienne, John Bassett, propriétaire des Bandits de Tampa Bay, de la Ligue de football des États-Unis a corroboré les dires de sa fille. «Après sa victoire au second set, j'étais si heureux pour elle, que le résultat final m'importait peu, a dit Bassett, lui-même un membre de l'équipe canadienne de Coupe Davis en 1959.

Le deuxième set, perdu par Evert-Lloyd au compte de 6-3, était sa première défaite en cinq années de par-

ticipation à Amelia Island. La victoire de Lloyd lui rapporte \$32,000 sur une bourse totale de \$250,000, haussant ses gains pour cette année à \$119,000. Bassett qui pour la première fois participait à une finale en tant que professionnelle, a empoché \$16,000 portant ses gains à \$32,825.

Bassett s'est surtout servie de son coup droit pour faire courir Evert de gauche à droite sur le court. La puissance et la précision de ses coups lui ont d'ailleurs permis de briser les services de Lloyd à deux reprises au deuxième set.

De son côté, Chris Evert-Lloyd, plus erratique qu'à l'accoutumée, a été déjouée quand Bassett réussissait des coups incroyables (par l'ar-

rière, par dessus sa tête).

Bassett, classée 34e au monde, avait défait l'Américaine Bettina Bunge (6e), Virginia Ruzici (11e), l'Allemande de l'ouest Eva Pfaff et l'Américaine Kathy Rinaldi pour accéder à la finale. Evert avait plus tôt battu ses compatriotes Mary Lou Piatek et Bonnie Gadusek, l'Allemande de l'ouest Sylvia Hanika et la Tchèque Hana Mandlikova.

Avec cette participation, Bassett se retrouve donc au huitième rang au classement Virginia Slims avec un total de 445 points. Lloyd demeure au quatrième rang avec 710 points alors que Martina Navratilova, absente de ce tournoi, garde son premier rang avec 1,300 points.

Wayne Gretzky établit un nouveau record

Les Oilers matraquent les Flames

EDMONTON (PC) — Wayne Gretzky a établi un nouveau record en séries éliminatoires avec une récolte de quatre buts et trois assistances et les Oilers d'Edmonton ont matraqué les Flames de Calgary 10-2.

Cette victoire donne une priorité de 3-0 aux Oilers dans cette série quatre de sept. Edmonton pourrait éliminer les Flames, ce soir, au Corral de Calgary.

Gretzky a aussi égalé deux autres records individuels en séries avec son deuxième tour du chapeau et son troisième but en désavantage numérique.

Le match a été perturbé dès le début par une violente bagarre qui a mené à l'expulsion de Dave Semenko chez les Oilers et de Jim Peplinski pour les Flames.

Les autres buts des Oilers ont été marqués par Mark Messier, avec trois, Paul Coffey, Glenn Anderson et Ray Côté.

Pour Calgary, la réplique est venue de Paul Reinhart et Kari Jalonen. À Buffalo, Mike Ramsey a déjoué le gardien Pete Peeters à l'aide d'un lancer des poignets avec 2:58 à faire dans la partie et les Sabres de Buffalo ont disposés des Bruins de Boston 4-3.

Les Sabres prennent ainsi les devants 2-1 dans cette série quart-de-finale.

Craig Ramsay, Dale McCourt et Dave Andreychuk avaient compté les trois premiers buts des vainqueurs. Bruce Crowder, Tom Fergus et Barry Pederson ont donné la réplique pour les Bruins.

Ramsay a placé Buffalo en avant 1-0 alors que la rencontre n'était vieille que de quatre minutes. Il a pris Peeters en défaut à sa gauche avec un tir frappé.

Boston a ensuite marqué deux buts. Au deuxième engagement, Crowder a cueilli une rondelle libre en zone des Sabres pour déjouer Sauvé. Par la suite, Fergus a décoché un lancer de l'enclave. Sauvé a partiellement arrêté la rondelle avec son épaule mais le disque a poursuivi son chemin au fond de la cage.

Après que McCourt eut nivelé le compte, en deuxième période, les Sabres ont repris les devants sur un tir du revers de Andreychuk qui a complété la manœuvre de Mike Foligno. Pederson a porté le compte 3-3 avec plus d'une minute à faire à la rencontre en faisant dévier un

tir de Middleton.

À New York, les Rangers ont résisté à une pression de dernière minute des Islanders pour finalement vaincre ces derniers 7-6 dans la finale de la division Patrick.

Néanmoins, les Rangers tiennent toujours de l'arrière 2-1 dans cette série.

Ed Johnstone a dirigé l'attaque des Rangers avec deux buts pendant que George McPhee, Ron Duguay, Barry Beck, Dave Maloney et Mark Pavelich en ont ajouté un chacun. Mike Bossy, avec deux, Bob Bourne, Billy Carroll, Anders Kallur et Denis Potvin ont riposté pour les Islanders.

Les deux gardiens ont eu fort à faire durant cette rencontre où les deux offensives ont dominé les défenses.

Les Islanders ont fait appel à leurs deux gardiens. Billy Smith a débuté la rencontre mais a été remplacé par Roland Melanson tôt en deuxième période après le cinquième but des Rangers. Les Rangers ont bombardé le filet des Islanders de 42 tirs pendant que Ed Mio fai-

sait face à 33 lancers.

Après avoir dominé les deux premières périodes, les Rangers ont ralenti au dernier vingt et les Islanders ont imposé leur rythme.

Carroll a capitalisé sur la nonchalance des Rangers pour inscrire un but en désavantage numérique à 2:33 pour le troisième but des Islanders.

Et à 5:14, Bossy a intercepté une passe errante pour marquer un but sans aide. Les Islanders en ont marqué deux autres par la suite dans des situations semblables.

À Bloomington, le défenseur et capitaine Craig Hartsburg a compté un but en plus d'en préparer un autre en troisième période et les North Stars du Minnesota ont battu les Black Hawks 5-1, hier, réduisant ainsi à une partie l'avance de Chicago dans cette série.

Minnesota avait une avance de 2-1 au dernier engagement. Seulement deux minutes après le début de la période, Hartsburg a poussé la rondelle entre les jambes du gardien Murray Ban-

nerman. Une minute plus tard, sur un jeu de puissance, Hartsburg a feint un tir de la ligne bleue avant de remettre le disque à Bobby Smith qui a complété la manœuvre. Pour Smith, il s'agissait de son sixième but en séries.

Les North Stars se sont par la suite repliés en défensive et ils ont résisté à trois avantages numériques des Hawks. Steve Payne a complété la marque des vainqueurs sur un jeu de puissance à 18:35.

Minnesota a su établir son tempo dès le début de la rencontre. Incapables de marquer le premier but lors des deux premiers affrontements à Chicago ou de prendre une avance de deux buts, les North Stars ont marqué deux buts en première. Brad Maxwell a d'abord complété une stratégie de Al MacAdam à 13:51 et Dino Ciccarelli a inscrit le but gagnant à 17:36 sur un retour de lancer de Maxwell.

Al Secord a enlevé le blanchissage à Gilles Meloche, qui a fait face à 25 tirs.

Sylvie Daigle réalise une marque mondiale

KOBE, Japon (CP) — Sylvie Daigle de Sherbrooke a réalisé une première mondiale hier au 3,000 mètres de la coupe Dai de patinage de vitesse. Daigle, âgée de 19 ans, qui était devenue la pre-

mière patineuse à remporter les cinq épreuves individuelles des championnats du monde sur petit anneau le mois dernier à Tokyo, a réalisé hier un chrono de cinq minutes, 32,31 secondes, amé-

liorant ainsi le record de 5:34,20 de la Japonaise Miyoshi Kato. La Nipponne Hiromi Takeuchi a terminé deuxième en 5:34,20.

Samedi, Daigle a remporté le 1,500 mètres.

Un bombardement suédois a raison de Rick Wamsley

DORTMUND, Allemagne de l'Est (PC) — Le Canada a déçu lors de la deuxième journée des championnats du monde de hockey s'inclinant 3-2 devant la Suède. Cette défaite a fait glisser le Canada en quatrième place au classement général. Dans les autres rencontres, hier, la Tchecoslovaquie a eu raison de la RDA 6-1, l'Union Soviétique a blanchi la Finlande 3-0 et la RFA a défait l'Italie 4-0.

Peter Sundstrom a ouvert la marque pour la Suède à 7:19 de la première période. Il a décoché un puissant tir

qui a pris Rick Wamsley de court. Mais Mike Gartner, des Capitals de Washington, a nivelé le compte à 14:56. Au second engagement, la Suède a imposé son tempo et pris une avance insurmontable de deux buts grâce à Peter Andersson et Tommy Morth. Darryl Sittler a bien diminué le déficit à un but, comptant seulement 20 secondes après Morth, mais le Canada a été incapable d'égaliser le pointage par la suite. Le gardien du Canadien, Rick Wamsley, a été brillant dans la cage de son équipe faisant face à un barrage de 42 lancers.

Samedi, le Canada a vaincu l'Italie 3-0, Wamsley enregistrant son premier jeu blanc de la saison.

Le Canada aura maintenant la vie passablement difficile puisqu'il rencontrera l'Union Soviétique mardi, la Tchecoslovaquie jeudi et la Finlande vendredi.

«C'est un bon indice du genre d'opposition que nous allons rencontrer, mais je suis certain que nous sommes capables de revenir, a confié l'intricateur de l'équipe canadienne, Dave King. No-

tre mission contre les Soviétiques et les Tchecoslovaques sera particulièrement difficile.

«Les Finlandais aussi ne seront pas des adversaires faciles. Nous devons travailler très fort.

«Nous avons assez bien joué dans l'ensemble. Ils ont été opportunistes sur quelques uns de leur but et nous leur avons laissé trop de place pour manœuvrer dans notre territoire. Sur les grandes patinoires européennes, il faut toujours un peu de temps pour s'acclimater.»

HOCKEY

Coupe Stanley (Quarts-de-finale 4 de 7)

Jeudi
Buffalo 7, Boston 4
Islanders NY 4, Rangers NY 1
Chicago 5, Minnesota 2
Edmonton 6, Calgary 3

Vendredi
Boston 5, Buffalo 3
Islanders NY 5, Rangers NY 0
Chicago 7, Minnesota 4
Edmonton 5, Calgary 1

Hier
Buffalo 4, Boston 3
Rangers NY 7, Islanders NY 6
Minnesota 5, Chicago 1
Edmonton 10, Calgary 2

Ce soir
Boston à Buffalo
Islanders NY à Rangers NY
Chicago au Minnesota
Edmonton à Calgary

Mercredi
Buffalo à Boston
Rangers NY à Islanders NY, si nécessaire
Minnesota à Chicago, si nécessaire
Calgary à Edmonton, si nécessaire

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Middleton, Bos.	4	7	11
Fryman, Bos.	4	7	11
Gretzky, Edm.	4	6	10
Savard, Chi.	6	4	10
Messier, Edm.	6	4	10
Bourne, Isl.	3	7	10
Hedberg, Ran.	4	5	9
Ciccarelli, Min.	3	6	9
Wilson, Chi.	2	7	9
Nilsson, Cal.	1	8	9
Bourque, Bos.	3	5	8
Hartsburg, Min.	1	7	8
Kallur, Isl.	1	7	8
Smith, Min.	5	2	7
Tonelli, Isl.	4	3	7
Lysiak, Chi.	3	4	7
Larmer, Chi.	3	4	7
Pavelich, Ran.	2	5	7
Fryer, Tor.	2	5	7
Sutter, Chi.	2	5	7
Potvin, Isl.	2	5	7
McClanahan, Ran.	2	5	7

COUPE STANLEY

Série "I"
p | g | p | bp | bc | pts

BUFFALO	3	2	1	14	12	4
BOSTON	3	1	2	12	14	2

Série "J"
p | g | p | bp | bc | pts

ISLANDERS NY	3	2	1	15	8	4
RANGERS NY	3	1	2	8	15	2

Série "K"
p | g | p | bp | bc | pts

CHICAGO	3	2	1	13	11	4
MINNESOTA	3	1	2	11	13	2

Série "L"
p | g | p | bp | bc | pts

EDMONTON	3	3	0	21	6	6
CALGARY	3	0	3	6	21	0

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Série "E"
p | g | p | bp | bc | pts

LONGUEUIL	5	4	1	20	15	8
LAVAL	5	1	4	15	20	2

Série "F"
p | g | p | bp | bc | pts

VERDUN	6	4	2	32	23	8
SHAWINIGAN	6	2	4	23	32	4

BASEBALL

Ligue Nationale

Samedi
Chicago 6, Pittsburgh 5
Montréal 2, Houston 0
Cincinnati 8, San Francisco 3
Philadelphie 8, Atlanta 4
St-Louis 6, New York 2
Los Angeles 8, San Diego 5

Hier
Houston 6, Montréal 3
Atlanta 3, Philadelphie 1

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Lav.	14	18	32
Lanthier, Lav.	6	17	23
Gallant, Ver.	10	12	22
Lafontaine, Ver.	5	17	22
Pellegrino, Lon.	10	9	19
Giguère, Sha.	8	11	19
Cool, Ver.	8	10	18
Ruggles, Lon.	8	8	16
Doucet, Hul.	8	8	16
Adey, Hul.	5	11	16
Sills, Lav.	3	13	16
Turgeon, Hul.	8	7	15

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Middleton, Bos.	4	7	11
Fryman, Bos.	4	7	11
Gretzky, Edm.	4	6	10
Savard, Chi.	6	4	10
Messier, Edm.	6	4	10
Bourne, Isl.	3	7	10
Hedberg, Ran.	4	5	9
Ciccarelli, Min.	3	6	9
Wilson, Chi.	2	7	9
Nilsson, Cal.	1	8	9
Bourque, Bos.	3	5	8
Hartsburg, Min.	1	7	8
Kallur, Isl.	1	7	8
Smith, Min.	5	2	7
Tonelli, Isl.	4	3	7
Lysiak, Chi.	3	4	7
Larmer, Chi.	3	4	7
Pavelich, Ran.	2	5	7
Fryer, Tor.	2	5	7
Sutter, Chi.	2	5	7
Potvin, Isl.	2	5	7
McClanahan, Ran.	2	5	7

Championnats mondiaux
Samedi
Canada 6, Italie 0
URSS 3, RFA 0
Suède 5, RFA 1
Tchecoslovaquie 4, Finlande 2

Hier
Suède 3, Canada 2
Tchecoslovaquie 6, RDA 1
URSS 3, Finlande 0
RFA 4, Italie 0

Mardi
Canada c. URSS
RDA c. Italie
Tchecoslovaquie c. Suède
RFA c. Finlande

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Middleton, Bos.	4	7	11
Fryman, Bos.	4	7	11
Gretzky, Edm.	4	6	10
Savard, Chi.	6	4	10
Messier, Edm.	6	4	10
Bourne, Isl.	3	7	10
Hedberg, Ran.	4	5	9
Ciccarelli, Min.	3	6	9
Wilson, Chi.	2	7	9
Nilsson, Cal.	1	8	9
Bourque, Bos.	3	5	8
Hartsburg, Min.	1	7	8
Kallur, Isl.	1	7	8
Smith, Min.	5	2	7
Tonelli, Isl.	4	3	7
Lysiak, Chi.	3	4	7
Larmer, Chi.	3	4	7
Pavelich, Ran.	2	5	7
Fryer, Tor.	2	5	7
Sutter, Chi.	2	5	7
Potvin, Isl.	2	5	7
McClanahan, Ran.	2	5	7

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Middleton, Bos.	4	7	11
Fryman, Bos.	4	7	11
Gretzky, Edm.	4	6	10
Savard, Chi.	6	4	10
Messier, Edm.	6	4	10
Bourne, Isl.	3	7	10
Hedberg, Ran.	4	5	9
Ciccarelli, Min.	3	6	9
Wilson, Chi.	2	7	9
Nilsson, Cal.	1	8	9
Bourque, Bos.	3	5	8
Hartsburg, Min.	1	7	8
Kallur, Isl.	1	7	8
Smith, Min.	5	2	7
Tonelli, Isl.	4	3	7
Lysiak, Chi.	3	4	7
Larmer, Chi.	3	4	7
Pavelich, Ran.	2	5	7
Fryer, Tor.	2	5	7
Sutter, Chi.	2	5	7
Potvin, Isl.	2	5	7
McClanahan, Ran.	2	5	7

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Middleton, Bos.	4	7	11
Fryman, Bos.	4	7	11
Gretzky, Edm.	4	6	10

Trois belles questions

ANSI donc, l'affaire Mackasey a connu de nouveaux rebondissements la semaine dernière aux Communes. Le quotidien *The Gazette*, qui faisait figure d'accusé ou presque au début des audiences du comité parlementaire, a réussi tout un coup de théâtre en sortant la bande sonore (qu'on croyait inexistante) du témoignage à l'origine de cette affaire explosive. De même, si le député libéral de Lincoln se réjouit publiquement qu'il n'ait pas été le «lobbyiste payé» dont on parle, ses collègues ne partagent guère son enthousiasme, depuis qu'ils ont appris qu'une firme constituée pour faire du lobbying avait aussi racheté de M. Mackasey, à pris fort, un paquet d'actions dont la valeur avait dégringolé.

Malgré ces révélations étonnantes, les députés ont eu raison de réserver leur jugement et d'attendre les autres témoignages, prévus pour cette semaine, avant de tirer leurs conclusions. Le fin fond de toute cette histoire ne paraît pas encore être sorti de l'ombre. Ce n'est pas que les parlementaires n'aient point cherché à élucider cet écheveau inédit de transactions, d'entreprises et de rapports d'affaires et d'amitiés. Au contraire, ils se sont enquis des faits avec un zèle et une impartialité qui auront frappé plusieurs observateurs. Mais d'autres acteurs, d'autres documents aussi devront être connus d'abord, notamment quant aux aspects «bancaires» de cette histoire.

Trois questions nouvelles, du plus grand intérêt public, ont été soulevées par les premiers éléments de preuve versés au dossier. Est-il acceptable qu'un député, quel qu'il soit, considère comme une transaction d'affaires tout à fait normale un contrat avantageux comme celui que M. Bryce Mackasey a conclu avec une firme formée pour faire du lobbying? Deuxièmement, est-il acceptable que des lobbyistes ou des firmes constituées pour servir d'intermédiaires auprès du parlement ou du gouvernement puissent exercer leurs démarches et user de leur influence sans qu'une législation n'encadre leurs activités? Enfin, la Cour supérieure de Montréal a-t-elle violé les droits constitutionnels de M. Robert Harrison en enregistrant à son insu la partie de son témoignage sous serment qu'il ne voulait pas rendre sous sténographie officielle de la cour?

La première question devrait avoir été tranchée depuis longtemps. M. Bryce Mackasey tenait à prouver qu'il n'avait pas agi comme lobbyiste rétribué auprès du ministère, car, il le reconnaît, une telle conduite de la part d'un député entraîne sa déchéance parlementaire. Mais la loi du sénat et des communes qui régit la moralité des membres du parlement est loin d'être aussi claire, aussi ferme et surtout aussi subtile qu'il le faudrait. Il y a plusieurs façons d'avantager un député ou un fonctionnaire. On peut le faire par le truchement de transactions parallèles ou de récompenses futures qu'il sera bien difficile à la police et aux tribunaux d'analyser avec certitude. Les exigences de la loi devraient donc être

plus forte. En particulier, les députés ne devraient pas avoir la faculté de faire derrière une voile corporatiste ce qu'il leur est interdit de faire personnellement. Tant mieux si le député de Lincoln estime sa réputation rétablie par les témoignages déjà rendus. Mais M. Mackasey permettra à nombre de citoyens d'avoir une conception plus exigeante de l'indépendance et de la crédibilité des représentants du peuple.

Par contre, le problème du lobbying, sans être nouveau, n'a jamais fait l'objet d'un encadrement juridique particulier. Des gens qui ne veulent pas être connus ont la faculté de revêtir l'habit «corporatif». Des corporations qui ne veulent pas faire de déclaration au pays peuvent cacher leur naissance, leurs membres, leurs actifs, leurs liens avec des entreprises et des gouvernements simplement en s'installant à l'étranger dans quelque république complaisante. Il est arrivé qu'Ottawa s'inquiète que des puissances étrangères, pour ne pas dire hostiles, mènent sous ce genre de couverture des activités inavouables. Mais le problème de prévenir tout aussi bien la corruption ou d'autres formes inacceptables d'influence pouvant emprunter le même canal a été négligé. Les gouvernements sont devenus de trop gros donneurs d'ouvrage et de contrats, les programmes de subventions ont tellement pris d'importance ces dernières années, surtout avec la crise qui étirent nombre de compagnies, qu'une loi devrait à l'avenir définir les privilèges des lobbyistes et les limites de leurs bons offices.

Enfin, des députés se sont étonnés que la Cour supérieure ait pu enregistrer à son insu M. Harrison, témoin dans une affaire de faillite, et que le juge en chef, M. Jules Deschênes, ait permis l'utilisation d'une telle preuve, susceptible, à leur avis, de «déconsidérer l'administration de la justice». Les méthodes d'«entraperçage» par lesquelles la police prend certains délinquants au piège font, il est vrai, l'objet d'un test en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Mais sommes-nous en présence d'un tel cas? Depuis quand un témoin peut-il réclamer le privilège, non pas de déposer à huis clos (ce qui parfois sert mieux les fins de la justice), mais de laisser sans trace judiciaire une partie vitale de la preuve qu'il fait sous serment? La force contraignante du témoignage ne vient pas seulement du serment, mais aussi de la possibilité de faire la preuve, le cas échéant, d'un parjure.

Comme on l'a vu, l'affaire Mackasey n'a pas encore été tirée au clair. Mais déjà plusieurs leçons fort importantes ont commencé d'en sortir. Il faut souhaiter que toute la lumière se fasse. Car rares sont sûrement les citoyens qui auraient aussi facilement prêté leur nom et leur argent à des entreprises aussi faibles et à des transactions aussi compliquées que celles qui sont examinées présentement à Ottawa.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La tentation du téléphone

QUAND une industrie ramollit, la meilleure façon de s'en défaire est de la refiler à l'État. Les raffineries rêvent d'un Pétrobec. Johns-Manville meurt d'envie de connaître le sort d'Asbestos. M. Alfred Hamel attend fébrilement juillet pour que M. Michel Clair «nationalise» Québecair.

Du côté du téléphone, le scénario est un peu différent. Les compagnies donnent dans l'étapisme pour se retirer de ce secteur limité par un marché saturé et des contraintes réglementaires. Pour sa part, Bell Canada passera à la souveraineté-association en fractionnant ses activités au Québec et en Ontario. Parallèlement, le groupe Bell-Northern Telecom séparera, du point de vue juridique et tarifaire, ses filiales téléphoniques des autres activités dans les télécommunications informatiques, beaucoup plus rentables.

Avec ces idées en tête, on ne voit pas pourquoi les dirigeants de Bell Canada ne s'entendraient pas avec le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand, dont les fonctionnaires veulent absolument oeuvrer en téléphonie. Un des scénarios rêvés serait un transfert de juridiction et même d'actifs du palier fédéral au niveau québécois. La Régie des services publics pourrait enfin justifier son existence et étendre ses pouvoirs, limités à 8 % des téléphones au Québec. Et du même coup, pourquoi ne pas vendre les poteaux et les câbles à des intérêts québécois dans la veine de la régionalisation en marche chez A.T.&T.? Sous contrôle québécois, Télébec donne un service plus coûteux à

Arthabaska que celui de Bell dans la ville voisine, Victoriaville, avec la bénédiction de la Régie.

Essaimer ainsi des fleurs-de-lys ferait l'affaire des dirigeants de Bell qui souhaitent se consacrer à autre chose que brancher et débrancher des appareils. Si Bell Québec, c'est à nous autres, il sera plus facile de hausser les tarifs pour toutes sortes de motifs! Par exemple, pour se doter d'un centre de recherches.

Québec ne doit pas succomber à la tentation du téléphone! Depuis 102 ans, les Québécois accordent un monopole à une entreprise qui a établi une super-structure à l'échelle internationale. C'est parce qu'ils ont appris à installer des autocommutateurs à Shawinigan et à Chicoutimi que les experts de Bell peuvent en vendre aujourd'hui en Arabie.

Le ministre des Communications doit chercher à établir de nouveaux liens avec la direction de Bell pour voir comment elle assumera sa responsabilité sociale dans une collectivité qui a assuré sa croissance durant un siècle. Quelles seront les retombées de la mise en place des «Entreprises Bell Canada»? Au cours des dernières années, le Québec n'a pas été choyé. Northern Telecom a déménagé son siège social à Mississauga. Recherches Bell-Northern compte plus de chercheurs en Californie qu'ici. Depuis cinq ans, toutes les nouvelles filiales de Bell sont établies à Toronto. Les usines de Northern au Québec n'ont pas un avenir prometteur, particulièrement celle des câbles.

— MICHEL NADEAU

Les ratés d'un système

UN GROUPE de municipalités situées dans le triangle Montréal-Joliette-Berthier contaient ces jours derniers devant la Commission municipale du Québec la «facture» qu'elles ont reçue de la CTCUM pour services assumés sur leur territoire.

La note au total n'est pas très élevée — quelques centaines de milliers de dollars — mais les municipalités concernées en font une question de principe. Le choix du tribunal devant lequel elles ont porté leur plainte témoigne déjà de l'imbrication: on se présente devant la Commission municipale pour contester une mesure prise en vertu d'une loi qui relève du ministère des Transports!

En fait, cette affaire de facture, si prosaïque qu'elle puisse paraître, illustre bien les incohérences d'un système. On y retrouve, comme en un microcosme, un bel exemple de la pagaille engendrée par cette démantèlement de réformes qui a sévi sur la province, chacun à Québec se lançant dans toutes sortes de directions sans trop se préoccuper d'harmoniser les politiques, ni de s'inquiéter des résultats prévisibles sur le terrain.

En ce sens, l'affaire de la facture est éloquent. Revoyons-en les principaux épisodes.

Le transport en commun dans le triangle en question était assuré jadis par une société privée (appelons-la «Métropolitain machin-chose»). Cette compagnie, à la suite d'interminables conflits de travail, ne vivait plus que grâce à la respiration artificielle que lui assurait une subvention annuelle du

gouvernement provincial. Au tournant des années 80, le ministère des Transports décide d'imposer à la CTCUM l'expropriation de cette société. La loi adoptée à cet effet prévoit que la CTCUM maintiendra le service à son niveau actuel et que le déficit d'exploitation sera partagé par les municipalités desservies au prorata de leur potentiel fiscal.

Or, au même moment, un autre ministère, celui des Finances, parachevait une réforme majeure de la fiscalité municipale où, peut-on penser, il manquait un chapitre, celui de l'aide au transport en commun!

De surcroît, le ministère des Transports préparait une «proposition gouvernementale» touchant le transport régional, celle de juin dernier, où une poussière de petites et moyennes municipalités se retrouvaient associées avec les trois géants du transport collectif (Montréal, Laval et Rive-Sud). Ce fut la panique dans les conseils municipaux qui, bien à tort, voyaient déjà se balancer au-dessus d'eux les tentacules gluantes d'une grosse bête qui avait nom CTCUM (laquelle n'y était strictement pour rien).

Ce n'est pas tout. Pendant qu'aux Affaires municipales, on concevait et implantait la réforme des municipalités régionales de comté (MRC), le ministre des Transports parcourait le territoire en pressant les municipalités de se regrouper pour participer à l'organisation et au financement des transports. Il préconisait — rien de plus logique — la création de regroup-

pement selon des «couloirs de circulation» lesquels, bien entendu, ne coïncidaient pas avec les territoires des MRC.

Le ministre suggérait aussi aux municipalités plus éloignées d'assumer eux-mêmes les services à leurs administrés. Mais alors un autre ministère, celui du Travail, rendait la chose impraticable puisque le code du travail imposait à ces mêmes municipalités la convention collective en vigueur à la CTCUM — et qui dépasse carrément leurs possibilités.

Le dossier en est là...

Que faire? D'abord, même si Québec doit être tenu responsable de l'incohérence de ses politiques, les municipalités concernées auraient tort de récuser tout mandat dans le domaine du transport en commun. Il s'agit là d'un service indispensable devant lequel elles ne peuvent totalement se dérober.

Certes ces localités sont largement des créations de l'automobile, et une majorité écrasante de leurs citoyens se débrouillent tout à fait bien sans l'autobus. Il n'en reste pas moins qu'une minorité non négligeable reste entièrement dépendante des services collectifs: des femmes au travail, ces étudiants, des personnes âgées — ce qui ne fait pas, on le voit, politiquement très lourd au conseil municipal!

Dans pareil contexte, la résistance offerte par les municipalités invitées à faire leur part ne peut que paraître mesquine et antisociale.

— JEAN FRANCOEUR

Bref, c'est un peu long

ALBERT BRIE



LE MEILLEUR remède contre l'amour, c'est la faute.

L'adulte est un enfant dégradé.

J'ai le remords du mal que je me suis laissé faire.

La première expression d'une première impression est toujours maladroite.

Tous les silences ne sont pas sans échos.

Le marin ayant une femme dans chaque port, ne conviendrait-il pas de le surnommer «le cochon de mer»?

La musique n'a pas de patrie, sauf celle des hymnes nationaux.

La plupart du temps, le mensonge

est plus vraisemblable que la vérité.

Il me suffit de sentir ce que j'écris; à d'autres de le comprendre.

L'homme de génie engendre ses aïeux.

L'avenir se souvient; il répète textuellement tous les maux du passé.

Ce qui se conçoit bien annonce l'enfant.

Quand de vieux amants s'aiment exactement comme au premier jour, c'est que l'amour ne leur a rien appris.

J'ai lu: «Il préméditait ses crimes consciencieusement.»

Une montre tient le temps; elle ne le retient pas.

On a beau dire, l'argent, c'est en or!

Presque toujours, on pense ce que l'on dit quand on médit.

On cherche le bonheur, mais c'est lui qui nous trouve.

Je n'ai jamais entendu relever ce pléonasme: «Avez-vous des projets... d'avenir?»

On ne peut faire vite quelque chose de bien, quoiqu'il faille faire plus vite encore quelque chose d'étonnant.

Une bonne idée, pourquoi faire? Une simple idée, n'est-ce pas déjà beau?

«Est-ce que vous voudriez revivre votre passé?» — «Jamais!» — «Alors, pourquoi cette curiosité de vouloir connaître votre avenir?»

La vérité sort de la bouche des enfants et reste dans la gorge des adultes.

Quand on a peur de son ombre, on ne l'emmène pas avec soi.

Dans la plupart des cas, le fond de sa pensée, c'est creux.

Si l'argent était partagé entre les hommes à proportion de leur intelligence, il n'y aurait pas de millionnaires.

Le mensonge rapporte moins que plus, étant donné qu'on se ment mieux à soi-même qu'aux autres.

La jeunesse ne fait pas jeune.

Il ne suffit pas de tomber en amour; il faut s'en relever.

LETRES AU DEVOIR

■ Quand le hockey prime

À tous ceux qui ont un pouvoir de décision au sein de la Société Radio-Canada

VOUS ÊTES-VOUS rendu compte que vous aviez projeté le documentaire «Si cette planète vous tient à coeur» à 6 h 30, dimanche le 10 avril? Si oui, il y a une question que vous ne vous êtes visiblement pas posée. Les enfants dont vous avez la responsabilité jusqu'à l'heure du coucher, doivent-ils faire une prise de conscience aussi brutale alors qu'ils n'ont pas le bouclier de la maturité? Ils ont droit à la conscience et à l'information comme tout être humain, mais celle-ci doit être tamisée par des normes qui sont régies par le respect de la peur et de l'émotion. Les parents, eux, ont la responsabilité de réinventer l'information et de la transmettre aux enfants pour que ces derniers puissent se servir de la brutalité de la réalité pour développer un pouvoir sur eux-mêmes. Ce pouvoir est élastique et grandira comme les enfants doivent le faire. Vous n'avez réussi qu'à détruire en eux toute espérance de vie.

«Si cette planète vous tient à coeur» est un film merveilleux et important qui mérite plus qu'un Oscar. Votre bureaucratie, puisque ce n'est qu'à cause de la soirée du hockey que vous nous avez imposé un horaire aussi bête, fait de vous, tous autant que vous êtes à avoir un pouvoir décisionnel à Radio-Canada, un énorme grumeau sans vie dont le quotient intellectuel se situe dans les deux chiffres.

— ISABELLE DORÉ

Montréal, 12 avril

■ Le PQ et la social-démocratie

DÉCIDÉMENT, certains militants péquistes ont bien changé. Voilà qu'un d'entre eux, Daniel Gomez, sociologue par surcroît, cherche à opposer, dans un article paru dans LE DEVOIR du 8 avril, le régime social-démocrate au syndicalisme québécois. Au fond, il s'emploie à justifier les récents gestes profondément antisyndicaux du gouvernement péquiste.

«Corrompues» par les syndicats du secteur public et parapublic, les centrales, selon lui, surtout la CSN et la CEQ, n'auraient rien à gagner à l'avènement d'un tel régime puisque ces travailleurs qui forment «l'aristocratie de la classe travaillante» seraient subordonnés aux travailleurs du secteur privé «directement productifs». «L'élément essentiel», dit-il, de la social-démocratie serait la concertation entre le capital et le travail, ce à quoi les syndicats du secteur privé seraient davantage sensibles.

L'auteur a une curieuse conception de la social-démocratie. D'abord, signe des temps, sa conception du régime fait passer la concertation entre les partenaires sociaux avant la justice sociale. Puis, il salue les bienfaits du «capitalisme qui stimule la production» et de l'État qui n'intervient pas directement dans l'économie. Enfin, il manifeste son mépris pour les travailleurs du secteur public qui oeuvreraient dans un secteur «improductif». Un penseur néolibéral n'aurait pas fait mieux.

D'autre part, il constate que dans les pays sociaux-démocrates le taux de syndicalisation est beaucoup plus élevé qu'au Québec et que la proportion de syndicats du secteur privé y est plus forte. Ce dernier élément expliquerait, selon lui, que la concertation (social-démocratie) est plus facile dans ces pays.

L'auteur n'y a pas pensé, mais, en toute logique, la solution à sa version de la social-démocratie réside dans l'augmentation du nombre de syndicats du secteur privé. De cette façon, le Québec parviendrait au taux de syndicalisation des pays sociaux-démocrates et les centrales ne seraient plus soumises à ces vilains syndicats du secteur public.

Le gouvernement actuel aurait pu contribuer à faciliter l'accès à la syndicalisation en modifiant le Code du travail de façon à permettre la négociation sectorielle multipartenaire. Le programme du PQ promettrait

cette modification à laquelle le gouvernement vient de renoncer. C'est sans doute sa conception de la social-démocratie qui l'en a empêché à moins que ce ne soit son «préjugé favorable aux travailleurs». M. Gomez devrait s'interroger là-dessus. Plus les penseurs du Parti québécois cherchent à adapter la pensée social-démocrate aux politiques gouvernementales, plus leur conception se rapproche de la social-démocratie du gouvernement Bourassa.

— JACQUES ROUSSILLARD

Montréal, 11 avril

■ Y a-t-il une solution?

Lettre adressée au premier ministre du Québec, M. René Lévesque

SI LE CHÔMAGE est un des principaux symptômes de notre société durablement frappée par la crise économique, il en résulte néanmoins un malaise d'autant plus grand pour les jeunes sans emplois instruits. Que font les gouvernements tant fédéral que provincial pour aider concrètement ces jeunes dont le nombre ne cesse de croître? Y a-t-il des solutions envisageables à court terme ou à long terme pour remédier à cette situation qui ne saurait persister? L'avenir les voue-t-il à l'angoisse et à la pauvreté à perpétuité?

Il y a à peine dix ans encore, on encourageait vivement les jeunes à poursuivre des études de niveau supérieur, l'instruction devenant un pré-requis indispensable dont il fallait se prémunir. Mais, les vents ont rapidement changé de direction. Le visage de la réalité s'est subitement endurci aux yeux de ceux et celles qui croyaient en des jours meilleurs. L'instruction est vite devenue un sérieux handicap, une plaie ouverte qu'il n'est plus possible de guérir.

Aujourd'hui, le marché du travail est clos: pénurie d'emplois, taux de chômage croissant à un rythme galopant. Les candidatures sont trop nombreuses pour le nombre de postes restreints à pourvoir: les employeurs ont désormais l'embaras du choix. D'autre part, les employeurs ne veulent pas de «surqualifiés» pour combler des postes qui ne requièrent pas a priori d'exigences particulières et dans bien des cas, même pas au prix dérisoire d'un «cheap labour».

Les universités de leur côté, procèdent de plus en plus par contingentement des programmes, ne sachant que faire de ces futurs chômeurs ou assistés sociaux. Et si la bonne volonté ne suffit plus alors, que reste-t-il? Les prestations de l'assurance-chômage, le maigre \$144 qu'alloue le Bien-Être social aux moins de trente ans pour survivre ou la continuité des études. Encore faut-il se qualifier et savoir que tout a une fin. Oui, une fin.

— NOELLA-LOUISE POISSON

Montréal, 11 avril

■ Si cette planète vous tient à coeur

J'AI REGARDÉ dimanche soir, avec une terreur grandissante, le documentaire de l'ONF sur la possibilité d'une guerre nucléaire: *Si cette planète vous tient à coeur*. Cette fois j'ai été incapable de balayer les informations reçues et les images, de l'habitude de toute façon, je n'y peux rien. Les prédictions du Dr Helen Caldicott sont insoutenables: une chance sur deux qu'il y ait une guerre nucléaire d'ici 1985 (à la suite d'une décision ou d'une erreur!) et peu de chances d'atteindre 1990. Aucune possibilité de survie à long terme puisque la couche d'ozone qui nous protège des rayons du soleil serait détruite et prendrait dix ans à se reformer.

Je me sens incapable d'être fataliste. L'issue est trop horrible. Je ne vois aucun réconfort devant le danger que nous courons. Ou bien nous cessons d'avoir à y faire face parce qu'il aura été éloigné ou alors la vie quotidienne devient tellement absurde qu'elle en est ridicule.

J'ai deux enfants et je crois que c'est une priorité de tout tenter pour leur assurer un avenir. Par respect pour eux, qui n'ont pas demandé à vivre et pour moi, qui consacre beaucoup de temps et d'énergie à prendre soin d'eux. Il paraît que ces considérations affectives n'ont pas de place dans les discours politiques. Alors, si nous ne nous faisons pas entendre de nos dirigeants, qu'est-ce qui pourrait empêcher qu'une guerre nucléaire soit possible?

Les Britanniques et les Allemands agissent collectivement et politiquement. Je crois que nous devons les imiter. Plus le mouvement sera généralisé, plus il exercera des pressions efficaces.

Notre survie est la première des priorités. Cela doit être manifeste chez nos représentants politiques. Ou alors, ces représentants ne nous représentent pas et n'ont pas d'affaire à nous. C'est à nous de le leur faire savoir. Nos gouvernements (et pas seulement les nôtres) se sont permis d'appliquer des lois spéciales et des décrets quand ils ont jugé que la situation le commandait. Alors, à quand les mesures draconiennes, les pressions sévères pour éliminer le danger d'une guerre nucléaire?

— DANIEL SIMPSON

Montréal, 11 avril

■ Pétro-Canada

PÉTRO-CANADA a récemment acquis les biens de BP Canada Ltée. BP Londres était à 64 % actionnaire dans BP Canada. Pétro-Canada est aussi propriétaire d'une raffinerie à «Come by Chance» à Terre-Neuve. Cette raffinerie, propriété de la société en faillite «Provincial Refining» a été achetée «The Export and Development Bank» de Londres.

Pétro-Canada a déjà annoncé son intention de fermer la raffinerie de BP à Montréal; et ils fermeront aussi à 50 % les stations service BP dans la province de Québec. La raffinerie à «Come by Chance» est actuellement fermée et on ne s'attend pas à ce qu'elle soit rouverte un jour.

Alors, est-ce que les achats par Pétro-Canada étaient nécessaires ou est-ce qu'ils étaient seulement une subvention par les contribuables canadiens pour les industries ou agences gouvernementales britanniques.

Est-ce que Pétro-Canada est en affaire pour les Canadiens, ou est-ce une façon pour notre gouvernement fédéral de venir en aide à la Grande-Bretagne...

— DONALD MILNE

Saint-Bruno, 8 avril

■ La pédophilie et les psychologues

EN TANT QUE membre de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec (CPQP), je me dis socialement énergiquement des propos d'un psychologue qui, dans le cadre d'une entrevue à Radio-Canada samedi dernier, tentait de donner des lettres de noblesse à la pédophilie.

À mon avis, ce personnage abuse de son titre de psychologue pour justifier des valeurs personnelles à l'aide d'arguments pseudo-scientifiques. Je félicite l'animatrice de l'émission «Noir sur Blanc», Denise Bombardier qui, malgré son ton sévère, a su mettre en évidence l'absurdité des boutades de cet individu.

Cependant, je souhaiterais que Mme Bombardier invite aussi les responsables de la CPQP à la prochaine occasion. La Corporation pourrait alors rassurer le public quant au respect interne de notre code déontologique. De plus, la CPQP pourrait exprimer sa position scientifique, morale, juridique et sociale face à la pédophilie. Cette dernière prise de position devrait faire ressortir les valeurs fondamentales que prônent la majorité des membres de la Corporation et non celles d'un seul membre.

— RENÉ M. FORGET

psychologue et chargé de cours à l'Université de Montréal
Montréal, 11 avril

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 930 rue Bolvin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$95.00 par année, six mois, \$50.00, trois mois, \$28.00. À l'étranger: \$105.00 par année, six mois, \$55.00, trois mois, \$30.00. Éditions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par poste: \$2.25 par semaine. Le samedi: seulement 50¢. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

DES IDÉES

DES ÉVÉNEMENTS

Sao-Paulo: la thèse de la manipulation

CHARLES VANHECKE

Cet article est reproduit du « Monde », édition du mercredi 13 avril.

SAO-PAULO — On a du mal à distinguer ce qui a été pillé et ce qui est resté intact. La monstrueuse Sao-Paulo donne partout l'impression d'une sorte de pillage.

Un homme nous conduit à travers Santo-Amaro, où ont commencé les émeutes. Il montre une colline où chaque « loupote » correspond à une baraque. « Une invasion », dit-il. C'est le raccourci habituel pour désigner les quartiers qui ont poussé la nuit, par invasions successives. Santo-Amaro, comme

tant d'autres faubourgs, est peuplé de « squatters ». Des semblants de maisons, et des semblants de boutiques. Des bus qui brinquebalaient sur des bitumes défoncés. Des rues qui sont le prolongement des terrains vagues.

Comment s'étonner ici que des boutiques aient été saccagées? D'abord, on ne les voit même pas. Elles font partie d'un paysage de débris et de décharges. Et puis, une même logique semble unir les violences de la semaine dernière et celles qui relèvent du quotidien. Les sans-logis qui razzient les collines de la ville ont dévalisé, quand ils ont eu faim, les magasins. Et pourtant, impossible de rencontrer une « victime de la crise » qui ait l'allure, ou le langage, d'un pillard. À Rio et à Fortaleza, des rumeurs d'émeute ont déclenché des paniques, mais il n'y a pas eu d'émeutes. À Sao-Paulo, la police patrouille, ici et là. La fièvre est retombée. Et les chômeurs, qui ont défilé en criant « Nous avons faim », jouent d'ininterminables parties

de billard, dans des cafés à néon où s'alignent, sur des étagères, les mêmes bouteilles de « Pinga » (l'alcool national).

Ils n'ont pas tous manifesté, d'ailleurs. Ceux-là disent même que c'est « honteux » ce qui s'est passé. Voler des téléviseurs? Est-ce qu'on mange des téléviseurs? Leur teint noiraud dénonce leur origine: ils viennent du Nord-Est, une région où, même lorsqu'on perd son emploi, on ne revient jamais. Sourires sans dents et soumission apparemment à toute épreuve. Eux aussi — pas tous — sont sans travail depuis des mois. Mais ils ne volent pas. Leur femme fait des ménages. Leurs enfants vont à la porte des usines, avec une thermos de café qu'ils débitent en petites tasses. Eux-mêmes se débrouillent: ils « font » les marchés.

C'est le « lumpen » qui a pillé. Ainsi appelle-t-on les marginaux, les déclassés, ceux qui habitent les bidonvilles (car il y a, là aussi, une hiérarchie) et

qui, lorsqu'on les interroge, racontent qu'ils montrent facilement leur couteau, c'est vrai, pour demander de l'argent, et aussi, de plus en plus, de quoi manger.

Il y a eu le « lumpen », et aussi les extrémistes. La thèse d'une « manipulation », voire d'une « provocation » politique, a pris corps ces jours derniers. « Les violences servent à nous discréditer », dit-on dans les milieux d'opposition, inquiets de voir le gouvernement qu'ils ont élu, M. Franco Montoro, affronter, trois semaines à peine après avoir pris ses fonctions, de tels troubles.

Elles sont un « attentat contre l'ouverture politique », a dit, samedi 9 avril, dans une allocution télévisée, le président Figueiredo. Gouvernement et opposition se rejoignent à l'heure de juger les événements. On cherche à l'extrême droite, et aussi à l'extrême gauche, ceux qui ont intérêt à faire capoter la démocratisation, insupportable pour les uns, fallacieuse pour les autres.

Une formation — non légalisée — a

même été mise sur la sellette: le parti communiste du Brésil (PC do B), autrefois qualifié de prochinois, qui a été à l'origine de la guérilla du début des années 70 dans la région de l'Araguaia, et qui est appelé « proalbanais » depuis que les Chinois sont devenus, à leur tour, des « révisionnistes ». M. Aurelio Pêres, député à Brasília du PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien, la principale formation d'opposition), a été élu, dit-on, avec l'appui du PC do B. Il a son fief à Santo-Amaro, et c'est de son bureau qu'est partie, lundi dernier, la première manifestation.

Le voici dans une réunion de quartier. Sec, un visage d'intellectuel sur un corps nouveau d'ouvrier, il demande à l'assistance: « Croyez-vous que je sois responsable? » Un « non » unanime lui répond. Avant qu'il intervienne, les personnes réunies ont discuté d'adduction d'eau, de voirie, dans un bâtiment qu'elles ont construit elles-mêmes, sur un terrain de la paroisse. Il y a une croix

sur un mur, des cloches de Pâques en carton qui pendent du plafond. Quelques hommes ont des guenilles pour pantalons. Certaines femmes sont des pauvresses, mais elles ont les ongles peints.

Chacun se lève pour expliquer les manifestations. À l'origine, il y a eu la faim, c'est sûr. Mais il y a eu aussi — c'est dit avec insistance — « les gens du gouvernement ». Ils pourraient dire: les agents du gouvernement. Une même inquiétude revient, qu'une femme exprime avec des mots durs: « Ce sont ceux qui nous ont volés pendant dix-huit ans qui veulent voler aujourd'hui l'opposition. »

Pour la première fois depuis longtemps, les Paulistes des faubourgs ont pour gouverneur un homme qu'ils ont choisi. Manifestement, ils attendent de lui l'impossible. Ils ont peur de voir leurs ennemis de toujours détruire l'espoir immense, et naïf, incarné aujourd'hui dans un homme qui, à peine installé, s'est vu demander des comptes et s'en est étonné.

Petites chroniques du glissement tranquille

DANIEL LATOUCHE

DES mots qu'on n'avait pas entendus depuis longtemps recommencent à faire surface, un peu gênés de cette attention nouvelle. Certes, il faut être attentif et même parfois lire entre les lignes. Mais il n'y a pas de doute. Ils sont bel et bien là qui reviennent nous narguer comme pour prouver qu'une fois qu'on les a collés à la peau il ne suffit pas d'une Révolution tranquille ou d'un Quinze Novembre pour s'en débarrasser.

C'est le cas par exemple de cette bonne vieille expression de « province de Québec » qu'on n'avait pas vue depuis le temps des plaques d'immatriculation de Maurice Duplessis. On s'était d'abord habitué à parler de l'« État du Québec ». Puis on utilisait « le Québec » tout court. Et voilà qu'il va de nouveau falloir utiliser deux mots pour définir ce territoire politique.

« Province de Québec. » Dites-le à voix haute juste pour voir. N'est-ce pas que cela sonne drôle. Au début on se sent mal à l'aise. Puis à force de le répéter on découvre, perdue au fond sa mémoire, une sorte de familiarité avec ces mots, à condition évidem-

ment que vous ayez plus de 30 ans. Il est de certaines expressions comme de la bicyclette: cela ne s'oublie pas.

Et quels mots à part de cela? Pour décrire ce territoire, il va falloir désormais avoir recours à un mot, celui de province, qui projette un image de subjugation et de domination. On pense immédiatement aux provinces de l'Empire romain. Et puis, il y a aussi « canadien-français » qui revient à la mode. La première fois que je l'ai rencontré c'est au détour d'un paragraphe dans la demande de permis du groupe TEVEC au CRTC. Définissant le contenu de leurs émissions, ces promoteurs de la télévision payante paraient comme si de rien n'était de la « culture canadienne-française du Québec » à côté de la culture canadienne-française d'Acadie et de celle du nord-ouest de l'Ontario. À cela aussi il va falloir s'habituer. Pendant longtemps le gouvernement fédéral et ses diverses agences s'étaient contentés de souligner que le Québec ne représentait pas l'ensemble de la culture française au Canada. Dieu seul, et peut-être aussi le commissaire aux langues officielles, savent s'il s'en est fait des efforts pour faire croire à tout le monde, surtout au gouvernement français, qu'il existait une culture française vivante et distincte en dehors du Québec. Cette fois on ne fait même plus la distinction. Après avoir

remis le Québec à sa place constitutionnelle, c'est-à-dire dans le Canada français. La récréation est vraiment terminée. Parions que bientôt les deux responsables fédéraux des minorités canadiennes, le commissaire aux langues et le secrétaire d'État, vont commencer à développer des programmes pour la minorité canadienne-française du Québec. Il est bien loin le temps où le Québec et le Canada signaient en toute égalité des accords de coopération que ce soit pour le développement de l'immigration ou de l'est du Québec (pardon! « de l'est de la province »).

Après un intervalle de 15 ans pendant lequel il suffisait du seul nom de québécois pour définir notre identité collective, voilà qu'on revient à la bonne vieille ambiguïté du nom composé, canadien-français. Si on observe les déboires de cet autre nom composé par excellence, le Parti progressiste conservateur (c'est sûrement le seul parti politique de la planète avec un tel nom), cela promet des lendemains qui chantent pour la province (cette fois je l'ai eu du premier coup).

Heureusement qu'il n'y a pas que « Canadien français de la province de Québec » de nouveau dans notre vocabulaire politique. Voilà qu'on se remet aussi à utiliser ce bon vieux « les Anglais ». On s'en ennuyait un peu de celui-là. D'autant plus que cela devenait compliqué de reconnaître toutes

les nuances entre Canadiens anglais, Québécois anglophones, groupes ethniques, communautés culturelles, minorité d'origine britannique, Québécois de nouvelle souche. Maintenant tout ce beau monde va pouvoir être remis dans le même tas. D'ailleurs, eux aussi vont être contents. Ils n'auront plus à faire semblant d'être autre chose. Et surtout, ils n'auront plus à utiliser ce mot imprononçable en anglais: québécois.

Si « les Anglais » refont surface, vous pouvez être certains que « les Français » vont suivre derrière. On va donc pouvoir recommencer à parler des « Français » pour désigner tous ceux qui parlent français mais ne sacrent pas. Adieu la francophonie avec ses Wallons, ses Jurasiens, ses Sénégalais. Tous des « Français » c'est bien plus simple. Et si jamais on régresse au point de passer du statut de « Canadien français » à celui de « Français » on pourra toujours ressortir l'horrible « Français de France » pour éviter toute confusion.

Et s'il n'y avait que le vocabulaire. Ces derniers temps, une série d'événements tous plus anodins les uns que les autres viennent confirmer notre glissement du statut de pays-en-devenir à celui de province-de-deuxième-ordre. Ce fut tout d'abord la décision de Radio-Québec de ne plus couvrir l'actualité. C'est une décision fort rationnelle et pleine de bon sens (les

deux ne vont pas nécessairement de paire) mais qui inaugure l'ère du rétrécissement pour « l'autre télévision ». Il ne s'agit plus cette fois de réduire des investissements ou de ralentir une expansion déjà prévue mais carrément de revenir en arrière.

Il y eut ensuite la décision du gouvernement fédéral de traiter directement avec les municipalités du Québec sous prétexte que la constitution ne l'empêche pas de faire des cadeaux à qui que ce soit. Certes, une telle prétention ne doit pas nous surprendre. Ce qui est plus triste c'est qu'aucune municipalité n'a réagi et que même Roch LaSalle avoue ne pas comprendre pourquoi Québec refuse ce beau cadeau.

Quelques jours auparavant le gouvernement « provincial » avait présenté son propre programme de relance. C'est tout juste si le gouvernement dans sa prétention à donner l'impression qu'il mettait le paquet, n'a pas inclus nos dépenses de consommation personnelle dans sa comptabilité. Cela fait au moins cinq fois que les dépenses d'Hydro-Québec, toujours les mêmes d'ailleurs, sont ainsi incluses dans de mirabolants plans de relance. Encore une fois ce genre de petit manège ne doit pas nous surprendre. Ce qui rend triste par contre, c'est de constater que le conseil des ministres est encore convaincu que le truc marche. Parmi les autres bonnes nou-

velles du mois, soulignons l'aveu de l'ancien président d'Hydro-Québec, M. Robert Boyd, que la position légale de Terre-Neuve dans le conflit des chutes Churchill est très solide. Merveilleux. Ou encore l'annonce par Ottawa qu'il n'a pas besoin de l'accord du Québec pour créer des réserves écologiques. Parfait. Et la fermeture de nouvelles raffineries dans l'est de Montréal. Y-arien-là. Air Canada qui déménage en douce malgré les menaces du caucus libéral d'Ottawa. Y-a-plus-de-justice. Même le caucus libéral fédéral n'a plus d'autorité morale.

Heureusement que tous ces malheurs nous sont servis à petite dose. On finit par ne plus les enregistrer, surtout que de temps en temps un sursaut d'intelligence — comme le dernier discours inaugural — remet tout en question.

Pessimiste? Non. Le véritable pessimisme consisterait à affirmer que le glissement ne fait que commencer. Nous bénéficions encore d'une multitude d'institutions qui n'ont pas vraiment leur place dans une province — on pense à Radio-Canada, à la Caisse de dépôt, à la demi-douzaine de ministères à vocation nationale, à un réseau d'universités autonomes, à l'Institut du cinéma, à la Bibliothèque nationale et même au... DEVOIR. Heureusement qu'on a tout cela et que ces institutions sont immuables. On peut dormir en paix.

Vivre au Québec et risquer l'étouffement?

PIERRE BERTRAND
LIBRE OPINION

Professeur de philosophie au Collège Edouard-Montpetit

AU BOUT du compte, vivre au Québec est quelque chose comme une malédiction. Je sais bien que cela se dit mal, et que cela peut apparaître une injure contre sa mère-patrie, mais tout cela ne peut rien enlever au fait, malheureusement.

Pour beaucoup, vivre au Québec peut être une bénédiction, mais pour un intellectuel, un artiste, cela ne peut manquer d'être douloureux, au sens où cela ne peut manquer de signifier solitude, isolement. Quand on vit au Québec, on se retrouve seul, à peine nourri, à peine alimenté au plan intellectuel. Cette nourriture, il faut en effet aller la puiser sur la scène internationale, auprès des artistes de tous les peuples et de toutes les époques.

Car, en ce qui concerne ce qui se passe aujourd'hui comme hier au Québec, il n'y a pas de quoi nourrir un artiste. Ce n'est pas étonnant que la plupart d'entre eux aient choisi l'exil. C'était ça ou l'étouffement. Ce caractère désertique ne tient pas seulement au

milieu intellectuel comme tel, encore que celui-ci soit particulièrement vide, mais cela tient tout autant à une atmosphère, une ambiance, tout un contexte que l'être d'ici doit subir. Cela tient en fait au décor lui-même dans lequel une personne est appelée à évoluer.

Ce n'est peut-être pas la faute d'une ville comme Montréal si elle est née pour ainsi dire d'hier, et si elle se caractérise par une grande laideur, architecturale, par exemple. Mais c'est tout de même ce dans quoi nous devons vivre.

Alors que peut-on faire dans un tel contexte, y a-t-il quelque chose à faire, sinon rêver toute sa vie au départ, vers des horizons plus enchanteurs, plus beaux, plus stimulants? Il peut y avoir, malgré tout, un certain avantage à vivre ici. C'est du moins ce que je pensais lorsque j'étais encore étudiant à Paris ou à Londres et que j'envisageais de revenir ici. C'est ainsi que je voyais l'avantage du Québec.

Tout d'abord, un avantage négatif. C'est qu'il est toujours pénible de vivre à l'étranger, du moins cela comporte toujours des aspects quelque peu pénibles, par exemple, le fait d'être constamment désigné comme étranger, ou les difficultés à comprendre les rouages secrets du système, et notamment du système administratif, bureaucratique dans lequel on se trouve.

Et quand même des avantages positifs. Le Québec étant une petite société,

je voyais qu'il serait plus facile de sentir tout ce qui s'y passerait, on n'était pas coupé, comme c'est le cas, dans une grosse société comme la française ou l'anglaise, de ce qui se passe dans les différents niveaux de la réalité. Au Québec, les choses étaient rapprochées et il était possible de tout appréhender en quelque sorte d'un seul coup d'oeil, autant la vie privée que la vie politique, alors qu'une société européenne comprend plusieurs voiles qui empêchent de voir. Il y a aussi que pour un écrivain la langue est une chose très importante, et que pour écrire il faut avoir une langue qui fasse corps avec soi-même, au point de devenir musique, et à cet égard ce qu'on sent au Québec est très utile pour se faire une langue.

Peut-être ces raisons sont-elles encore très valables? Ou peut-être ne le sont-elles plus?

Il n'est pas facile d'effectuer ici un travail intellectuel, pour la bonne raison que le contexte ne s'y prête pas du tout, on a l'impression d'être un cheveu sur la soupe ou un chien dans un jeu de quilles. Les gens, ici, ne sont pas intéressés par un travail de nature intellectuelle. Dès lors, si on s'y met, on est condamné à une grande solitude. Et c'est même à se demander si on peut s'y mettre. Car un écrivain, un artiste, ne peut pas réellement écrire pour lui-même, pour le fond de ses tiroirs, forcément quand il écrit, c'est qu'il s'adresse à une communauté,

et ici faire un travail intellectuel le moindrement poussé, c'est ne s'adresser à personne, ce qui n'est pas possible.

De plus, quand on fait un travail, il faut être nourri, stimulé par des travaux similaires qui se font tout autour, et ne portant pas nécessairement sur le même sujet. Ce fut d'ailleurs mon étonnement en arrivant à Paris de constater le travail qui s'y effectuait.

J'avais pu faire ici, sans trop d'effort, une thèse de maîtrise portant sur l'ensemble de l'oeuvre de Michel Foucault. Je dis sans trop d'effort, car il était clair que personne autour de moi n'en savait autant que moi sur Foucault, à preuve des questions posées lors de ma soutenance me demandant des informations de base sur l'oeuvre de Foucault. Cela peut être drôle, mais cela ne fait pas très stimulant.

Pour toutes ces raisons, je ne pense pas que j'aurais pu écrire ma thèse de doctorat si j'étais demeuré ici. J'aurais été complètement schizophrénique de me trouver dans un tel contexte et de me voir seul à être intéressé par un tel sujet intempestif, et de toute façon je n'aurais pas été suffisamment nourri pour pouvoir mener un tel projet à terme. J'admire nos étudiants qui réussissent à faire une thèse de doctorat dans un tel contexte, je les admire en même temps que je ne peux manquer de les prendre légèrement en pitié. En n'allant pas à l'étranger, ils ne sauront

jamais ce qu'est une vraie vie intellectuelle active, dynamique et intense, de même qu'ils n'auront pas la chance d'entrer en contact avec des intellectuels d'une grande puissance, tels des Gilles Deleuze, Michel Foucault, Jacques Derrida, François Châtelet, etc.

Ce n'est pas une question d'intelligence, mais vraiment une question de contexte. Il est clair que les gens d'ici ne sont pas moins intelligents que ceux de Paris, par exemple. C'est une question de contexte et d'habitudes.

Il est tout à fait normal et sain, je pense, qu'un individu se révolte contre son peuple et son pays. À mon sens c'est un signe de santé. Ce fut le cas de Rimbaud vis-à-vis ses chers Français, de Miller vis-à-vis de l'Amérique et notamment de New York, et de Nietzsche vis-à-vis le peuple allemand, pour ne nommer que ceux-là. Nul n'est prophète en son pays, mais c'est aussi plus que ça. C'est qu'un artiste, à cause de l'acuité de sa sensibilité, souffre plus que quiconque de tout ce qui est laid et mesquin.

Un artiste vit tout, sent tout, rien ne lui échappe, il est doué d'antennes extraordinaires. Et donc il est particulièrement sensible à ce qui se passe dans son peuple, là où il est né, là où il vit et qu'il finit par connaître très bien, trop bien même à son goût. Et forcément, il est amené à se révolter contre les conditions impossibles de vie dans

lesquelles il se trouve. Et ici, au Québec, il y a plus que matière à révolte, c'est même souvent une question de vie ou de mort, il faut croire que beaucoup d'individus remarquables ont été littéralement tués par le contexte débilissant dans lequel ils ont vécu trop longtemps. Ce n'est quand même pas normal qu'après tout ce temps aussi peu d'oeuvres remarquables aient réussi à émerger, cela est un signe à mon sens de plusieurs Mozart assassinés.

Donc, le contexte fait que certaines choses deviennent impossibles, notamment un certain type de travail intellectuel, parce que les gens ne sont pas intéressés, parce qu'on n'est pas alimenté pour effectuer un certain travail. Instinctivement, un intellectuel est amené à faire un travail susceptible d'éveiller un intérêt dans un contexte donné. Et ici, les questions débattues tournent invariablement autour de la question nationale, autour du fait précisément d'être Québécois. Cela a quelque chose d'un peu pitoyable et désespéré, d'en être réduit, amené à tenter de se constituer une histoire, une tradition, une culture à tout prix, alors que manifestement celle-ci n'existe pas. Les intellectuels perdent plus ou moins leurs temps à ce genre de recherches, car ils se disent que c'est peut-être la seule chose qui reste à faire, se pencher sur le peu d'existence que nous avons comme pour la couvrir et lui insuffler un nouveau souffle, un souffle de résurrection. Une fois de plus, je ne veux pas me montrer méprisant d'aucune façon, j'essaie simplement de montrer ce qui se passe dans le contexte intellectuel particulier du Québec, qui n'a pas que du mauvais. Les obstacles à franchir sont de taille, le défi est immense, on risque à tout moment d'y laisser sa peau, mais en même temps cela peut s'avérer une dure école bénéfique.

Au bout du compte, je ne fais pas un bilan définitif de la situation québécoise. J'attends pour voir, j'attends pour voir ce qui peut résulter de tout cela, si jamais quelque chose peut en résulter qui en vaille la peine.

CLAUDE BRUNET

LIBRE OPINION

Avocat, de l'étude Martineau Walker, agents de brevets et marques de commerce

D'EMBLÉE, il faut féliciter la Société de gestion des droits d'auteurs (SGDA), dernière née de nos sociétés d'auteurs et à qui il arrive encore parfois de balbutier, d'avoir organisé un symposium (« Culture et télématique »), complexe et exigeant tant sur le plan technique que sur le plan intellectuel, et d'avoir réussi à transmettre, dans l'aisance d'un bon spectacle, une information aussi dense.

Il reste toutefois que ces deux journées de symposium (dont LE DEVOIR a publié un compte rendu le 26 mars sous la signature de Gilles Provost) visaient plus à présenter un projet spécifique de la SGDA qu'à illustrer les techniques auxquelles les créateurs québécois commencent à être confrontés. Or, ce projet de la SGDA est en lui-même aussi bouleversant que les technologies

illustrées. Une fois revenus de notre fascination pour ces machines d'apprentis-sorciers, nous devons nous attarder au projet de la SGDA.

Malheureusement, on ne peut réfléchir pour l'instant que sur les grandes lignes du projet. En effet, la SGDA elle-même ne semble pas en avoir consigné les détails où que ce soit. Ou si elle l'a fait, ce document n'est pas encore disponible.

Nous nous en rapporterons donc au compte rendu du DEVOIR qui nous livre l'essentiel de ce projet: « Pour sa part, la SGDA a suggéré de créer une super-banque de données nationale où seraient décrites, codées et conservées toutes les oeuvres canadiennes, aussi bien musicales que rédactionnelles, théâtrales (ou autres), en vue d'une distribution par les médias électroniques. Cette banque pourrait être confiée à un organisme central, encore à définir, qui se ferait le représentant des auteurs pour surveiller l'utilisation des oeuvres, pour négocier et percevoir les droits d'auteur et pour distribuer l'argent équitablement entre tous les intéressés. »

Il y aurait donc, au premier chef, un organisme de répartition de redevances. Sauf erreur, la présentation de la SGDA laissait entendre que cet organisme s'occuperait prioritairement, voire même uniquement, de la réparti-

tion aux auteurs des redevances découlant de la distribution de leurs oeuvres par fil. Les autres utilisations que l'on pourrait faire des oeuvres des auteurs seraient généralement laissées aux sociétés de perception qui sont déjà en place ou, dans quelques cas rares, administrées de façon conjointe par l'organisme proposé et les sociétés existantes.

Mais cet organisme de répartition de redevances serait également un centre de distribution d'oeuvres. Plus qu'un simple catalogue d'oeuvres, cette super-banque de données deviendrait une véritable compilation dans laquelle on pourrait retrouver en son entier l'oeuvre elle-même. Sous ce chef, l'organisme deviendrait lui-même distributeur d'oeuvres, en les acheminant par fil, à demande, chez l'utilisateur.

Chacun des deux volets du projet soulève sa part de problèmes.

On ne peut répartir de redevances que dans la mesure où on a pu d'abord les percevoir. Or la loi canadienne actuelle sur le droit d'auteur ne reconnaît pas l'existence d'un droit de contrôle de la distribution par fil d'oeuvres protégées. Dans l'hypothèse de plus en plus probable où la révision attendue de la loi ne reconnaîtrait pas non plus ce droit, il ne pourrait exister que de façon contractuelle. On voit mal, alors, com-

ment quelque organisme que ce soit réussirait à négocier et administrer les innombrables contrats qui deviendraient nécessaires. En somme, sous la loi actuelle comme, malheureusement, sous la loi prévisible, la SGDA propose qu'un nouvel organisme répartisse des redevances qu'il ne serait peut-être pas à même de percevoir.

De toute façon, même dans l'hypothèse où une nouvelle loi sur le droit d'auteur reconnaîtrait un droit exclusif pour l'auteur de distribuer son oeuvre par fil, la SGDA n'a pas réussi, en ces deux jours de symposium, à faire la preuve que ce nouveau droit devrait être administré par un nouvel organisme central de répartition. La question de ce besoin a certes été soulevée, mais elle n'a pas été résolue.

À ce sujet, il y a lieu de rappeler l'expérience du *Copyright Tribunal* créé en 1976 aux États-Unis lors de l'adoption en ce pays de la nouvelle loi sur le droit d'auteur. Le *Copyright Tribunal* américain a, entre autres fonctions, la tâche de répartir entre les divers ayants-droit (incluant les sociétés de perception existantes) les redevances perçues par le *Copyright Office* pour la diffusion par câble d'oeuvres protégées. Les problèmes de cette structure complexe sont tels que le *Tribunal* a mis des années à effectuer sa première répartition, alors

que les sommes étaient déjà perçues par le *Copyright Office*. Au surplus, les redevances de cette première répartition ne sont pas encore parvenues aux auteurs, la décision du *Tribunal* ayant été portée en appel.

Il est peu probable qu'on réussisse à éviter cet écueil au Canada. Ici, comme aux États-Unis, les négociations seraient difficiles entre les différentes sociétés de perception qui seraient appelées à recevoir chacune une part de redevances perçues par l'organisme proposé. D'ailleurs, il n'est pas inutile de se demander comment la SGDA amènerait à elle des sociétés rivales qu'elle a dénigrées si souvent depuis sa fondation.

Mais cet organisme de répartition proposé par la SGDA se double également d'un organisme de diffusion. On se surprend que cette proposition vienne d'une société qui refuse d'avoir des membres-éditeurs au motif que ces derniers sont des exploitants des oeuvres de ceux que la SGDA entend protéger. Cette fonction additionnelle de l'organisme central envisagé par la SGDA brouille énormément les cartes et ne laisse pas d'être inquiétante.

Dans cette structure, il y aurait identité totale entre l'exploitant de l'oeuvre et l'administrateur des droits d'auteur

Suite à la page 12

COURS DE LECTURE RAPIDE

- Gagnez du temps
- Lisez 3 à 10 fois plus vite avec une bonne compréhension
- Améliorez votre mémoire
- Facilitez vos études et vos recherches

Un soir par semaine — 8 semaines

Début des prochains cours
28 avril - 2-4 mai

À proximité des universités
Renseignements, inscriptions:
Centre de lecture rapide
Permis cult. pers. MEQ 389 525
MONTREAL: 681-4545
QUEBEC: 872-8427

Le chômage parmi nous / Les emplois de demain

suite de la première page

tion, énergies douces, assainissement, transport en commun...

Même s'il faut en tenir compte évidemment, la récession actuelle fausse un peu le portrait du marché du travail: du bûcheron à l'ébéniste, toute l'industrie de la forêt souffre actuellement de chômage grave, comme la construction, les mines non aurifères, les pêcheries... Ces secteurs économiques ne sont cependant pas définitivement bouchés pour la relève... à la sortie de la crise.

Si certaines professions sont gravement saturées (voir page 12), cela n'exclut pas des pénuries locales dans des régions éloignées, et certaines occasions à saisir, ici ou là.

« Nous arrivons encore maintenant à placer chacun des quarante techniciens qui sortent de l'école du meuble de Victoriaville alors que seulement la moitié des 150 opérateurs diplômés en mai dernier ont trouvé du travail », précise M. André Forest, directeur de l'école. Bien que le meuble soit un secteur gravement touché par la crise économique, la modernisation des usines commande actuellement l'embauche de jeunes techniciens-gestionnaires du niveau cégep.

« Les métiers spécialisés, les techniques nouvelles et les professions universitaires, surtout dans le domaine des sciences appliquées, représentent les avenues les plus prometteuses », concluent les auteurs d'une toute nouvelle étude sur les « Surplus et pénuries de main-d'œuvre au Québec pour 1984 », bientôt publiée par le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu du Québec (MMSR).

Voici les pronostics de cette étude pour 1983 et 1984:

■ les ingénieurs, les techniciens spécialisés et les dessinateurs dans les domaines de l'électronique, de la construction navale, du génie mécanique et du génie électronique ainsi que de l'aéronauti-

que, s'il y a reprise à Montréal, sont choqués par le marché du travail;

■ les ingénieurs chargés de la sécurité et de l'hygiène dans les industries sont demandés dans quelques régions;

■ l'informatique offre toutes sortes de débouchés, notamment pour les ingénieurs-concepteurs, les analystes et les programmeurs, pour l'adaptation des logiciels existants aux besoins spécifiques des clients. La demande sera moins forte en techniciens en électronique;

■ l'entrée de l'informatique et de l'électronique dans toutes les entreprises créera des emplois dans les secteurs de la formation, de la réparation et de la vente. Dans certaines régions, on manquera, par exemple, de mécaniciens de machines à coudre industrielles électroniques, de réparateurs d'appareils électroniques ainsi que, partout, de vendeurs-techniciens spécialisés dans les appareils électroniques;

■ des contremaîtres, directeurs et administrateurs, des chefs de vente de biens de consommation sont demandés dans la majorité des secteurs, surtout s'ils sont expérimentés et possèdent des qualités de gestion, de planification et d'organisation. Il y a aussi pénurie de secrétaires de direction et de directeurs de relations de travail;

■ l'enseignement est une voie bouchée, même pour les administrateurs sauf s'il s'agit de nouvelles techniques ou de domaines en croissance comme l'informatique;

■ certaines régions peuvent se plaindre de pénuries de certains professionnels de la santé et d'hygiénistes dentaires, même si pour l'ensemble du Québec, ces professions sont saturées;

■ les portes de la fonction publique sont fermées au Québec pour les économistes, les sociologues, les démographes, les biologistes, les physiciens, les chimistes, ce qui crée certains goulots d'étranglement...

■ les secteurs primaires (agriculture, forêt, mines) restent difficiles à cause de la conjoncture internationale ou des

forts investissements nécessaires. De plus, ces secteurs demandent maintenant des techniciens spécialisés;

■ certaines professions « rares » dans le domaine manufacturier offrent des débouchés d'ici à 1984 dans certaines régions: modeliers sur bois, ajusteurs-outilleurs, conducteurs, machinistes, régulateurs de machines-outils, mécaniciens de machines fixes. Mais la profession de manoeuvre n'a aucun avenir...

■ dans le domaine des transports, il faudra attendre la reprise économique pour voir ce secteur créer de nouveaux emplois;

■ la construction est en « surplus sévère » d'emplois, même l'on prédit l'embauche de tuyauteurs et de plombiers qui assureront l'installation du gaz après l'arrivée du gazoduc dans certaines régions;

■ on manque ici et là de boulangers-pâtisseries, de bouchers et de cuisiniers spécialisés. Le plus grand souci de conservation assure aussi un avenir à des professions comme cordonnier, réparateur de carrosserie, mécanicien d'automobiles.

L'étude réalisée par la direction des études de main-d'œuvre du MMSR donne des prévisions jusqu'en 1984 pour environ 435 professions, dans les neuf régions administratives. Les pénuries et les surplus y sont cotés légers, moyens et sévères. Or, si l'on reroupe plus de 75 professions en surplus sévères (chômage très élevé), on ne trouve aucune profession en pénurie grave. Seulement deux professions sont cotées « pénurie moyenne »: directeur des travaux de construction et analystes-programmeurs en informatique. Parmi les 18 professions en pénurie légère, on trouve, par exemple, les directeurs financiers, les ostéopathes et les chiropraticiens, les pédiatres et les médecins naturalistes, et diverses professions liées à la réparation. Des professions réputées comme avocats, notaires, pharmaciens, diététiciens, optométristes sont maintenant en « surplus moyen ».

« Il ne faut pas choisir une profession en fonction de la conjoncture mais en fonction de leur avenir, de la prospective et des tendances structurelles du marché », estime M. Pierre Brunelle, directeur-associé du groupe Québec international (« gestion des alternatives d'emploi ») qui, en octobre 1981, organisait un colloque sur les emplois de l'avenir.

L'entreprise, selon M. Brunelle, cherche des cadres qui savent s'adapter et apprendre continuellement; qui sont ouverts aux idées nouvelles notamment en gestion; qui sont très humains, très animateurs; qui sont « problem-solver », capables de solutionner des problèmes; enfin qui dominent leur langue écrite.

Cette nouvelle philosophie de l'entreprise signifie, par exemple, qu'il vaut mieux avoir une double formation en gestion ou management. « Quelqu'un qui n'aura qu'une spécialité sera vulnérable.

Il faut conserver sa flexibilité, son autonomie, et développer en soi ses capacités d'apprentissage », estime aussi Kimon Valaskakis, du groupe Gamma.

Pour M. Brunelle, les trois secteurs les plus prometteurs au Québec, sont le secteur international, les relations industrielles et les services, en plus des deux domaines de l'information (informatique, robotique, biotechnologie, laser, fibres optiques) et de la conservation (énergie douce, environnement, rationalisation de la production, transport urbain). Le domaine maritime lui semble aussi prometteur: le groupe prépare un colloque là-dessus en 1984.

Des occasions peuvent se présenter aussi, selon M. Brunelle, pour des spécialistes en taxation, des spécialistes en entrevues, des spécialistes en gériatrie, des vétérinaires, des rénovateurs de maisons, du personnel para-légal et para-médical, etc. Les changements dans les habitudes de vie et dans la py-

ramide des âges créent des possibilités futures, que les premiers audacieux exploiteront.

Le groupe vient de créer le Centre international d'emploi de Montréal, qui va se spécialiser dans le recrutement et le conseil pour l'emploi à l'étranger et pour les entreprises étrangères installées au Québec.

« Un jour ou l'autre, tout le monde va chômer... Il faut donc développer des options comme le partage d'emplois, l'entrepreneuriat, les horaires flexibles, les années sabbatiques », rappelle encore M. Brunelle.

Pour y arriver, le groupe recommande de laisser les bureaux de main-d'œuvre, de parier sur ses propres affinités et aptitudes, de rejoindre les bonnes entreprises ou de lancer sa propre entreprise. Là encore, le tremplin premier est maintenant l'information.

Chômage quasi assuré

Mis à part certains cas particuliers (régions éloignées, mises à la retraite...), des « surplus sévères » d'emplois dans l'ensemble du Québec rendent le chômage quasi assuré pour qui cherche de l'emploi jusqu'en 1984 dans ces professions:

■ techniciens en sciences biologiques et agronomiques, biologistes, agronomes, architectes-ingénieurs non spécialisés, arpenteurs-géomètres, mathématiciens-statisticiens, économistes, sociologues-anthropologues, travailleurs sociaux, personnels des services sociaux et communautaires, professeurs de cégeps, professeurs des Beaux-Arts, éducateurs en enfance inadaptée, musi-

ciens, annonceurs radio TV, traducteurs-interprètes, réceptionnistes, employés de bureau, acheteurs gross-détail, responsable de service de ventes, chefs-cuisiniers, barmen, femmes de chambre, guides, gardiennes d'enfants, garçons de ferme, pêcheurs, travailleurs dans la conservation des forêts, bûcherons, travailleurs dans le secteur minier, travailleurs dans l'industrie de la forêt, manoeuvres dans le secteur manufacturier, travailleurs des usines de transformation des poissons, soudeurs-oxycoupeurs, chaudronniers-tôliers, travailleurs dans la fabrication de machinerie, ébénistes-menuisiers, piqueurs et manoeuvres dans

le vêtement, mouleurs de caoutchouc-plastique, mécaniciens-réparateurs d'instruments de précision, toutes les professions liées à la construction, travailleurs spécialisés dans l'isolation, monteurs en charpentes métalliques, vitriers, contremaîtres du personnel d'exploitation dans le transport aérien, matelots, officiers-mécaniciens sur les navires, manoeuvre de manutention, manoeuvres d'imprimerie.

D'après les prévisions de la Direction des études de main-d'œuvre du MMSR, dans « Surplus et pénuries de main-d'œuvre au Québec pour 1984 » diagnostics par région administrative et par groupe professionnels ».



Clark

leur pleine liberté d'expression. Sous le prochain gouvernement qu'il dirigera, les députés ne seront plus tenus de respecter la ligne de parti. Ainsi, ils pourront voter contre un projet de loi présenté par leur gouvernement ou pourront le contester à l'occasion des plus importants débats politiques. À cela, M. Clark retient deux situations exceptionnelles où les députés seront tenus à la solidarité: le vote sur le budget et les motions de confiance.

Le programme politique du candidat Joe Clark comporte un troisième volet et il tient à sa philosophie économique: assurer le fonctionnement de l'activité économique, sur le base du principe de la libre entreprise. Il y voit le seul moyen de rétablir la confiance chez les investisseurs et de relancer la croissance économique. C'est après avoir réussi à devenir le chef d'un parti qu'il veut « moderne, modéré et vraiment national » que Joe Clark verra le pouvoir accessible au Parti conservateur avec le défi de « sauver le pays ».

M. Brian Mulroney était également de passage à Montréal où il a accordé,

samedi, une entrevue à la Presse Canadienne. Traitant notamment des problèmes économiques, il en a profité pour servir quelques conseils au ministre des Finances, M. Marc Lalonde, qui doit présenter le budget du gouvernement, dès mardi devant la Chambre des communes. Selon M. Mulroney, le ministre des Finances se doit d'introduire un train de mesures visant à accroître la productivité. Tout en indiquant que ce n'est peut-être pas aussi emballant pour les journalistes que la constitution, M. Mulroney s'est dit d'opinion que le gouvernement, les syndicats et l'entreprise privée devraient se concerter pour se donner comme priorité d'accroître la capacité de la productivité.

Retombées

autrement relever dans 50 litres d'eau. L'équipe de Laval a relevé dans ces échantillons la présence de produits de fission nucléaire et de produits d'activation neutroniques, notamment du scandium 46 qui se prête bien à des mesures précises. Les niveaux se compareraient à d'autres relevés effectués dans le passé après, notamment, l'explosion d'une bombe atomique chinoise de 20 mégatonnes, en octobre 1980.

« Les relevés sont tout à fait représentatifs d'un événement nucléaire », a expliqué M. Roy. Le 23 janvier, le satellite soviétique sans son réacteur s'abîmait dans l'océan Indien et à la fin de la première semaine de février, le réacteur lui-même pénétrait dans la couche terrestre.

Les chercheurs ont identifié des produits de fission qu'ils attribuent vraisemblablement au réacteur lui-même, et des produits d'activation neutroniques, qui sont le résultat des réactions des produits radio-actifs avec les composants métalliques du satellite ou des pièces du réacteur.

Des relevés similaires ont été effectués à Sainte-Foy. On y a relevé un rapport d'isotopes radio-actifs comparable par leurs caractères mais plus élevé au niveau des quantités. Mais l'interprétation des données recueillies à Sainte-Foy est plus difficile car le fleuve, où se trouve la prise d'eau de cette ville, charrie notamment la radio-activité du bas-

sin de drainage du Saint-Laurent et de l'Outaouais où se trouve le réacteur nucléaire de Chalk River dont l'activité est surveillée depuis cinq ans à distance par la même équipe.

À l'époque, le département de Chimie de Laval avait des stations de relevés à Hull, Bécancourt, Trois-Rivières, Sorel et Pierrefonds. Le projet de recherche en cause a pris fin à la fin de 82 et le département universitaire travaille désormais uniquement à partir de l'analyse des boues de Sainte-Foy et Charny.

Le directeur régional d'Environnement Québec, M. André Chamberland, a déclaré hier au DEVOIR que personne au sein de ce ministère ne lui avait transmis des données sur une augmentation de la radioactivité dans la Chaudière. Il n'a pu préciser si le réseau de surveillance des pluies acides ou sur la qualité des eaux était en mesure de retracer une augmentation de radio-activité dans le cadre de ses opérations courantes.

Le même département universitaire a reçu récemment une subvention d'Environnement Canada afin d'utiliser ses relevés d'iode 131, l'un des produits radio-actifs les plus toxiques à cause de sa propension à s'accumuler dans la glande thyroïde, comme élément « trace » du cheminement des pluies acides. L'iode 131 est peu apparenté au type de réacteurs CANDU mais l'est dans les modèles américains. Or, on constate sa présence régulièrement au Québec sans que les taux relevés ne représentent toutefois de danger pour la santé.

Walesa

Glemp s'est attaché hier à prôner la réconciliation entre les Polonais.

L'année en cours sera décisive « pour l'avenir du pays et son développement », a dit le prélat au cours d'une messe en plein air célébrée en présence d'environ 10 000 personnes dans le centre de Varsovie.

Ses propos constituaient la première réaction de l'Eglise à l'appel de Solidarité visant à faire coïncider des rassemblements ouvriers avec les cérémonies officielles de la fête du Travail.

Les autorités polonaises y ont déjà ré-

La boulangerie Steinberg

Le syndicat veut négocier pour éviter la fermeture

Les membres de l'Union des employés de commerce à l'emploi des magasins Steinberg sont prêts à négocier avec la partie patronale pour garder la boulangerie ouverte, et à cette fin ont mandaté leur exécutif au cours d'une réunion qui s'est déroulée hier à Montréal.

Le président du syndicat, M. Jules Lavoie, qui expliquait hier à quelque 900 de ses cotisants les circonstances que la compagnie évoque en annonçant la fer-

meture, le 6 août, de sa boulangerie, a laissé entendre que si la compagnie voulait négocier sérieusement, le syndicat trouverait une solution aux maux dont Steinberg se prétend affligé. M. Lavoie, second du président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Labege, doit d'ailleurs rencontrer dans les jours qui viennent une des vice-présidentes de Steinberg, Mme Mitzi Dobrin.

Hier, devant les syndiqués, M. Lavoie s'est étonné de ce que Steinberg demande que l'unité de négociation de semestres soit brisée en deux, pour mettre à part ceux de la boulangerie. Selon lui, la boulangerie pourrait être sur le point d'être vendue et la partie patronale voudrait ainsi faciliter la transaction. Le syndicat est disposé à faire preuve de modération dans les négociations qui doivent d'autre part impliquer à la fin de l'été les quelque 1 500 employés des entrepôts de la compa-

pondu en annonçant l'arrestation de deux responsables du syndicat interdit et la fermeture de plusieurs imprimeries clandestines.

À deux mois de la visite en Pologne du pape, le cardinal Glemp a souligné que l'heure était à l'action et non aux paroles ou aux manifestations: « On ne parviendra à réconcilier les camps opposés qu'au terme d'un long dialogue, accompagné d'une action empreinte de bonne volonté ».

Le cardinal Glemp a engagé les Polonais à se rapprocher du Christ, qui a le pouvoir de « nous aider à ouvrir non seulement les portes de prisons, mais encore celles du cœur des hommes ».

Il prenait aussi la parole à l'occasion de l'accueil à Varsovie d'une reproduction de l'icône de la Vierge noire de Czestochowa, principal objet de culte du catholicisme polonais. Cette reproduction circule de paroisse en paroisse et d'églises en domiciles particuliers.

« Marie nous a enseigné à sortir de l'affrontement dans un esprit de paix », a-t-il déclaré aux fidèles réunis devant l'église Sainte-Anne, près de la vieille ville.

La télévision polonaise a annoncé samedi soir que deux des principaux dirigeants de Solidarité, MM. Jerzy Jastrzebski et Zbigniew Belz, passés dans la clandestinité en décembre 1981, avaient été arrêtés la semaine dernière. M. Jastrzebski, membre de la commission nationale du syndicat, a été arrêté avec trois autres personnes après la découverte d'installations de radio dans un appartement de la capitale. Selon la télévision, il était coordonnateur de « Radio-Solidarité ».

M. Belz, membre de la commission de contrôle du syndicat, a été interpellé avec une dizaine d'autres militants vendredi à Gorz.

La télévision a également annoncé l'arrestation de 10 membres du groupe interdit KPN, lié à Solidarité, et la fermeture d'imprimeries clandestines dans six villes.

Enfin, la police a dispersé hier un millier de personnes qui assistaient à une cérémonie organisée par des partisans de Solidarité pour commémorer le soulèvement du ghetto de Varsovie contre les Nazis.

Chine

noncent à leur politique d'agression et d'expansion et mettent fin à leurs activités anti-chinoises ».

« Nous mettons en garde les autorités vietnamiennes: les provocations militaires et l'agression contre la Chine doivent cesser immédiatement ».

La Chine et le Vietnam se sont livrés une guerre frontalière au début de 1979, après le renversement au Cambodge du gouvernement khmère rouge soutenu par Pékin et l'installation à Phnom Penh, avec l'aide de Hanoi, de l'administration Heng Samrin.

Depuis, on se rejette de part et d'autre la responsabilité des incidents fréquents mais souvent mineurs survenant à la frontière.

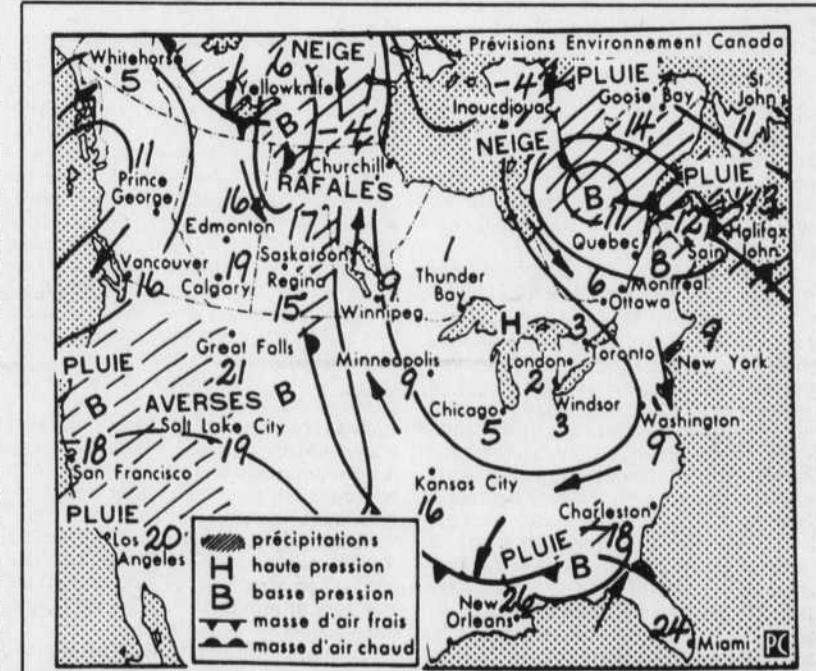
Le plus grave semble être celui de mai 1981, lorsque la Chine a annoncé avoir tué plus de 150 soldats vietnamiens.

Gestion

Suite de la page 11

sur cette oeuvre. Qui plus est, la SGDA parle d'un organisme « central », entendons « unique ». Il ne s'agit pas ici de faire un procès d'intention à la SGDA. Mais il est essentiel d'examiner franchement un projet aussi révolutionnaire et de ne pas craindre d'y trouver des aspects déstabilisants, ne serait-ce que pour les corriger.

Ainsi, il faut voir qu'un diffuseur unique contrôle de façon absolue la distribution d'oeuvres. Il n'est pas impensable qu'un tel diffuseur, pour des motifs aussi louables que la protection de la culture nationale contre l'invasion des cultures étrangères, rende certaines oeuvres plus accessibles que d'autres. En télématique, le procédé pourrait même être invisible et prendre simplement la forme d'un catalogue compliqué. Dans cette hypothèse épouvantable, les perdants se retrouvent tout autant chez les consommateurs qui n'auraient pas accès à certaines oeuvres que chez les auteurs mis sur des « tablettes » électroniques. Il répugnera à certains que cela soit dit, mais puisque le projet de la SGDA vaut la peine qu'on s'y attarde, il faut clairement dénoncer tout de suite qu'il porte en germe des situations qui confinent au samizdat.



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Une dépression le long de la côte des États-Unis remonte lentement vers le nord. Elle continuera d'influencer les conditions atmosphériques au cours des prochains jours gardant le ciel du Québec généralement nuageux. L'est de la province recevra de la pluie ou de la bruine aujourd'hui. On prévoit des averses ou de la neige sur l'ouest. Les températures demeureront sous les normales saisonnières pour la plupart des régions.

Abitibi-Témiscamingue: plutôt nuageux avec quelques chutes de pluie. Vents modérés. Maximum de 2 à 4. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour demain: peu de changement.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec faible neige parfois mêlée de pluie. Maximum près de 2. Probabilité de précipitations: 70%. Demain: peu de changement.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: plutôt nuageux et possibilité d'averses ou neige fondante, vents modérés. Maximum de 2 à 4. Probabilité de précipitations: 40%. Demain: peu de changement.

Outaouais: plutôt nuageux et possibilité d'averses, vents modérés. Maximum de 3 à 6. Probabilité de précipitations: 30%. Demain: peu de changement.

Laurentides: plutôt nuageux et possibilité de neige fondante, vents modérés. Maximum de 2 à 4. Probabilité de précipitations: 40%. Demain: peu de changement.

Montréal: plutôt nuageux et possibilité d'averses et vents modérés par moments. Maximum de 4 à 6. Probabilité de précipitations: 30%. Demain: peu de changement.

Trois-Rivières-Drummondville, Québec: nuageux avec quelques averses ou neige. Maximum de 3 à 5. Probabilité de précipitations: 60%. Demain: peu de changement.

Estrie-Beauce: nuageux avec quelques chutes de neige et vents modérés par moments. Maximum de 2 à 4. Probabilité de précipitations: 50%. Demain: peu de changement.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: neige parfois mêlée de pluie. Maximum de 1 à 3. Probabilité de précipitations: 80%. Demain: nuageux avec quelques averses ou chutes de neige.

Rivière-du-Loup-La Malbaie: neige parfois mêlée de pluie. Maximum près de 3. Probabilité de précipitations: 80%. Demain: nuageux avec quelques averses ou chutes de neige.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: pluie se changeant en faible neige en après-midi. Maximum près de 4. Probabilité de précipitations: 80%. Demain: plutôt nuageux avec quelques averses ou chutes de neige.

Sainte-Anne des Monts-parc de la Gaspésie, Sept-Îles: nuageux avec pluie ou bruine passagère. Maximum de 3 à 6. Probabilité de précipitations: 90%. Demain: plutôt nuageux avec quelques averses ou chutes de neige.

Gaspé-parc Forillon: pluie ou bruine passagère et vents modérés par moments. Maximum près de 4. Probabilité de précipitations: 90%. Demain: plutôt nuageux avec quelques averses.

Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: pluie ou bruine et vents modérés. Maximum près de 5. Probabilité de précipitations: 90%. Demain: nuageux avec quelques averses.

Natashquan et à l'est: pluie ou bruine passagère. Vents de secteur est de 30 à 50 km-h. Maximum de 5 à 8. Probabilité de précipitations: 80%. Demain: pluie passagère.

18 avril

par la PC et l'AP

1982: le général Haig, secrétaire d'État américain, réaffirme, à Buenos-Aires, que les États-Unis ont des obligations de longue date vis-à-vis de la Grande-Bretagne dans son conflit avec l'Argentine, à propos des Malouines;

1978: le Sénat américain ratifie un traité prévoyant une rétrocession progressive du canal de Panama au Panama;

1976: 40 000 Israéliens manifestent en Cisjordanie pour réclamer l'annexion du territoire;

1975: les nouveaux dirigeants communistes cambodgiens ordonnent l'évacuation de la population civile de Phnom-Penh;

1974: décès de l'écrivain et cinéaste français, Marcel Pagnol. Le même jour, l'Égypte annonce qu'elle renonce à n'avoir, comme c'était le cas depuis plus de 18 ans, que l'Union soviétique comme fournisseur exclusif de matériel militaire et que, désormais, elle s'adressera ailleurs;

1957: des représentants de la Birmanie, de Ceylan, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Irak, de la Jordanie et de la Syrie assistent, à la Nouvelle-Delhi, à la première réunion d'une commission juridique consultative asiatique;

1955: décès du physicien Albert Einstein à l'âge de 76 ans;

1954: le colonel Nasser devient chef du gouvernement et gouverneur militaire de l'Égypte;

1949: proclamation officielle, à Dublin, de la République de l'Irlande;

1942: un groupe de bombardiers américains, sous le commandement du général Doolittle, attaque Tokyo et d'autres villes japonaises;

1941: effondrement de la résistance yougoslave devant l'invasion allemande;

1927: une scission se produit entre Tchong kai-Chek et les éléments radicaux du kuomintang chinois;

1912: la Turquie annonce la fermeture des Dardanelles à la navigation;

1906: un tremblement de terre dévaste San Francisco, allumant des incendies qui détruisent presque entièrement la ville: 700 morts;

1864: les Prussiens et les Autrichiens infligent une défaite aux Danois à Duppel et entrent au Danemark;

1797: la France et l'Autriche signent à Leoben (Autriche) les préliminaires du traité de Campoformio;

1263: les Turcs déclarent la guerre à l'empereur Leppold 1er.

Aujourd'hui

Présentation « La gestion de l'image » par les finissants en marketing du Collège Marie-Victorin, à 17 h 30, salle Désilets du Collège, 7000, rue Marie-Victorin. 325-0150

La Fédération québécoise du loisir littéraire vous invite à participer au stage d'exploration de la littérature destinée aux tout-petits (2 à 6 ans) ce lundi et le mardi 25 avril. Les adolescents sont spécialement invités à participer à un atelier d'initiation de l'écriture le 23 avril. 374-4700, postes 405 ou 407

L'organisme à but non lucratif Le Phare (programme pour adolescents en recherche d'emploi) lance cette semaine jusqu'à la mi-juin sa grande campagne de ménage de printemps à tous les résidents de Montréal. Si vous avez besoin d'un bon coup de main pour laver, peindre, décaper, ou bien pour déménager, composer 527-9920

Concert-midi à midi en la salle Germaine-Malépart, 100 est, rue Notre-Dame, avec Isabel Dunnigan, Charles Bernard et Christine Giguère et la classe de violoncelle Dorothy Bégin. Au piano: André Sébastien Savoie. Oeuvres de Bach, Kabalevski, Lalo et Françoise. Entrée libre.

L'Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences de l'UdeM, avec le Conseil des sciences à Ottawa et l'Association des directeurs de recherche industrielle, organise un déjeuner-causerie intitulé « New Approaches to Corporate Technological Horizons » au local Bell, 3e étage, tour de la Bourse, Place-Victoria. 343-7351. \$10 pour le repas.

Conférence audio-visuelle de Léo Kupper sur « Les principes techniques des machines inventées par le compositeur » à la faculté de Musique de l'UdeM, à 14 h, salle 1020 du Pavillon Marguerite-d'Youville.

La Fédération des groupes ethniques du Québec organise des séances d'information pour les immigrants: lundi et mardi: Comment lancer un projet création d'emplois et liste des projets provinciaux et fédéraux; mercredi et jeudi: l'assurance-maladie et l'aide juridique; enfin, vendredi, personne-ressource. 484-0493

« Les textiles et votre équipement de pleine nature », voilà le thème de la conférence que donnera M. Louis Grenier, président, designer et fondateur de Kanuk, à 20 h, au Jardin botanique. Gratuit pour les membres de la Société de biologie de Montréal et \$1 pour les non-membres. 721-8420

Concert de l'orchestre de chambre McGill, sous la direction d'Alexander Brott, à 20 h 30 à la Cathédrale Christ Church, rue Ste-Catherine, angle Université. Le soliste sera Denis James, contrebasse. Il jouera une sonate du compositeur du 17e siècle Henry Eccles. Également au programme: le Concerto grosso Opus 6 de Corelli. Entrée libre

Collectes de sang de la Croix-Rouge au Collège Vanier, campus Snowdon, 5160, boul. Décarie, de 10 h à 16 h; à Ville LaSalle, Cégep André-Laurendeau, 111, rue Lapierre, de 10 h à 16 h; et à St-Jérôme, manège militaire, 825, rue Fourmier, de 13 h à 20 h 30.